



Travail de fin d'études réalisé par Noyé Arthur

RECONNECTER UN PATRIMOINE À SON TERRITOIRE :
UN LEVIER DE REVITALISATION

L'abbaye Saint-Paul de Cormery

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Université Catholique de Louvain, Tournai

Promotrice : Caroline BOLLE
Experte externe : Thomas Pouyet
Année académique : 2023-2024

Remerciements

Après deux ans de recherches, d'apprentissage, de projets d'architecture et d'engagement, voici finalement ce travail de fin d'études. C'est l'occasion pour moi de remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette aventure.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude envers ma promotrice, Madame Caroline Bolle, dont l'engagement, les conseils avisés et l'expertise remarquable m'ont été d'un grand soutien tout au long de ce parcours.

Un grand merci également aux professeurs de l'atelier de projet TEP, Monsieur Eric Van Overstraeten et Monsieur Martin Outers, pour leur précieux enseignement et leur aide à la conception du projet d'architecture.

Je n'oublie pas de remercier Monsieur Thomas Pouyet, dont l'expertise sur l'abbaye de Cormery fut primordiale.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance envers la faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme de l'UCLouvain LOCI, qui m'a permis de réaliser des études qui m'ont passionné.

Enfin, un immense merci à mes proches : mes parents, ma compagne et mes amis proches, pour leur soutien et leurs encouragements constants tout au long de ces études.

PARTIE I : REVALORISER UN PATRIMOINE DELAISSÉ

INTRODUCTION	9
<u>CHAPITRE 1. LA REVALORISATION DU PATRIMOINE DELAISSE : UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT</u>	13
1.1 UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT A L'ECHELLE MACRO (NATIONAL ET AU-DELA)	15
1.1.1 Exploiter le « déjà là »	
1.1.2 Investir le patrimoine bâti : une stratégie contre l'étalement urbain.	16
1.2 UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT A L'ECHELLE TERRITORIALE	18
1.2.1: L'avenir des petites communes Française	
1.2.2 Le patrimoine bâti des communes périurbaine en déclin : une opportunité	20
1.3 UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT A L'ECHELLE D'UNE COMMUNE OU D'UN QUARTIER	26
1.3.1 Geler le patrimoine architectural : la muséification	
1.3.2 Le patrimoine : un levier de revitalisation de la ville ?	28
1.3.3 Étude de cas : l'église Sainte-Marie de Sarlat	30
<u>CHAPITRE 2. RAPPORT ENTRE ARCHITECTURE CONTEMPORAINE ET PATRIMOINE : ENJEUX</u>	33
2.1 AGIR SUR LE PATRIMOINE : LES DEBATS	34
2.1.1 Origines de la préservation du patrimoine en France	
2.1.2 Émergence des Débats et Doctrines sur la restauration : deux visions opposées	34
2.1.3 Émergence des Débats et Doctrines sur la restauration : un point d'équilibre ?	37
2.1.4 La création de chartes Internationales sur la conservation	38
2.2 LIER L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE ET PATRIMOINE ARCHITECTURALE : TROUVER UNE JUSTESSE	40
2.2.1 La charte de Venise (1964) : amorcer la réflexion	
2.2.2 L'évolution des perspectives sur le mode de traitement du patrimoine en France	42
2.2.3 Lier le présent et le passé, la perte de l'authenticité ?	46
2.2.4 Lier l'architecture contemporaine et le patrimoine : Études de cas	48

PARTIE II : L'ABBAYE SAINT PAUL DE CORMERY UN ETABLISSEMENT BENEDICTIN

CHAPITRE 1 : DESCRIPTION GENERALE DE L'ABBAYE SAINT-PAUL DE CORMERY	67
1.1 la découverte l'abbaye Saint-Paul de Cormery	
1.2 L'histoire événementielle de l'abbaye de Cormery	70
CHAPITRE 2 : L'ABBAYE DE CORMERY : SON CONTEXTE	75
2.1 L'implantation de l'abbaye dans le paysage : les éléments nécessaires à une vie autarcique	
2.2 L'abbaye de Cormery : ses entités paysagères	80
2.3 L'abbaye de Cormery : un monde clos	86
CHAPITRE 3 : L'ABBAYE DE CORMERY : FIDELE A UN MODELE ?	89
CHAPITRE 4 : L'ABBAYE DE CORMERY : UN HERITAGE RONGE PAR L'HISTOIRE	95
4.1 Aperçu général des vestiges	
4.2 Les bâtiments claustraux	98

PARTIE III : LE PROJET D'ARCHITECTURE

REVITALISATION DE CORMERY : LA MISE EN VALEUR DE L'ABBAYE PAR SA RECONNEXION AU TERRITOIRE.

<u>CHAPITRE 1 : LE TERRITOIRE DE L'ABBAYE</u>	107
1.1 ANALYSE DE SITE	109
1.1.1 La grande polarité	
1.1.2 La vallée de l'Indre	111
1.1.3 Les communes de Cormery et Truyes	113
1.1.4 La force du paysage	117
1.2 LE PROGRAMME	119
1.2.1 Chainer les éléments forts du site	
1.2.2 Le lycée agricole une réponse au territoire	121
1.3 DES ENTITÉS PAYSAGÈRES FORTES	125
1.3.1 À grande échelle	
1.3.2 À l'échelle de la ville : Le contexte actuel des vestiges	127
1.3.3 À l'échelle de la ville : les murs	129
<u>CHAPITRE 2 : RENOUER AVEC LE TERRITOIRE PAR LE PROJET D'ARCHITECTURE</u>	131
2.1 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : IMPLANTATION	133
2.1.1 Tirer parti de la puissance du paysage	
2.1.2 S'intégrer à la structure du site	137
2.2 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : REPLACER L'ABBAYE DANS SON CONTEXTE	139
2.2.1 Une logique de plan : un bâtiment - un jardin - un mur	
2.2.2 Se lier à l'existant	141
2.2.3 Relier l'abbaye à son territoire	151
2.3 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : STRUCTURE ET MATERIALITE	155
2.4 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : RESTRUCTURER UN BATI MORCELE	159
2.4.1 Redonner de la cohérence aux espaces	
2.4.2 Re symbolisation de l'abbaye	165
Conclusion	170
Annexe	174
Bibliographie	184
Iconographie	190

INTRODUCTION :

Aujourd'hui, une partie de notre patrimoine architectural est malheureusement négligée, abandonnée en raison du manque de ressources ou d'intérêt de la part des collectivités locales, alors même qu'elle recèle un potentiel immense.

Son histoire architecturale et son pouvoir de revitalisation territoriale en font des atouts précieux qui ne demandent qu'à être redécouverts.

Ce patrimoine délaissé se trouve le plus souvent dans les petites villes des zones périurbaine et rural qui aujourd'hui se limitent souvent à des zones résidentielles, devenant régulièrement des cités dortoirs sans réelle dynamique locale. Ces villes ont vu leur population grandir en peu de temps, une population jeune et nouvelle s'y est implantée. En revanche peu d'infrastructures ont pu être mises en place, répondant aux besoins d'espaces éducatif, culturels, sportifs, artistiques, etc...

D'un autre côté, en raison des changements socio-économiques et des évolutions culturelles, certains bâtiments perdent leur fonction d'origine, les rendant inutile à la société contemporaine. Je souhaite redonner une place à ce patrimoine.

« Transformer les édifices, c'est refuser d'effacer les mémoires qu'ils recèlent »*1

Réintégrer ce patrimoine dans l'esprit collectif de ces communes pourrait insuffler une nouvelle vie à ces lieux endormis. Jean Caune (1999, p. 90) :

*« une œuvre nous intéresse moins par ce qu'elle a représenté à l'époque de sa création que par ce qui, en elle, agit encore sur nous. Dès lors, la question du patrimoine de sa résonance et de son actualisation se pose en fonction de sa réception actuelle. »**2

Investir ces lieux d'une vision contemporaine serait susceptible d'offrir un véritable levier de transformation de l'environnement, favorisant la création de liens et d'interactions sociales au sein de la communauté. Le patrimoine peut faire revivre ces territoires.

Le choix du sujet de ce mémoire découle d'un constat personnel. J'ai grandi dans le département d'Indre-et-Loire, dans une région chargée d'histoire, connue pour ses châteaux et, plus globalement, son riche patrimoine architectural.

Le Val de Loire, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, est remarquable pour la qualité de son patrimoine architectural avec ses villes historiques telles que Blois, Chinon, Orléans, Saumur, Tours... Dans la Convention du patrimoine mondial, il est écrit : *« Il porte témoignage sur un échange d'influences, de valeurs humaines et sur le développement harmonieux d'interactions entre les hommes et leur environnement sur plus de deux mille ans d'histoire. ... Ce paysage illustre également l'influence de la renaissance et du siècle des lumières sur la pensée et la création en Europe occidentale. »**3

Cette région a su développer mon intérêt pour son patrimoine architectural, m'amenant à travailler sur ce sujet.

C'est ainsi que je me suis tourné vers la vallée de l'Indre, et plus précisément vers l'abbaye oubliée de Saint-Paul à Cormery, où je vais concentrer mes travaux.

Cette abbaye, nichée en plein cœur du centre-ville de Cormery, une petite commune située dans la périphérie de Tours, se dévoile dès l'entrée de la ville. Ses vestiges, emblèmes du glorieux passé de cette puissante abbaye bénédictine, sont aujourd'hui délaissés, disloqués, en partie démolis, oubliés de la vie contemporaine, mais témoignent d'une histoire riche.

*1 Amsellem, G. (2015). Un Bâtiment, combien de vies : La transformation comme acte de création, Paris et Milan, Cité de l'architecture & du patrimoine et Silvana Editoriale, p.7 consulté le 09/10/23

*2 : Caune, J. (1999). La culture en action : de Vilar à Lang : le sens perdu. Presses Universitaires de Grenoble. consulté le 13/10/23

*3 : UNESCO . Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes. (s. d.). Convention du Patrimoine Mondial. <https://whc.unesco.org/fr/list/933/>

L'objectif serait de déterminer comment concilier de manière durable la valeur historique des centres anciens en zone périurbaine et rurale avec leur revitalisation.

État de la question : L'abbaye Saint-Paul à Cormery

Deux travaux écrits principaux ont été entrepris sur le site de Cormery.

En 1994, le Bulletin de la Société Archéologique de Touraine a publié un article dont une partie, écrite par Valérie Mauret-Cribellier, est dédiée à l'abbaye bénédictine Saint-Paul de Cormery. Cet écrit synthétise les observations archéologiques de l'étude réalisée par la D.R.A.C. entre 1992 et 1994.

Il convient de noter que depuis l'étude de la D.R.A.C. en 1992, aucun projet n'a été réalisé sur l'abbaye, qui demeure encore délaissée.

Seule une association, «Les Amis d'Alcuin,» entreprend des actions non officielles pour entretenir, autant que possible, les vestiges. Ce constat souligne l'importance de réévaluer la considération de ce patrimoine et de reconnaître sa valeur pour le territoire.

Il est impératif de développer une nouvelle vision qui non seulement préservera cet héritage architectural, mais aussi en fera un vecteur de dynamisme socio-économique.

En 2019, une thèse réalisée par Thomas Pouyet, intitulée «Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8e-18e siècles),» a été publiée.

Ce travail, au-delà de s'intéresser de façon précise aux vestiges architecturaux de l'abbaye, développe les aspects topographiques et fonctionnels de cette abbaye bénédictine.

Il propose une approche multiscalaire passant par l'analyse du contexte de fondation du monastère dans la vallée de l'Indre, l'organisation spatiale du monastère et de sa périphérie où s'est formé un bourg, et inclut des relevés en lasergrammétrie et photogrammétrie.

Ce sont sur ces écrits que la partie II de ce travail s'est principalement basée.

Enfin, en 2019, un état des lieux de l'abbaye a été réalisé sous forme de plans et de coupes, un relevé commandé par la mairie de Cormery. Ce relevé témoigne tout de même d'un intérêt de la part de la commune.

En revanche, l'absence d'une dynamique de projet forte et le cadre administratif compliqué dû à la division de l'édifice entre différents propriétaires (propriété privée, propriété de la commune, propriété de la communauté de communes) laisse pour l'instant le site à l'abandon.

Ce contexte va nous permettre de développer la problématique suivante :

En quoi l'architecture contemporaine peut-elle servir de médiateur dans la réactivation du patrimoine délaissé et ainsi permettre la revalorisation de son territoire ?

Méthodologie de travail

Premièrement, une revue de littérature sera entreprise afin de recueillir les connaissances existantes sur le sujet et de définir les termes importants. Cette revue comprendra l'analyse d'articles, d'écrits, de rapports et d'études portant sur la revalorisation d'un territoire et l'importance de la prise en compte du patrimoine, les méthodes de revitalisation des sites délaissés, mais aussi sur le dialogue entre patrimoine bâti et architecture contemporaine.

Par des travaux de cartes, il sera nécessaire de déterminer les enjeux sociaux, économiques et culturels du site à différentes échelles. Mais aussi d'analyser sa structure (ce qui le compose) et son histoire, tout ceci influençant le choix d'un programme pertinent. Ces analyses révéleront les dynamiques spatiales, les interactions entre les différents éléments du paysage, ainsi que les changements historiques qui ont façonné le contexte au fil du temps ; des éléments qui nourrissent un projet pour s'intégrer au mieux dans la logique du site.

Méthodologiquement, il est primordial de se nourrir d'études de cas ; il est nécessaire d'apprendre de ce qui a déjà été fait, de profiter du savoir des plus grands qui ont eux-mêmes appris des plus grands de leurs époques. Il est important de s'imprégner de toutes ces expériences.

Enfin, pour traiter un patrimoine bâti, il faut connaître son histoire et l'histoire de son territoire. Pour cela, des recherches archivistique, bibliographique et iconographique seront entrepris. Cette recherche sera appuyée par la rencontre avec des experts du site, permettant de mettre en lumière les urgences patrimoniales et les aspects à prendre en considération lors de l'élaboration d'un plan d'action.

Ces différentes approches méthodologiques permettent d'aborder le site dans sa globalité, en tenant compte à la fois de ses dimensions historiques, spatiales, sociales, économiques et culturelles.

Structuration de l'ouvrage

Cet ouvrage est structuré en trois grandes parties.

Dans une première partie, nous déterminerons comment la valorisation du patrimoine est un levier de développement multiscalaires, une opportunité pour les territoires en déclin.

Puis, elle abordera les enjeux soulevés par le rapport entre le patrimoine bâti et l'architecture contemporaine, en exposant les différentes manières de dialoguer avec ce patrimoine, créant ainsi une « boîte à outils » pour nourrir les choix architecturaux du projet.

La deuxième partie présentera l'abbaye Saint-Paul. Cette partie exposera d'abord son histoire, sa logique d'implantation dans le paysage, puis exposera l'état de ses vestiges et son rapport actuel au contexte.

Enfin, la dernière partie de ce travail présentera une proposition de projet d'architecture, développant les idées exposées dans les trois premières parties, mettant en place une stratégie pour que ces vestiges deviennent un lieu répondant aux enjeux actuels.

PARTIE I : REVALORISER UN PATRIMOINE DÉLAISSÉ

CHAPITRE 1. LA REVALORISATION DU PATRIMOINE DÉLAISSÉ : UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

« Longtemps envisagé sous le seul angle de sa valeur culturelle, le patrimoine apparaît actuellement comme une ressource qu'il convient de valoriser dans une perspective de développement économique et social du territoire qui en dispose » (Vernières, 2011)*1

Traiter le patrimoine offre une opportunité de concilier la préservation culturelle avec les défis contemporains de développement.

Les enjeux liés à la préservation du patrimoine tel que les enjeux urbain, économique, social, culturel et politique *2; s'établissent comme la relation entre patrimoine et développement durable.

La notion de développement durable repose sur trois facteurs déterminant : écologique, social et économique.

Voyons au travers de différentes échelles, comment l'investissement du patrimoine bâti répond à ces facteurs ; permettant ainsi de défendre la vision d'un lien fort entre l'entretien du patrimoine délaissé et la valorisation des petites communes en déclin.

Avant tout, il est nécessaire de définir en chaque début de sous-partie le ou les termes spécifiques nécessaires :

Le terme **patrimoine** provient de l'expression latine «patrimonium», qui évoque «l'héritage du père», englobant ainsi les biens et les valeurs culturelles transmises de génération en génération. Vincent Cousseau maître de conférences en histoire à l'université de Limoges écrit :
« La notion de patrimoine fait ainsi entrer en interaction un passé, temps de production effectif de l'objet, un présent, temps de sa reconnaissance comme trace digne d'être conservée et un avenir, temps de la transmission. » *3

Cette notion renvoie à l'idée fondamentale de transmission, où les richesses matérielles et immatérielles sont préservées et léguées afin de perpétuer l'identité collective d'une société à travers le temps. Le concept de patrimoine dépasse largement la simple accumulation des témoignages laissés par les générations précédentes. Adopter une telle définition serait réducteur, car elle engloberait de manière indiscriminée toutes les traces du passé. V.Cousseau écrit : *« Si le patrimoine est par définition légué par les générations antérieures, il ne devient tel qu'à la suite de la reconnaissance de sa valeur auprès des acteurs sociaux et institutionnels »*.*3

Ainsi, le patrimoine ne se limite pas à ce que nous recevons de nos prédécesseurs et que nous transmettons à notre tour. Il englobe également les choix que nous faisons collectivement pour préserver certains éléments du passé, en les considérant comme essentiels à notre identité et à notre héritage culturel.

*1 Vernières, M. (2015). Le patrimoine : une ressource pour le développement. Techniques Financières et Développement, 118, 7-20. <https://doi.org/10.3917/tfd.118.0007> consulté le 24/03/24

*2 BENAZZOZ BOUKHALFA, K. (2009). La stratégie de sauvegarde du patrimoine culturel, une contribution au développement durable : Cas de la ville de Bejaia. UMMTO, p. 145-154. <https://www.ouvrages.crasc.dz/pdfs/2012-amnagement-urbain-fr-benazzouz.pdf> consulté le 20 juin 2023

*3 Cousseau, V. (2015). La construction patrimoniale au prisme de l'histoire. Edwige Garnier et Frédéric Serre. Patrimoine, Identité et Développement territorial, Editions La Librairie des territoires, p.35-53, <https://shs.hal.science/halshs01240749/document#:~:text=Face%20à%20la%20standardisation%20des,d'en%20déterminer%20les%20contours> consulté le 22/03/23

1.1.1 Exploiter le « déjà là »

La valorisation des édifices patrimoniaux est un moyen de répondre à des défis majeurs à diverses échelles. Lorsque l'on évoque les implications de l'utilisation du patrimoine bâti, à l'échelle nationale et même internationale, il me paraît indispensable d'aborder les bénéfices environnementaux.

« *Le Patrimoine et l'écologie parlent d'une même voix car ils parlent d'héritage : il y a entre eux une connivence, une communauté d'intérêt.* »*1 Traiter le patrimoine délaissé, allant au-delà de la simple préservation culturelle, offre une opportunité d'exploiter le « déjà là ».

La construction a un impact fort sur l'environnement ;

« Le secteur du bâtiment représente 43 % des consommations énergétiques annuelles françaises et il génère 23 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) français ». *2

Réinvestir les bâtiments existants représente une stratégie efficace pour réduire la nécessité de nouvelles constructions. En effet, l'énergie la plus propre est celle qui n'est pas consommée, le patrimoine se place certainement comme l'acte de bâtir le moins énergivore. Ainsi le traitement du bâti ancien est un moyen de concilier la préservation du patrimoine avec les exigences environnementales de notre époque.

Néanmoins, la tendance principale est au phénomène de tabula rasa. Beaucoup défendent l'idée qu'il est plus intéressant de démolir les bâtiments anciens au profit de nouveaux répondant aux enjeux énergétiques et environnementaux. Or, lorsque l'on compare la construction neuve et la réhabilitation, même si les bâtiments neufs sont aujourd'hui très performants sur le plan énergétique une fois achevés, leur impact environnemental majeur se situe pendant la phase de construction.

En 2020, selon le bureau d'études H3C, les matériaux de construction et les équipements représentent généralement de 65 à 85 % des émissions totales de carbone associées au cycle de vie d'un nouveau bâtiment.

Les bâtiments construits avant l'abondance du XIXe siècle et surtout du XXe siècle pendant les Trentes Glorieuses, étaient construits dans un contexte dans lequel l'énergie et les ressources étaient moins accessibles, coûtaient plus chers. Ces bâtiments étaient conçus en utilisant les ressources locales, en visant l'économie circulaire, de emploi, de réutilisation. L'objectif dès le départ était de faire durer au maximum ces constructions dans le temps, à contrario, beaucoup de constructions d'après-guerre en béton doivent aujourd'hui être détruites, en effet selon Dominique Boussuge, Pathologiste – Expert « *on estime que la durée de vie des immeubles résidentiels construits en béton est de soixante-dix à cent ans.* ».*3

Aujourd'hui, l'Eurocode 0 qui définit la méthode de calcul des structures, préconise une durée de 50 ans pour les bâtiments courants. Beaucoup de bâtiments actuels sont construits dans une logique consumériste à l'image de la société actuelle. De plus, faire tabula rasa pose d'autres problèmes, notamment car elle engendre de nombreux déchets, certains toxiques et non recyclables. Gérer ces déchets à un coût économique, énergétique avec de réels conséquences sur l'environnement.

Il est inconcevable de laisser des grands ensembles existants à l'abandon tout en construisant de nouveaux bâtiments à proximité sans se soucier de leur sort. La reconversion des centres anciens est un moyen efficace de réduire notre empreinte écologique et urbaine. En outre elle permet de valoriser un lieu en lui offrant une nouvelle utilité, ce qui correspond parfaitement aux principes du développement durable.

*1 Régis Martin, Architecte en chef des Monuments historiques MH, Inspecteur général des Patrimoines et enseignant à Chaillot, Ecole de Chaillot, Paris, 8 juin 2023 <https://www.culture.gouv.fr/actualites/Entretiens-du-patrimoine-1-l-au-thenticite-et-les-usages-au-risque-de-la-restauration>

*2 Laurène, L. F. (2022, 14 octobre). Construction et performance environnementale du bâtiment. Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires. <https://www.ecologie.gouv.fr/construction-et-performance-environnementale-du-batiment#:~:text=Le%20secteur%20du%20b%C3%A2timent%20repr%C3%A9sente,sensibilise%20les%20acteurs%20du%20secteur>. consulté le 20/02/23

*3 Boussuge, D. (2021, 30 juin). « La durée de vie limitée du béton », Dominique Boussuge, Pathologiste – Expert. Journal de l'Agence. <https://www.journaldelagence.com/1195011-la-duree-de-vie-limitee-du-beton-dominique-boussuge-pathologiste-expert> consulté le 20/02/23

1.1.2 Investir le patrimoine bâti : une stratégie contre l'étalement urbain.

Au cours du XXe siècle, la tendance dominante dans les territoires européens étaient la destruction puis la reconstruction des bâtiments afin d'apporter de nouveaux usages.

Cependant, ce modèle a engendré de nombreux problèmes : La perte de patrimoine, le gaspillage de ressources et un fort impact environnemental.

Alors, en rénovant et en réutilisant les bâtiments existants, on potentialise l'espace urbain déjà développé, et cela permet de facto, de réduire l'utilisation de nouvelles terres.

Guillaume Sainteny,
(Directeur des Etudes économiques et de l'Evaluation environnementale, MEDAD)explique :

« D'un point de vue économique, l'étalement urbain vient aujourd'hui en concurrence directe avec les productions agricoles alimentaires et énergétiques.

*Il induit à la fois une diminution, un morcellement et une instabilité à long terme des espaces agricoles les plus productifs et les plus proches des centres de consommation.» *1*

Avec l'augmentation de la population, il paraît primordial de protéger les espaces agricoles, qui aujourd'hui reculent au bénéfice de l'urbanisation. Entre 2006 et 2014, la surface dédiée à l'habitat a augmenté plus rapidement que la population.

*2

L'étalement urbain entraîne plusieurs conséquences :

- la dépendance à l'automobile et la multiplication des équipements, avec un taux de motorisation croissant à mesure que l'on s'éloigne du centre-ville.

- Une hausse de la consommation d'énergie par habitant et des émissions de CO₂, proportionnelle à la baisse de densité de population.

- Une diminution de la surface des espaces naturels, ce qui impacte la biodiversité.

Soulignons les implications de l'artificialisation des sols :

-L'imperméabilisation des sols, provoque :

-des risques accrus d'inondation

-une réduction de la recharge des nappes phréatiques

-une augmentation des coûts liés à l'assainissement et une surcharge des stations d'épuration.

En outre, la minéralisation des sols est un problème majeur. En investissant les bâtiments historiques situés au cœur des villes, on encourage donc la densification urbaine plutôt que l'expansion horizontale.

A l'échelle nationale ou même internationale, il est crucial de recenser et d'investir les bâtiments existants, notamment s'ils revêtent une valeur historique, ce qui contribue à la valorisation de la culture du pays.

Investir ces structures, permet de répondre à des enjeux environnementaux tout en préservant notre héritage culturel.

*1 Sainteny, G. (2008). L'étalement urbain. Annales des Mines - Responsabilité et environnement, 49, 7-15. <https://doi.org/10.3917/re.049.0007> consulté le 04/03/24

*2 Loisier, A.-C., & Petel, A.-L. (Réalisateur). (2019). Les enjeux de l'artificialisation des sols : diagnostic. <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Les%20enjeux%20de%20l'artificialisation%20des%20sols.pdf> consulté le 04/03/24

1.2 UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

Définition des termes requis :

Le terme **revitaliser** en urbanisme fait référence à un ensemble de stratégies et d'actions visant à combattre les phénomènes tel que le « *dépeuplement, concentration progressive de populations captives, dévitalisation commerciale, obsolescence ou fermeture des équipements, dégradation de l'offre servicielle, difficulté de positionnement dans la concurrence des territoires : tout ou partie de ces phénomènes, et d'autres encore, peuvent entrer en jeu, successivement ou concomitamment, et à des degrés divers.* »*1

L'objectif est de restaurer l'attractivité d'un territoire donné pour en faire un lieu dynamique et viable sur le plan économique, social et environnemental. Pour cela, le terme de revitalisation « *établit un lien très fort entre stratégie territoriale et projet urbain et parfois projet culturel.* » *1

L'article D.V.13. CoDT de Wallonie dispose que « *L'opération de revitalisation urbaine est une action visant, à l'intérieur d'un périmètre défini, l'amélioration et le développement intégré de l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de service, par la mise en œuvre de conventions associant la commune et le secteur privé.* ».

Cet article met en avant la nécessité de former un accord entre le secteur privé et la commune dans un but de développer la qualité de vie des habitants.



Fig 1 : Collage revitalisation d'un site patrimonial

1.2.1: L'avenir des petites communes Française

Qui n'a pas observé ces centres urbains désertés ? Boutiques fermées, habitants partis, services publics en déclin... Pourtant ces petites villes jouent un rôle spécifique dans l'aménagement du territoire et son développement équilibré.

Revitaliser les petites villes périurbaines soulève plusieurs enjeux :

- Renforcer la place des communes dans le maillage du territoire.
- Assurer l'égalité des territoires, en permettant une vie de proximité de qualité aux différentes petites communes.
- « conforter le rôle de centralité des petites villes et leur permettre de faire face aux enjeux démographiques, économiques ou sociaux à venir. »*1

Selon Sites & Cités remarquables de France en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication :

*« Les centres-bourgs, communes de moins de 10 000 habitants, perdent petit à petit leur place d'animation du territoire, au détriment des grandes villes et métropoles qui rayonnent sur une aire géographique de plus en plus large. Le taux de vacance en logements augmente, les commerces ferment, les services et équipements diminuent et la population tend à se paupériser. Les centres-bourgs ne sont plus les pôles attractifs des territoires ruraux, tels qu'ils pouvaient l'être, les populations préférant les périphéries des villes. Cela entraîne un déséquilibre du territoire. » *2*

Conscient de cette réalité, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales s'est engagé dans une initiative collective en faveur des Petites villes de demain.

Le programme « *petite ville de demain* » (PVD), initié en France, témoigne du besoin de revitalisation des petites communes périurbaines, devenu trop souvent des cités dormantes.

Le programme PVD permet d'accompagner les démarches de dynamisation des villes et de leurs intercommunalités, (dans des zones de moins de 20 000 habitants) et jouant un rôle territorial central. Son objectif premier est de rehausser l'attractivité des centres-villes et des bourgs tout en consolidant la trame territoriale.

Cela permet aux municipalités de relever les défis inhérents à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, au développement des services et des activités, ainsi qu'à la mise en avant du patrimoine architectural et paysager. L'engagement du gouvernement français démontre l'importance de l'enjeu.

Néanmoins, une importante partie du patrimoine architectural de ces petites communes Française est négligée. Selon Stéphane Ravier, Sénateur des Bouches-du-Rhône, dans une question écrite pour le sénat :

« ceux sont plusieurs centaines d'édifices qui sont en péril à travers nos régions. Une partie d'entre eux appartient à l'État, mais est délaissée de toute forme d'entretien. Les plus petites municipalités n'ont pas les moyens de restaurer leurs monuments et d'en empêcher la dégradation, or 50 % du patrimoine est situé dans des communes de moins de 2 000 habitants. »

Dans un même communiqué il explique : « *Les récentes destructions sont annonciatrices d'une vague de disparitions. La restauration de notre patrimoine devrait pourtant être une priorité absolue. Il est un témoin de notre histoire, de notre culture, mais il est aussi un moyen de dynamiser nos territoires et de créer des emplois.* »*3

*1 Aharzo, & Aharzo. (2020, 9 juillet). Le patrimoine pour revitaliser les petites villes. PAJ. <https://www.paj-mag.fr/2020/07/09/revitaliser-les-petites-villes-de-demain-grace-au-patrimoine/> consulté le 07/03/24

*2 DE LAJARTRE, M. (2017). Etude : Patrimoines et revitalisation des centres-bourgs. <https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2018/07/2017-Etude-Patrimoines-et-revitalisation-des-centres-bourgs-Version-web.pdf> consulté le 08/03/24

*3 Ravier, S. (2021). Sort du patrimoine en France et monuments constitutifs de notre identité. Sénat, à l'adresse https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ210321614.html?fbclid=IwAR10EPQTC_Gf4X_o88oymdhfTo-jQKdMsyuLpNZbc0fcQkk0O2_Kub2cWSE consulté le 10/03/24

ENJEUX :

Face à ces observations, une question émerge naturellement : pourrait-on utiliser la préservation du patrimoine architectural comme levier pour dynamiser ces petites villes périurbaines en déclin ?

En effet, en investissant dans la restauration et la mise en valeur de leur patrimoine, ces communes pourraient non seulement préserver leur identité culturelle et historique, mais aussi stimuler le dynamisme local, en revitalisant les centres-villes et renforcer le tissu social.

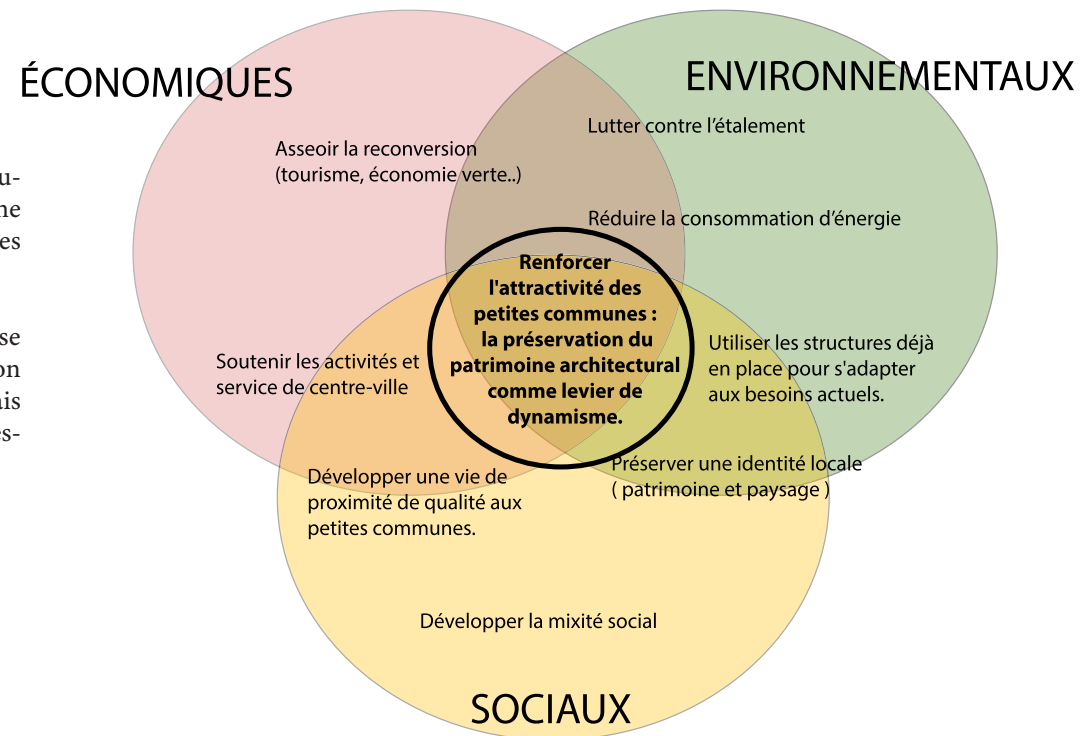


Fig 2 : Diagramme des enjeux soulevés par la valorisation du patrimoine

1.2.2 Le patrimoine bâti des communes périurbaine en déclin : une opportunité

Une étude menée par Sites & Cités remarquables de France en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication en avril 2017 auprès de 54 communes de moins de 10000 habitants, *Patrimoines et revitalisation des centres-bourgs*,

Démontre que les centres-bourgs peuvent renforcer leur attractivité et améliorer la qualité de vie de leurs résidents, en mettant l'accent sur la valorisation de leur héritage culturel et naturel, il est écrit :

*« Ainsi, un certain nombre de ces collectivités accumulent sur leur territoire différents outils, permettant une prise en compte des patrimoines selon différents aspects (protection, valorisation, médiation et développement local). La forte prédominance de ces outils sur les différents territoires démontre l'importance qu'occupent le patrimoine et le paysage sur ces centres-bourgs. Intégrer sa dimension dans les projets de revitalisation peut participer véritablement à la redynamisation de ces territoires, en permettant d'offrir un cadre de vie de qualité aux habitants. » *1*

L'utilisation stratégique du patrimoine comme levier pour impulser des dynamiques de développement au sein des territoires peut se révéler être une démarche extrêmement bénéfique. À différentes échelles, le patrimoine, grâce à des projets de réhabilitation, de reconversion, de restructuration, de transformation..., peut devenir un moteur de revitalisation. Ces interventions, loin de se limiter à la simple conservation, visent à redonner vie à des sites parfois oubliés ou sous-utilisés, en les adaptant aux besoins contemporains sans pour autant altérer l'essence.

Dans cette logique, on peut lire dans *Les patrimoines, leviers de développement des territoires. Rapport d'autosaisine* :

« le patrimoine doit être perçu comme un élément à part entière de l'aménagement et du développement du territoire : le patrimoine doit s'intégrer au projet de territoire en même temps que le projet de territoire peut s'appuyer sur le patrimoine. »*2

Le patrimoine architectural ne représente pas une contrainte ou un fardeau, mais une source de richesse et d'opportunité.

En soutenant les territoires, il contribue à l'éclat d'un pays. Aujourd'hui plus que jamais, le patrimoine occupe une place centrale dans les enjeux cruciaux pour les collectivités territoriales françaises et leur devenir. Le potentiel de revitalisation des petites villes par le biais du patrimoine est une préoccupation contemporaine majeure, qui anime les esprits.

Un rapport du 05.07.2020, de Michel Dagbert et Sonia de la Provote, sénateurs, sur la protection, rénovation et valorisation du patrimoine architectural historique, développe cette idée à propos du patrimoine architecturale, *« sa protection, sa restauration et sa valorisation constituent des vecteurs à part entière de développement de nos communes. Faire revivre des centres-villes et des centres bourgs, favoriser le développement de l'économie locale, soutenir la création d'emplois non délocalisables, former et transmettre des savoir-faire... Loin de gêner le progrès, le patrimoine le génère. »*3*

Le patrimoine s'établit comme un catalyseur de la dynamique territoriale.

*1 : DE LAJARTRE, M. (2017). Etude : Patrimoines et revitalisation des centres-bourgs. p.5 <https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2018/07/2017-Etude-Patrimoines-et-revitalisation-des-centres-bourgs-Version-web.pdf> consulté le 08/03/24

*2 : Régional, N. C. É. S. E. E., & Cambray, R. (2022). Les patrimoines, leviers de développement des territoires : rapport d'autosaisine proposé par la Commission n° 2 «Développement des territoires et mobilité.» p.34 consulté le 19/04/2024

*3 : Protéger, rénover, valoriser le patrimoine historique architectural | Ordre des architectes. (s. d.). Ordre des Architectes. <https://www.architectes.org/protéger-renover-valoriser-le-patrimoine-historique-architectural-90490> consulté le 19/04/2024

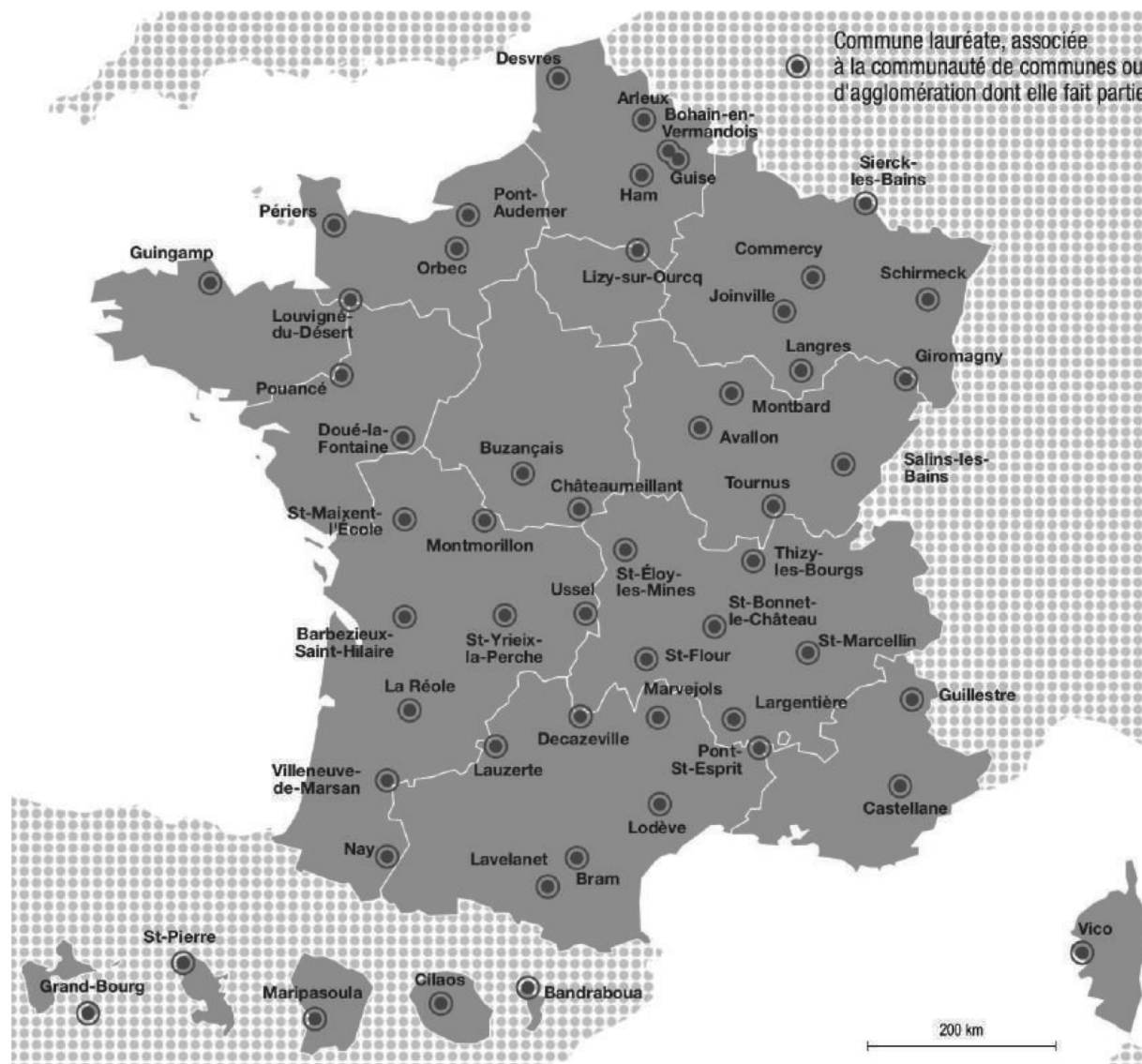


Fig 3 : Carte des 54 communes ayant participé à l'étude « Patrimoines et revitalisation des centres-bourgs »

1.2.2 Le patrimoine bâti des communes périurbaine en déclin : une opportunité

Selon ce rapport de 2020, il est estimé que 23 % des édifices classés au titre des monuments historiques sont en mauvais état ou en péril. Il est mentionné que les communes sont les premières propriétaires de biens immobiliers culturels, en possédant 41% des monuments historiques protégés classés ou inscrits. Le reste est divisé entre l'état et les propriétaires privé (détiennent 43%). Selon la fondation du patrimoine, 55 % des édifices protégés sont situés dans des communes de moins de 2 000 habitants. Cependant, ces dernières sont souvent confrontées à des difficultés pour financer la gestion, l'entretien, ou la restauration de ces patrimoines.

J'ai retenu trois recommandations dans ce rapport *1 :

- Rendre plus actif le patrimoine en sensibilisant les maires au développement de nouveaux usages du patrimoine historique bâti dont les communes sont propriétaires, notamment la reconversion en logements, en commerces, ou encore en lieux de vie ou de services aux usagers. (R. n° 8)
- Privilégier les opérations de réhabilitation du bâti existant plutôt que les constructions nouvelles afin de préserver et valoriser le patrimoine, en particulier dans le cadre des initiatives de revitalisation des centres-villes et des centres bourgs. (R. n° 11)
- Encourager les maires à déployer des projets innovants et hybrides mêlant la protection du patrimoine, le développement du commerce, de la culture et de l'éducation, en envisageant, par exemple, la mise à disposition d'un édifice ou d'un bâtiment communal d'intérêt patrimonial à des artistes ou des associations en échange d'un projet de réhabilitation autofinancé. (R.n° 12)

Ces recommandations ont été formulées afin d'orienter les actions des collectivités territoriales françaises. Elles insistent sur la nécessité de repenser l'utilisation des bâtiments historiques détenus par les communes, en encourageant leur reconversion en espaces dynamique.

Elles soulignent également l'importance de prioriser l'utilisation des bâtiments existants plutôt que la construction de nouvelles structures, afin de préserver l'identité et l'histoire des centres-villes et bourgs. De plus, elles encouragent les maires à promouvoir des projets innovants qui combinent la préservation du patrimoine avec le développement économique, culturel et éducatif, offrant ainsi de nouvelles opportunités pour dynamiser les territoires tout en préservant leur héritage historique.

Il est nécessaire d'avoir une approche proactive et novatrice dans la gestion du patrimoine architectural, en vue de préserver son héritage historique tout en le rendant pertinent et bénéfique pour les générations futures.

Sites & Cités révèle finalement que « *pour attirer les habitants et les activités, tout comme les touristes, il faut s'appuyer sur les spécificités du territoire : patrimoines architecturaux, urbain et immatériel.* ». *2

Le patrimoine bâti se révèle être un catalyseur essentiel pour le développement territorial durable, mais pour cela il doit être investi de manière réfléchie et concertée.

Le livre Quand le patrimoine fait vivre les territoires, explique que l'approche patrimoniale des biens est cruciale pour « permettre à l'espace rural de rester un espace de vie », en équilibrant les aspects sociaux, techniques, économiques, mentaux et culturels. Elle permet de fonder une politique intégrée de développement et d'aménagement.*3

*1 : Dagbert, M., & Provote, S. (2020). Protéger, rénover, valoriser le patrimoine historique architectural. Ordre des Architectes. <https://www.architectes.org/protger-renover-valoriser-le-patrimoine-historique-architectural-90490> consulté le 19/04/2024

*2 : DE LAJARTRE, M. (2017). Etude : Patrimoines et revitalisation des centres-bourgs. p.5 <https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2018/07/2017-Etude-Patrimoines-et-revitalisation-des-centres-bourgs-Version-web.pdf> consulté le 08/03/24

*3 De France, F. D. P. N., Du Patrimoine Ethnologique, M., & De la Fonction Publique Territoriale, C. N. (1995). Quand le patrimoine fait vivre les territoires. FeniXX. consulté le 16/03/2024

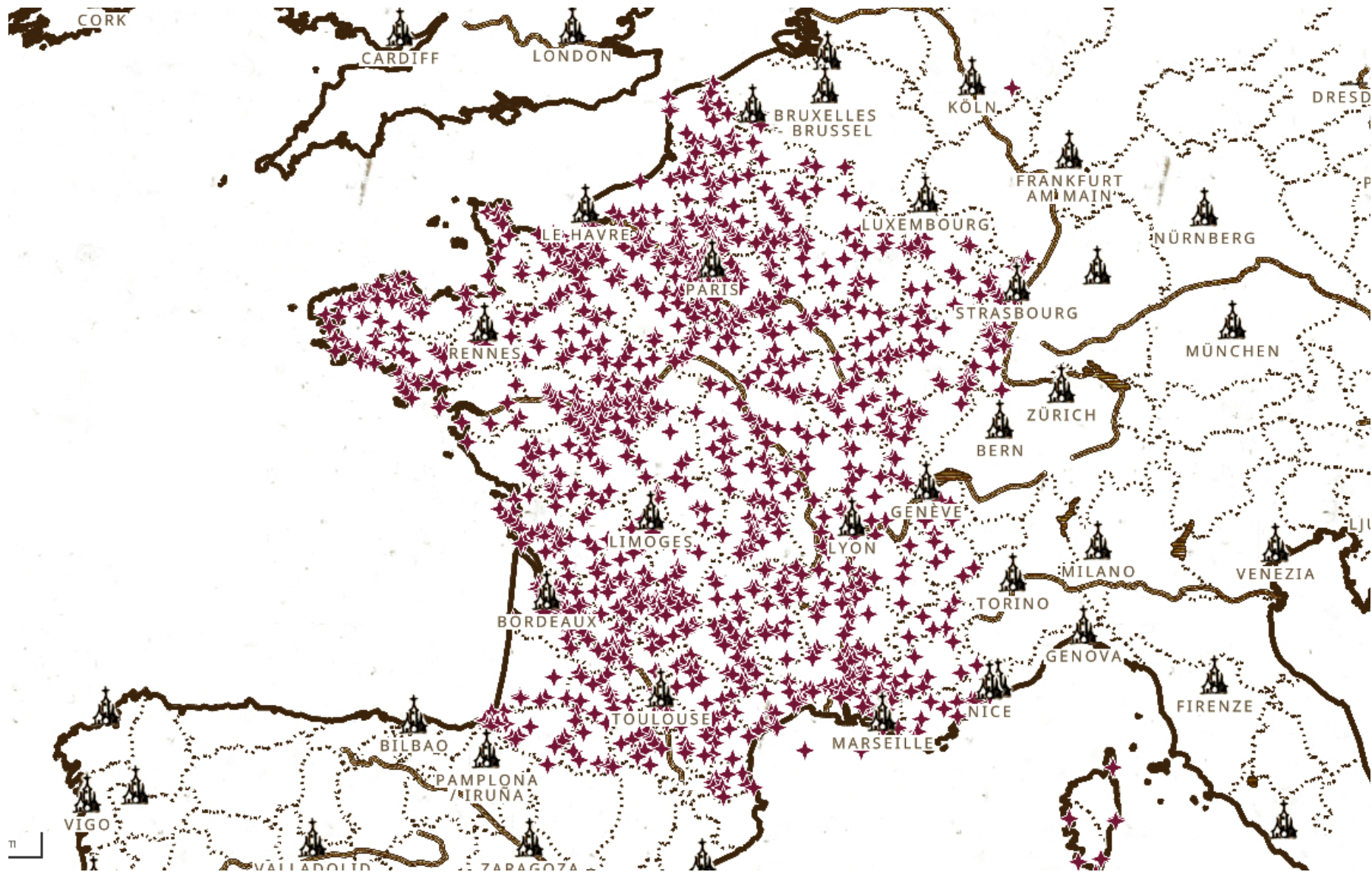


Fig 4 : Carte des immeubles protégés au titre des monuments historiques en France

Définition des termes requis : les différents modes d'intervention sur le patrimoine :

Le terme **conservation** englobe toutes les actions menées dans l'objectif d'assurer la sauvegarde d'un monument.

*« On entend par conservation tous les processus d'entretien d'un lieu dans le but d'en conserver l'importance culturelle. Cela peut comprendre, selon les circonstances, les processus de maintien ou de réintroduction d'un usage, les processus de maintien de souvenirs et de significations, les processus de maintenance, de préservation, de restauration, de reconstruction, d'adaptation et d'interprétation et implique le plus souvent une association de plusieurs de ces processus. »*1*

Le terme de **restauration** selon Norme européenne EN 15898 : 2011 (F) Terme 3.3.7:

*« Actions entreprises sur un bien en état stable ou stabilisé, dans le but d'en améliorer l'appréciation, la compréhension et/ou l'usage, tout en respectant son intérêt patrimonial et les matériaux et techniques utilisés. »*2*

Charte de Venise, 1964, explique : *« La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. ... »*3*

Par ces deux définitions, la restauration apparaît comme un acte qui permet de retrouver une cohérence au monument blessé par le temps. En revanche, il est important que la restauration ne privilégie pas la forme à l'usage, prenant le risque de figer le bâtiment dans le temps, le déconnectant de son contexte actuel. *4

Le terme **réhabilitation** selon la norme européenne EN 15898 : 2011 (F) Terme 3.5.8 :

*« Interventions sur un bien immobilier afin de lui restituer une fonctionnalité antérieure présumée, de l'adapter à une fonction différente ou à des normes de confort, de sécurité et d'accès. »*5*

On peut aussi s'appuyer sur les mots de Emmanuelle Real et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) *« La réhabilitation, en architecture, consiste à améliorer l'état d'un bâtiment dégradé ou simplement ancien afin qu'il puisse conserver sa vocation initiale. Cette opération de remise en état s'accompagne d'une mise en conformité du lieu selon les normes en vigueur, que ce soit en matière de sécurité, d'hygiène, de confort ou d'environnement. »*6*

On comprend que la réhabilitation permet de réadapter un bâtiment aux exigences actuelles sans pour autant changer sa fonction initiale.

*1 : Leveque, M. (2020). Termes relatifs aux principes d'intervention sur le patrimoine culturel. Dans Ministère de la Culture (ISBN 978-2-11-162869-4). Direction générale des patrimoines. consulté le 17/03/2024

*2 : Ibid.

*3 : Gazzola, P. et al., (1965). Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (charte de Venise 1964). Icomos. Consulté le 20 février 2024, à l'adresse <https://www.icomos.org/fr/informations-pratiques/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/171-charte-internationale-sur-la-conservation-et-la-restauration-des-monuments-et-des-sites> consulté le 20/09/2023

*4 : CHOAY Françoise, Le patrimoine en questions : Anthologie pour un combat : La conférence de Venise, Éditions Seuil, coll « La couleur des idées », Paris, le 22 octobre 2009, p 197 consulté le 17/03/2024

*6 : Real, E. (2015). Reconversions. L'architecture industrielle réinventée. In Situ, Revues des Patrimoines. <https://journals.openedition.org/insitu/11745#tocto4n9>, article 42 consulté le 17/03/2024

Définition des termes requis : les différents modes d'intervention sur le patrimoine :

Le terme **reconversion** toujours selon Emmanuelle Real et le CAUE exprime « la volonté consciente et raisonnée de conserver un édifice dont la valeur patrimoniale est reconnue tout en lui redonnant une valeur d'usage qu'il a perdue. Contrairement à la réutilisation, le changement d'usage qui s'opère lors d'une reconversion nécessite l'adaptation du bâti à ce nouvel usage, mais ces transformations s'effectuent dans le respect de l'esprit du lieu et en conservant la mémoire de la fonction originelle. »*1

La reconversion d'un bâtiment vise à le valoriser en lui redonnant une place, un usage répondant aux besoins actuels. Ce processus ne fige pas le bâtiment dans sa configuration d'origine mais lui permet de s'inscrire dans notre époque.

L'architecte et urbaniste Philippe Robert propose d'utiliser le préfixe « trans » soulignant le caractère négatif du préfixe « re » (reconversion, réhabilitation, rénovation...). « *Intervenir sur un bâtiment, c'est aussi le transformer, le transfigurer ou le transmuter* », ces verbes induisent une direction vers l'avenir, traitant le patrimoine bâti comme un « *héritage à faire revivre* » par l'utilisation de techniques et matériaux contemporains et non seulement comme un « *passé à conserver avec révérence* »*2.

G.Amsellem écrit :

“Transformer les édifices, c'est refuser d'effacer les mémoires qu'ils recèlent.” *3

La réflexion sur le choix architectural et fonctionnel des édifices est primordiale, et nécessite d'adapter les programmes aux besoins et enjeux locaux :

“Il n'y a pas d'architecture sans programme. Sans programme, l'architecture est sculpture, ruine, objet banal ou poétique sans destination.” Bernard Tschumi*4

Il est important de comprendre les enjeux sociétaux d'un site laissé à l'abandon et sa revalorisation possible. Définir un programme qui témoigne de notre époque, permettant de révéler un site oublié. Le programme se doit de se placer dans une logique de revalorisation du patrimoine délaissé, il doit être en mesure de s'ancrer dans la culture locale afin de redonner vie à ce patrimoine.

Alors, quelles stratégies peuvent être adoptées pour investir au mieux le patrimoine architectural délaissé dans les petites communes de France ?

*1 REAL, Emmanuelle. Reconversions. L'architecture industrielle réinventée. In Situ, Revues des Patrimoines. 2015, <https://journals.openedition.org/insitu/11745#tocto4n9>, article 42 consulté le 17/03/2024

*2 TEXIER, Simon. L'architecture, pour les nuls, Paris, First Editions, 2013, p 291 consulté le 14/04/2024

*3 Amsellem.G.(2015). Un Bâtiment, combien de vies : La transformation comme acte de création, Paris et Milan, Cité de l'architecture & du patrimoine et Silvana Editorial, 2015, p.7 consulté le 15/04/2024

*4 Tschumi.B.Un Bâtiment, combien de vies : La transformation comme acte de création, Paris et Milan, Cité de l'architecture & du patrimoine et Silvana Editorial, 2015. p.245 consulté le 15/04/2024

1.3.1 Geler le patrimoine architectural : la muséification

Il ne suffit pas de préserver ces sites en tant que simples vestiges du passé, mais plutôt de les réinventer pour qu'ils continuent à être pertinents et utiles dans le monde moderne. Cela signifie que chaque modification doit être motivée par une réelle nécessité d'utilisation et par des objectifs clairs qui bénéficient à la population locale.

Négliger cet aspect et nous contenter de transformer ces lieux en espaces muséaux figés dans le temps, risque de créer des environnements qui n'ont plus de résonance avec les besoins et les aspirations des générations actuelles. Ces lieux peuvent alors perdre leur capacité à inspirer et à engager les personnes qui les fréquentent, les tenant à distance plutôt que de les inviter à s'approprier leur histoire et leur patrimoine.

« La muséification est un processus visant à donner un caractère de musée à un lieu, généralement urbain. Autrement dit, à faire d'un lieu vivant un lieu principalement visité temporairement. »^{*1} Ce concept est fréquemment utilisé pour décrire certaines tendances d'urbanisme, qui vise à transformer un espace ou une pratique en un objet de conservation et de valorisation touristique, similaire à ce que l'on trouve dans un musée. Cette forme de patrimonialisation fige le patrimoine dans des lieux de visite délimités, qui alors n'existe plus que pour lui-même, sans s'intégrer dans la vie dynamique local, devenant alors davantage une attraction touristique qu'un espace de vie authentique.

Françoise Choay historienne des théories et des formes urbaines et architecturales, dans son livre le patrimoine en question explique que la capacité à penser et habiter un patrimoine de façon contemporaine implique une collaboration entre urbanistes, architectes et habitants pour réapproprier et réutiliser les héritages (sites et bâtiments).

« En d'autres mots, nous devons arracher sites et édifices anciens à leur ghetto muséal et financier. L'objectif est réalisable aux seules conditions de :

- doter ces lieux de nouveaux usages adaptés à la demande sociale contemporaine ;
- renoncer au dogme de leur intangibilité et au formalisme de la restauration historique ;
- savoir procéder aux transformations nécessaires en associant le respect du passé et la mise en œuvre des techniques contemporaines de pointe. »^{*2}

De ce fait, toute intervention sur le patrimoine doit être précédée d'une réflexion approfondie sur le type d'utilisation et le public concerné. Cela nécessite une réévaluation non seulement de l'aspect physique des lieux, mais aussi de la fonction et de la signification au quotidien. En posant ces questions cruciales sur le bon usage du patrimoine, les transformations vont respecter à la fois l'intégrité du bâtiment, tout en le rendant pertinent et accessible pour les générations actuelles et futures. « La ville de demain va-t-elle définitivement reléguer les villes du passé au musée du patrimoine historique? N'est-il pas possible, au contraire, d'intégrer villes, centres et quartiers anciens dans la vie quotidienne de l'ère numérique, de les rendre à des usages qui ne soient pas ceux de l'industrie culturelle ? »^{*2} se demande Françoise Choay.

Les programmes qui relèvent de l'éducation, la culture etc... deviennent un moyen de marquer la vie des locaux, répondant alors aux besoins des communes périurbaines et rurales. Le patrimoine permet de rassembler les gens, de favoriser les échanges intergénérationnels, et de valoriser le patrimoine local sous de nouvelles formes. Ces programmes doivent être des moteurs de développement social, économique et culturel ; créant des opportunités pour les habitants de s'engager activement dans la vie de leur commune et de contribuer ainsi au renouveau du bâti ancien.

^{*1} École normale supérieure de Lyon. (2022). Muséification — Géoconfluences. Géoconfluences ENS de Lyon. https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/museification?fbclid=IwAR2Ke2Zp6BcNDGIS1vAl-v4Kk0eY7VS_mxP3e8-9Mq3su9LKPhGZtrf_6wzE consulté le 12/04/2024

^{*2} * Françoise Choay, Le patrimoine en question : Anthologie pour un combat, p.45, https://www.cairn.info/revue-esprit-2009-11-page-194.htm?casa_token=vfEtaibqCxEAAAAA:_ToYcCvrQcjwmHJ8JvE18th-hvKyUYH2Lf9aZpZpXLRZhnQmmjrtld2xsgjbJC2HoLFcrQjZS consulté le 12/04/2024

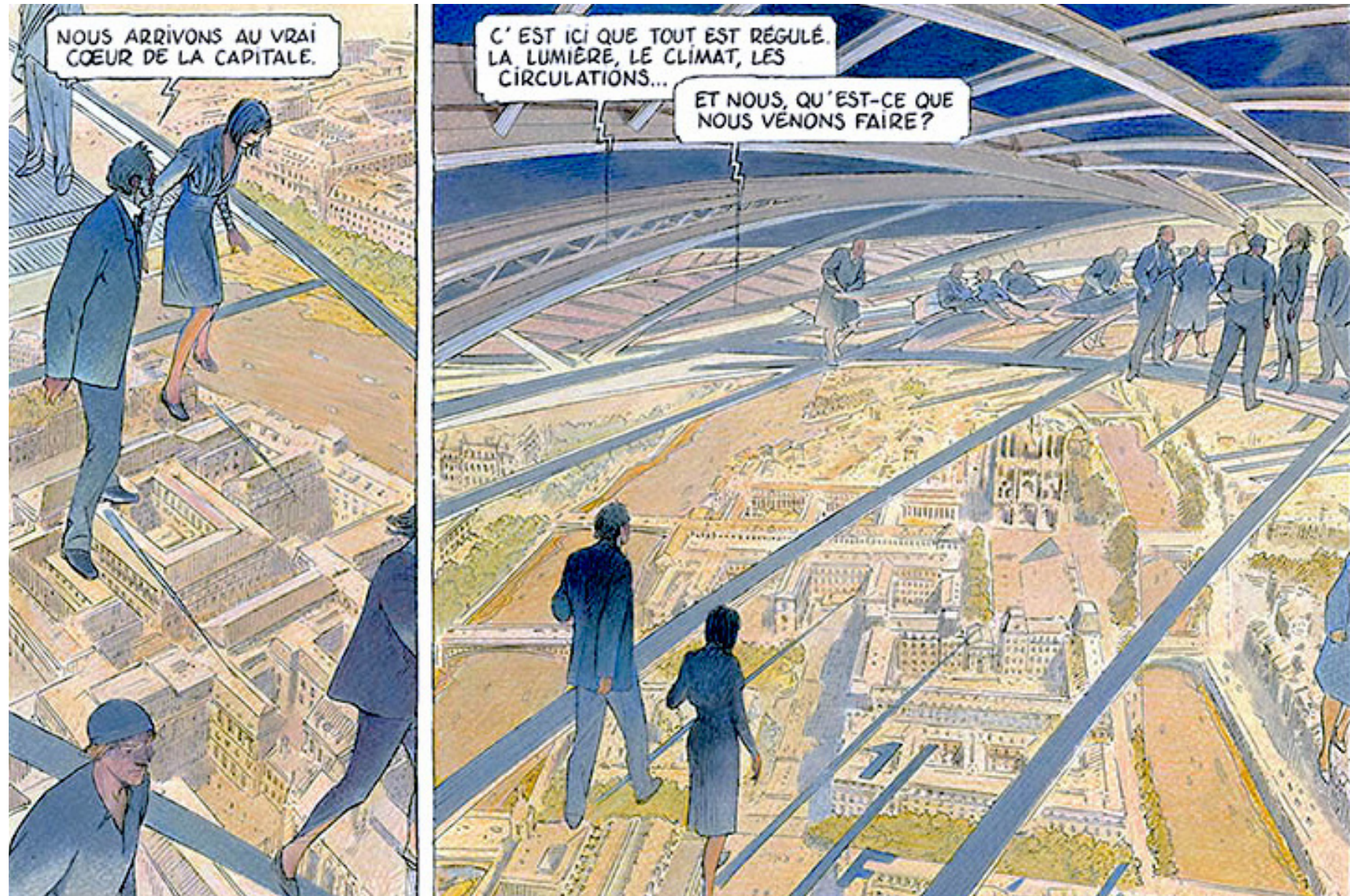


Fig 5 : Illustration mettant en lumière le problème de la «muséification» du patrimoine Paris @François Schuiten – Benoît Peeters -Casterman

1.3.2 Le patrimoine : un levier de revitalisation de la ville ?

A travers la revalorisation d'un patrimoine architectural délaissé, de nombreuses opportunités sociales, culturelles et économiques se présentent. Dans, des ré-usages du patrimoine, L.Gillotrepenser écrit « *repenser les relations entre patrimoine et développement des territoires, en dépassant la traditionnelle opposition entre un strict conservatisme patrimonial et un développement faisant table rase des héritages architecturaux.* »*1

De son côté, Viollet-Le-Duc affirme : « *Le meilleur moyen de conserver un édifice, c'est de lui trouver un emploi* »*2

L'idée est de rendre une valeur par l'usage aux espaces aujourd'hui délaissés.

Réinvestir, réhabiliter et restaurer le patrimoine constituent un engagement forts qui contribue à la fois à sa préservation et à sa mise en valeur. Réactiver ces lieux signifie non seulement en prendre soin, mais aussi les adapter aux besoins et aux aspirations d'un territoire et de ses habitants.

« *On ne peut restaurer, ou mieux : conserver, qu'à condition de transformer. Il faut actualiser la signification du monument, éclairer le témoignage du passé d'un nouveau jour qui le rende perceptible par une sensibilité de notre époque. Ce sont parfois des éléments nouveaux qui mettent en valeur ceux du passé.* »*3

La justification de la nature des interventions réside en grande partie dans la valeur accordée à l'édifice. Mettre en place une notion d'usage permet de réinsérer le monument dans un esprit commun en exploitant le potentiel historique et poétique du lieu.

L'usage replace le monument dans notre temporalité, prolongeant son histoire, le sauvant de la désagrégation progressive.

Dans l'article 5 de la Chartre de Venise de 1964, il est clairement mentionné cette idée :

« *La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ;* »

Le concept de «fonction utile à la société» va au-delà de la simple sauvegarde du monument, le seul objectif ne peut pas être de seulement sauver ce patrimoine.

La nouvelle fonction attribuée à un édifice historique doit être véritablement significative pour la société contemporaine.

Ce Ré-emploi doit contribuer à redonner une place et une utilité au bâtiment dans le contexte actuel, tout en préservant son caractère et son intégrité historique.

Cette démarche nécessite une analyse approfondie des besoins locaux, à la fois socio-economiques et environnementaux

Les communes en déclin, ont toutes les raisons de s'appuyer sur leur patrimoine local lors d'un projet de revitalisation,

Cette stratégie est un moyen de revitaliser les communes périurbaines en donnant une nouvelle vie à ces éléments d'histoire de France, tout en s'inscrivant dans un dynamisme territorial.

Les caractéristiques propres d'un territoire, doivent constituer la base fondamentale de tout processus de développement économique et social, plutôt que de se conformer à un «modèle général importé». *4

*1 Gillot, L. (2016). Des ré-usages du patrimoine. Histoire Urbaine, n° 46(2), 177-179. <https://doi.org/10.3917/rhu.046.0177> consulté le 10/04/2024

*2 Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française, 1854-1868 consulté le 06/04/2024

*3 Maheu-Viennot, I. & Philippe, R., (1986). Créer dans le créé. L'architecture contemporaine dans les bâtiments anciens. Centre Georges Pompidou et ICOMOS France. « Essais et documents ». Paris : Electa Moniteur, p. 239 consulté le 06/04/2024

*4 Vernières, M. (2015). Le patrimoine : une ressource pour le développement. Techniques Financières et Développement, 118, 7-20. <https://doi.org/10.3917/tfd.118.0007> consulté le 06/04/2024

1.3.2 Le patrimoine : un levier de revitalisation de la ville ?

Enfin, investir le patrimoine engendre des retombées économiques.

D'abord en stimulant l'activité des entreprises locales. La réalisation de tels projets, implique l'emploi de travailleurs qualifiés, l'achat de matériaux locaux et l'engagement de services professionnels, ce qui stimule l'économie locale. Les entreprises de construction locales, les métiers de la restauration, les commerces de proximité peuvent ainsi bénéficier de nouvelles opportunités d'emploi, contribuant ainsi à la croissance économique de la zone.

Par ailleurs, des programmes comme l'éducation, la culture, a le potentiel de dynamiser l'activité économique de différentes manières. H.Digne dans la culture, une des clés du développement durable écrit : « Dans cette perspective nouvelle se dessine une combinaison gagnante permettant de renforcer l'attractivité des territoires : l'association des investissements culturels, du développement des universités et de la protection du cadre de vie, réunissant ainsi les conditions du développement durable »*1

L'ouverture de nouveaux lieux attire de nouvelles populations, générant ainsi des retombées économiques indirectes telles que les dépenses dans les commerces locaux, les restaurants et les hébergements... Comme le défend K. Benazzouz Boukhalifa : « le patrimoine constitue un enjeu essentiel pour le développement durable comme ressource non renouvelable à préserver, potentiellement utilisable. Le patrimoine est doté d'une double nature, économique et culturel. Il contribue à la qualité de vie en ville et à la valorisation de l'image de celle-ci, mais également à son développement par la valeur économique, largement reconnu aujourd'hui comme une source de revenu importante par le biais de sa mise en valeur et du tourisme. »*2

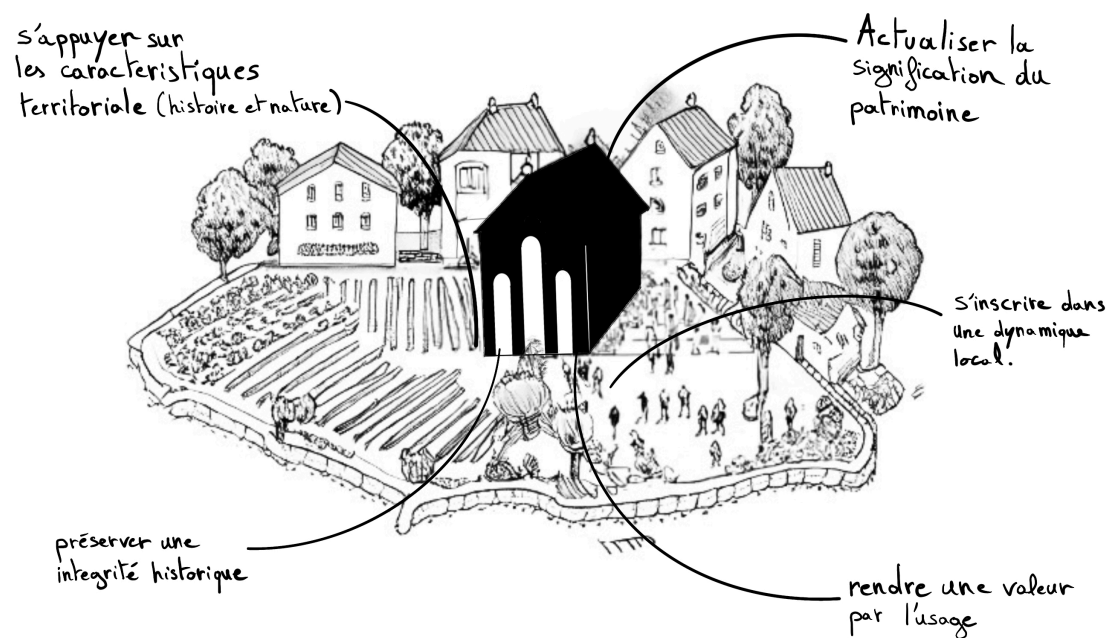


Fig 6 : Illustration des principaux points pour faire du patrimoine bâti un levier de revitalisation de la ville

*1 Digne, H. (2010). La culture, une des clés du développement durable. Annales des Mines - Réalités industrielles, 2010, 105-108. <https://doi.org/10.3917/rindu.102.0105> consulté le 24/04/24

*2 BENAZZOZ BOUKHALIFA, K. (2009). La stratégie de sauvegarde du patrimoine culturel, une contribution au développement durable : Cas de la ville de Bejaia. UMMTO, p. 145-154. Consulté le 20 juin 2023, <https://www.ouvrages.crasc.dz/pdfs/2012-amnagement-urbain-fr-benazzouz.pdf>

1.3.3 Étude de cas : l'église Sainte-Marie de Sarlat

Les communes doivent faire face au coût de l'entretien du patrimoine bâti qui se meurt. Certaines finissent par prendre la décision de les détruire si l'état de l'édifice est trop préoccupant.

Au début des années 2000, la commune de Sarlat-la-Canéda avec un peu plus de 9000 habitants, a fait face aux conséquences de la désaffection. Elle a finalement décidé de ne pas détruire mais de valoriser son église Sainte-Marie.

Voyons comment cette décision a été bénéfique pour la commune.

Implantée sur la place du centre-ville, l'église Sainte-Marie dont la majeure partie fut construite XIV^e siècle, a subi les différentes guerres et conflits religieux et fut finalement désacralisée pendant la révolution française, et revendu en plusieurs petites parcelles. Après cela, comme bon nombre d'édifices, elle a subi de multiples modifications, en partie détruite pour la récupération des pierres. Plus tard, à la suite de ce parcellement, elle a été utilisée comme usine de salpêtre, transformée en boulangerie, en commerce de charbon... Au cours du XX^e siècle, elle a été investie en bureau de poste puis en dispensaire. Enfin, à la fin du X^e siècle après avoir accueilli des bureaux d'associations diverses, l'église est laissée à l'abandon. C'est alors que le maire de l'époque souhaite redonner sa place à l'église dans la vie locale de la ville.

A l'époque, Jean-Jacques de Peretti, maire de Sarlat explique « *Cette église est un élément fort de redynamisation du centre-ville. Elle aura une triple fonction en accueillant, en matinée, un marché permanent de 12 à 18 commerces, une salle sous charpente de 250 m² et deux mezzanines qui recevront des expositions culturelles. Enfin, l'implantation d'un ascenseur panoramique renforcera l'attractivité touristique* »

Le projet est confié à l'architecte Jean Nouvel, originaire de la ville. Il se déroule en deux phases, entre 1999 et 2012. La première phase concerne le travail sur la nef, l'architecte a voulu redonner sa force à l'église. Pour cela, dès l'entrée deux portes monumentales en acier anthracite viennent la marquer. Tous les éléments contemporains sont en acier, se distinguant de la pierre d'origine. De plus, les planchers et cloisonnements qui divisaient la nef ont été supprimés permettant de retrouver le grand espace initial, prêt à accueillir le marché couvert, s'établissant comme une halle pouvant accueillir plusieurs types de programmes.

Des mezzanines en acier ont été ajoutées au niveau des collatéraux destinées à accueillir des expositions. À l'intérieur, la lumière naturelle est abondante par la rosace de la façade et les hautes baies. La seconde phase vient traiter le clocher dans lequel a été installé un ascenseur-belvédère en verre parcourant l'intérieur de la tour avant de délivrer une vue panoramique à 360° sur les toits de la ville.

L'église est aujourd'hui un lieu où l'on peut faire son marché dans un espace historique marquant, mais aussi découvrir une exposition passagère. Passé l'heure du marché, les lieux peuvent être animés de spectacles et de divers événements. L'objectif du projet est d'être un pivot de la renaissance sociale des quartiers anciens. La revalorisation de ce patrimoine a permis d'établir un lieu multifonctionnel dynamique au cœur de la ville faisant revivre l'église autrefois oublié.

Ce projet contribue à approfondir la réflexion sur la transformation d'un monument historique, à l'heure actuelle l'église retrouve une place forte dans la ville, ancrée dans la vie quotidienne des habitants, mais aussi dans le séjour des touristes qui ont été 26.000 visiteurs sur les 12 premiers mois de mise en service de l'ascenseur-belvédère de l'église Sainte-Marie, elle est devenue incontournable.



Fig 7 : Photo actuel de l'église Sainte-Marie de Sarlat



Fig 8 : Photo du marché installé dans la nef



Fig 9 : Photo de l'ascenseur-belvédère en verre dans la tour

CHAPITRE 2. RAPPORT ENTRE ARCHITECTURE CONTEMPORAINE ET PATRIMOINE : ENJEUX

« Dans la ville, l'Histoire est aussi l'avenir. Elle structure toute pensée, elle revient toujours. »*

*Christian de Portzamparc, architecte urbaniste, prix Pritzker d'architecture 1994.

Comment ces deux univers peuvent-ils se lier ?

Comment les faire coexister et fonctionner ensemble ?

Comment gérer le rapport et la relation entre différentes époques ?

2.1 AGIR SUR LE PATRIMOINE : LES DÉBATS

2.1.1 Origines de la préservation du patrimoine en France

La réhabilitation, la reconversion d'un patrimoine Architectural par une architecture contemporaine n'est pas une réponse évidente, qui bien souvent divise.

L'architecte doit se réapproprier l'esprit d'un lieu, le repenser avec sa réflexion d'homme moderne sans perdre l'âme du bâti.

L'idée de protéger le patrimoine culturel émerge dès la Renaissance et se structure au cours de la Révolution Française, Une prise de conscience de l'importance du patrimoine monumental et de la nécessité de sa préservation apparaît.

En 1837, la France établit la Commission des monuments historiques pour recenser et superviser la préservation et la maintenance du patrimoine architectural.

La loi du 30 mars 1887, représente une étape majeure dans la protection du patrimoine historique.

Elle établit les fondements juridiques pour la conservation des monuments historiques et des objets d'art.

Elle prévoit que les immeubles et meubles appartenant à l'État, ainsi que ceux présentant un intérêt national sur le plan historique et artistique, sont automatiquement classés.

Tout type de restaurations ou de destructions, nécessite alors l'approbation préalable de l'État. Dès le printemps 1887 est reconnu l'importance de la préservation du patrimoine.

2.1.2 Émergence des Débats et Doctrines sur la restauration : deux visions opposées

C'est dans ce contexte que les doctrines relatives aux interventions à réaliser sur les anciens bâtiments émergent, animant les débats sur la façon de traiter ce patrimoine. La restauration existe déjà depuis des siècles, mais elle n'a jamais été théorisée en principes stables.

Deux grandes visions s'opposent alors. Un débat entre interventionnisme et conservation, avec d'un côté comme représentant l'architecte français Viollet-le-Duc et de l'autre l'écrivain britannique John Ruskin.

Eugène Viollet-le-Duc, est réputé pour être l'architecte du 19e siècle qui intervint le plus sur les édifices anciens. Il a joué un rôle central dans l'élaboration des premières doctrines de restauration des monuments historiques.

Son approche, exposée dans son célèbre ouvrage Dictionnaire raisonné de l'architecture française du 11e au 16e siècle, consiste à considérer la restauration comme un acte de réinvention totale de l'édifice.

Il écrit : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. »*1

Pour lui, restaurer un monument ne signifie pas simplement le conserver ou le réparer, mais plutôt le rétablir dans un état complet qui aurait pu exister à un moment donné de son histoire.

*1 Viollet-Le-Duc. (1867). Dictionnaire raisonné de l'architecture française du 11e au 16e siècle. p.62 <https://www.gutenberg.org/cache/epub/30781/pg30781-images.html> consulté le 11/04/24

Il mettait en avant l'idée de réinvention totale des monuments, avec pour objectif de retrouver leur unité stylistique.

Cette vision l'a amené à entreprendre des restaurations audacieuses, comme celle du Château de Pierrefonds et de la cathédrale Notre-Dame de Paris, où il a rétabli des éléments architecturaux disparus, imaginé des détails décoratifs et du mobilier.

Viollet-le-Duc justifie ses rénovations par une approche rationnelle fondée sur des études archéologiques approfondies. Il affirme que ses restaurations doivent être comprises dans le contexte d'une protection pionnière du patrimoine monumental français, largement dévasté par les conséquences de la Révolution et de l'abandon.

En revanche en reconstruisant des parties entières de l'édifice médiéval dans un style qu'il pense authentique, certaines critiques considèrent que cela relève davantage du pastiche que de la restauration fidèle à l'histoire du monument. Ses interventions ont parfois été qualifiées d'anachroniques, avec l'ajout d'éléments décoratifs et architecturaux qui ne correspondent pas nécessairement à l'époque.

Ces ajouts ont suscité des débats sur la légitimité de telles interventions, certains les considérant comme des altérations de l'authenticité du monument, relevant davantage de la création artistique que de la préservation du patrimoine historique. Les interventions de Viollet-le-Duc, qui idéalisent les époques passées et se manifestent sous forme de pastiches, peuvent être perçues comme une réécriture trompeuse de l'histoire.



Fig 10 : Vue cavalière du château en partie restauré. Aquarelle par E. Viollet-le-Duc



Fig 11 : Photo historique de la restauration de Notre Dame par E. Viollet-le-Duc

2.1 AGIR SUR LE PATRIMOINE : LES DÉBATS

2.1.2 Émergence des Débats et Doctrines sur la restauration : deux visions opposées

D'un autre côté, John Ruskin, critique d'art britannique, a plaidé en faveur d'une approche conservatrice de la restauration.

Pour lui, restaurer un monument revient à le dénaturer et à altérer son authenticité.

Il défend l'idée que les monuments doivent être préservés dans leur état d'origine, sans intervention humaine. Ruskin insiste sur l'importance de préserver l'histoire et l'âge des monuments, considérant que leur valeur résidait dans leur intégrité historique.

Il prône une vérité archéologique et le respect du monument même s'il est à l'état de ruines. « *L'œuvre prend son sens dans l'authenticité.* »*1

Il s'oppose fermement aux principes de Viollet-Le-Duc, « *Aucune sculpture moderne, ou imitant le style ancien, ne devrait jamais, en aucun cas, être incorporée dans l'édifice d'origine* », dans un texte de 1852, L'ouverture du palais de Cristal.

Il voit dans chaque élément d'un édifice une expression unique de l'histoire, de la culture et de l'âme d'une société.

Ainsi, toute modification apportée à un monument risque de dénaturer sa valeur intrinsèque en lui ôtant une partie de son authenticité et de sa substance.

Selon Ruskin, la beauté et l'intérêt d'un monument résident dans son vieillissement, dans cicatrices du temps qui l'ont façonné.

Les monuments doivent être préservés dans leur état d'origine, car ils sont des témoins intacts du passé.

« *La restauration signifie la destruction la plus complète que puisse souffrir un édifice. [...] Prenez soin de vos monuments, vous n'aurez alors nul besoin de les restaurer. Veillez avec vigilance sur un vieil édifice, comptez-en les pierres, mettez-y des gardes, liez-le par le fer quand il se désagrège, soutenez-le à l'aide de poutres quand il s'affaisse, ne vous préoccupez pas de la laideur du secours que vous lui apportez ; mieux vaut une béquille que la perte d'un membre.* »*1

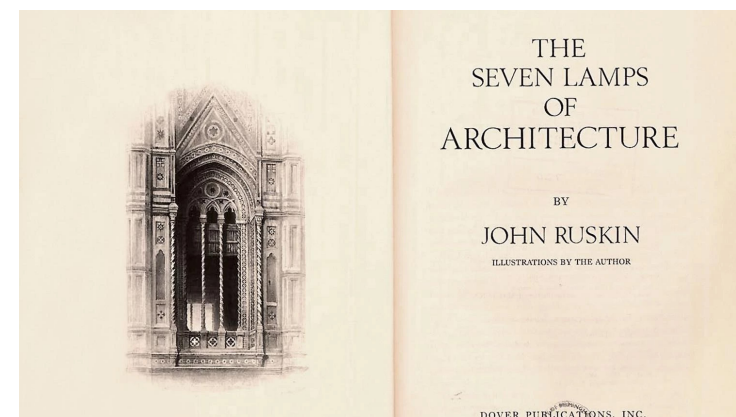


Fig 12 : Couverture Les Sept lampes de l'architecture

2.1 AGIR SUR LE PATRIMOINE : LES DÉBATS

2.1.3 Émergence des Débats et Doctrines sur la restauration : un point d'équilibre ?

Au tournant du XX^e siècle, les idées opposées de Viollet-le-Duc et de Ruskin ont trouvé un compromis dans le manifeste de Camillo Boito, «Conserver ou restaurer» (1893).

Il y présente deux personnages qui incarnent les positions d'Eugène Viollet-le-Duc et de John Ruskin. À travers leurs échanges, il propose une synthèse et une tentative de réconciliation entre ces différentes perspectives. Ce document a posé les bases des principes modernes de la conservation-restauration, en reconnaissant à la fois la légitimité de l'interventionnisme et l'importance de préserver l'authenticité des monuments.

Sa doctrine affirme que le présent a la priorité sur le passé. La restauration a une légitimité si elle se garde de se faire passer pour l'original.

Pour cela, il préconise de marquer les ajouts, corrections, remplacements par des couleurs, des textures, des matériaux qui ne permettent pas l'équivoque. Selon lui, Il est essentiel de ne pas induire en erreur ses contemporains ; au contraire, nous devrions aspirer à l'honnêteté et à la sincérité. La justesse et la nécessité d'une intervention doivent être soigneusement évaluées.

« En s'identifiant à l'esprit de l'architecte ancien, l'architecte moderne lui fait violence et l'adapte à la configuration de son propre cerveau, si bien que l'œuvre qui en résulte n'est plus ni ancienne ni moderne. »*1 Ici est mis en évidence la notion d'une homogénéité de l'œuvre, l'architecture à restaurer doit être investie d'une architecture qui la complète avec la mise en place d'un dialogue entre les deux parties.

A la même époque, l'historien et critique d'art César Brandi, fondateur de l'Institut central de restauration à Rome, publie La Teoria del restauro, en 1963. Il y préconise une équité entre la conservation et la restauration, ainsi qu'entre historicisme et esthétisme. Dans cet ouvrage, Brandi s'inspire de la théorie de Boito.

Il commence par définir l'essence même de l'œuvre d'art, soulignant sa double nature à la fois esthétique et historique. Il met en lumière l'importance de considérer à la fois les matières et les images qui composent une œuvre, insistant sur leur complémentarité et leur interdépendance. Il explore ensuite les dimensions temporelles et spatiales de l'œuvre, soulignant l'importance de comprendre son contexte historique et son interaction avec l'espace physique.

Il propose une approche de la restauration qui vise à rétablir l'unité potentielle de l'œuvre tout en préservant sa matérialité et son intégrité artistique et historique.

« *Voilà la pire hérésie de la restauration : restaurer en imaginant. On demandera à l'œuvre d'art de descendre de son piédestal, de subir l'attraction du temps qui est le nôtre. S'il s'agit d'une œuvre d'art ancienne, on lui demandera une actualité* ».*2

Son objectif est de remédier à l'absence d'homogénéité et de réglementation dans ce domaine en proposant des règles théoriques claires et précises. La restauration, selon Cesare Brandi, requiert une approche méthodique et réfléchie, précédée d'études préalables et historiques.

Cette démarche critique permet de mettre en lumière les valeurs intrinsèques des monuments et de déterminer les interventions les plus appropriées. Par exemple, une statue endommagée à la suite d'une chute accidentelle peut être restaurée, mais si sa destruction est intentionnelle, elle doit rester telle quelle, faisant ainsi partie de son histoire.

*1 Boito, C. (1893). Conserver ou restaurer - trad. Mandosio (2000), p. 32 <https://www.babelio.com/auteur/Camillo-Boito/27194> consulté le 12/04/24

* 2 Brandi, C. (2005). Theory of Restoration. Nardini. tiré de <http://restauration-patrimoine eklablog.com/> consulté le 12/04/24

2.1.4 La création de chartes Internationales sur la conservation

Ces différentes perspectives illustrent les débats et les évolutions dans le domaine de la restauration des monuments historiques. C'est la mise en avant d'un juste équilibre entre conservation et intervention, entre respect de l'authenticité et adaptation aux besoins contemporains. Ces investigations ont mené à la rédaction de texte définissant des règles communes de préservation et de restauration des monuments anciens.

D'abord en 1931 avec la charte d'Athènes, lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, est posé un jalon majeur dans la préservation du patrimoine architectural mondial.

Sept résolutions importantes, établissent les principes fondamentaux de la restauration des monuments historiques.

Ce texte présente les grands principes rédigés de la restauration architecturale pour la première fois.

Ces résolutions soutiennent l'importance de toutes les phases de vie d'un bâtiment et en préconisant le respect de son caractère historique et artistique, sans exclure aucun style d'époque.

Une occupation éduquée et respectueuse des monuments, doit préserver leur continuité historique ou artistique. Il existe la conviction profonde que l'attachement des peuples à leurs monuments est la meilleure garantie de leur conservation.

La charte affirme l'utilité d'une documentation internationale et insiste sur la nécessité d'une collaboration étroite entre archéologues et architectes.

En résumé, la Charte d'Athènes de 1931 définit les bases d'un mouvement international visant à préserver le patrimoine architectural mondial. Elle va contribuer au développement d'organisations et d'initiatives internationales telles que l'Icom et l'Unesco, ainsi que la création du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels.

Enfin en 1964, la charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et des sites, appelée charte de Venise, est rédigée lors du IIème Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques. Ce traité de 16 articles, répartis en 6 sections, a pour vocation de fournir un cadre international pour la préservation et la restauration des bâtiments anciens. C'est toujours un document de référence pour les projets architecturaux menés sur le patrimoine existant. La Charte de Venise s'inspire en partie des idées de Brandi et de Boito-mais également de la Charte d'Athènes en mettant l'accent sur la préservation des édifices remarquables. Elle va au-delà en approfondissant ces principes et en élargissant leur champ d'application.

Elle étend la portée des principes et définit désormais le monument historique comme englobant à la fois les créations architecturales individuelles et les sites urbains ou ruraux témoins d'une civilisation, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Cette définition large souligne l'importance de préserver non seulement les grandes réalisations, mais aussi les œuvres modestes revêtant une signification culturelle. La Charte de Venise établit des principes directeurs essentiels pour la préservation du patrimoine architectural mondial. Elle encourage une approche respectueuse de l'histoire, de la culture et de l'authenticité des monuments historiques, tout en reconnaissant la nécessité d'adaptation aux besoins contemporains.



Fig 13 : Illustration préservation du patrimoine

2.2.1 La charte de Venise (1964) : amorcer la réflexion

Le dialogue entre passé et présent nécessite une justesse dans les choix architecturaux : quatre articles de la charte de Venise ont guidé ma réflexion en ce sens.

Article 11.

*«Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie qu'exceptionnellement et à condition que les éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent dépendre du seul auteur du projet.»^{*1}*

Article 12.

*«Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.»^{*1}*

Article 13.

*«Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant.»^{*1}*

Article 9.

*«La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument.»^{*1}*

A travers les Articles 12 et 13 on comprend l'importance lors de la mise en place d'un projet souhaitant remplacer des parties manquantes, de ne pas imiter mais bien d'intégrer ce nouveau projet dans un ensemble, et l'article 9 insiste sur la nécessité d'apposer la marque de notre temps.

En revanche l'article 11 démontre que la restauration doit rester exceptionnelle et se justifie s'il faut remplacer une partie manquante ou si une adjonction est nécessaire.

En recréant des éléments manquants, il est essentiel de trouver un équilibre délicat entre préservation historique et expression artistique contemporaine.

En combinant les techniques, les matériaux et les formes actuelles, nous pouvons créer des ajouts harmonieux qui complètent le caractère original du bâtiment tout en affirmant son appartenance à notre époque.

^{*1} Gazzola, P. et al., (1965). Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (charte de Venise 1964). Icomos. Consulté le 20 février 2024, à l'adresse <https://www.icomos.org/fr/informations-pratiques/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/171-charte-internationale-sur-la-conservation-et-la-restauration-des-monuments-et-des-sites>

Ainsi, la restauration devient l'opportunité de réinterpréter mais également de réinventer le patrimoine.

La Charte de Venise, à l'instar de Camillo Boito, insiste sur l'importance de ne pas simplement imiter, mais plutôt d'adopter une approche créative qui intègre harmonieusement les nouveaux éléments, tout en se distinguant des parties historiques.

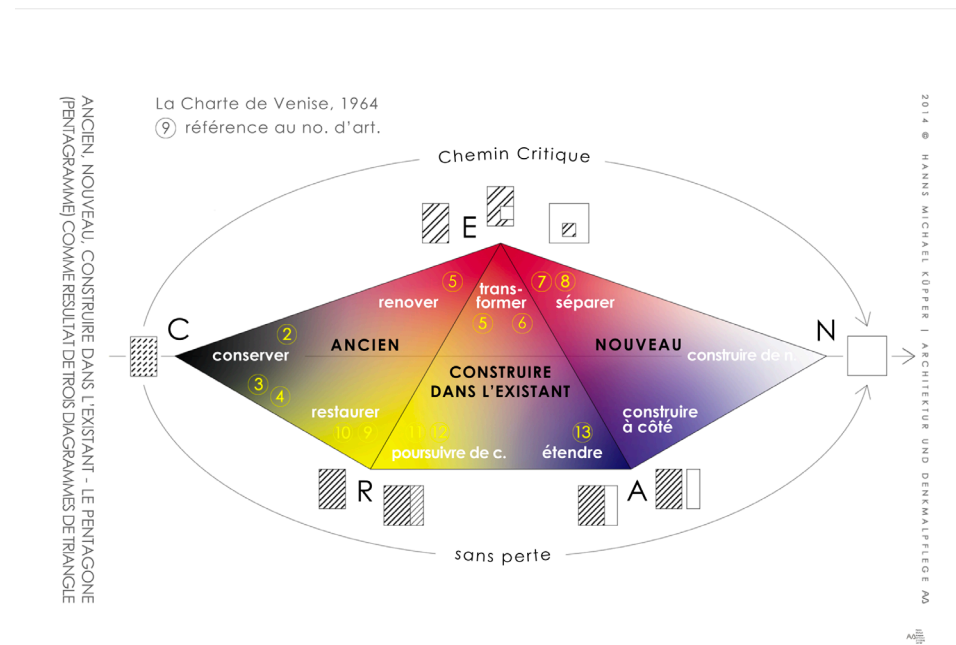
La notion de création contemporaine au sein du patrimoine et un sujet qui a suscité et suscite toujours la controverse, vestige du débat des « Anciens et des moderne ».

Nous allons voir ensemble comment a évolué l'appropriation des principes de la Charte de Venise en France.

L'article 9 précise la notion de « marque de notre temps », un aspect qui est à l'époque rentré en conflit avec les pratiques Françaises en matière de rénovation.

Le rôle prédominant de Viollet-le-Duc dans l'établissement de la doctrine française en matière de restauration du patrimoine ne peut être contesté.

Le choix de la reconstruction de la flèche de Notre-Dame de Paris à l'identique, recherchant à tout prix l'unité de style, en est une preuve évidente.



C : conservation / R : restauration / A : Adjonction / E : échange / N : Nouvelle création
Fig 14 : Schéma de la charte de Venise

2.2.2 L'évolution des perspectives sur le mode de traitement du patrimoine en France

Cette section exploite la thèse de Jacquin, L. (2016), *Doctrine et pratique de la restauration française à l'épreuve de la Charte de Venise. Architectures contemporaines dans les monuments historiques, projets et enjeux*.

Il a fallu du temps en France pour sentir l'émergence d'intérêts pour les interventions contemporaines dans les monuments.

Avant 1977, les références à l'architecture contemporaine étaient rares. Seules quelques suggestions d'aménagements intérieurs ou de petites interventions sur le patrimoine étaient notées, telles que l'ajout de vitraux contemporains.

En 1977, la revue des Monuments Historiques commence à traiter ponctuellement des sujets liés à l'architecture contemporaine, mais sans aborder explicitement l'expression architecturale des interventions.

À partir de 1979, des projets de restauration adoptant un langage contemporain commencent à être rendus publics, mais ils sont principalement présentés à un stade de projet *1

L'intérêt pour les interventions contemporaines dans les monuments historiques se développe progressivement.

Des numéros de revues dédiées à la création artistique contemporaine et à la relation entre création et tradition émergent.

Des projets et réalisations architecturales contemporaines commencent à être présentés, marquant un tournant dans la pensée de la restauration.

L'une des premières interventions prônant la mise en application de la charte de Venise dans un projet combinant création contemporaine et patrimoine est celle réalisée par **Pierre Prunet**, architecte en chef des monuments historiques, à **l'abbaye de Toussaint à Angers**. Elle est publiée en 1978 dans la revue Monument Historique.

Pierre Prunet, a participé à la création de la Charte de Venise, et fait partie des premiers à mettre en pratique les principes fondateurs.

Le projet de transformation des ruines de l'abbatiale en galerie de sculptures débute en 1981, il s'inscrit dans un principe de création et non de reconstruction.

Cette opération a remis en question la doctrine initiale qui préconise une restauration stylistique identique en accord avec la théorie de Viollet-le-Duc.

Dans cette évolution de la pensée, nous pouvons citer un autre projet précurseur de la création dans la restauration de monuments historiques.

La publication de seconde intervention, réalisée par **Bruno Decaris**, à l'époque architecte en chef des monuments historiques, **au château de Falaise**, a eu lieu en 1988 dans la revue monument historique également. Dans ce projet il revendique explicitement l'adoption d'une expression architecturale contemporaine.

*1 : Jacquin, L. (2016, 14 décembre). *Doctrine et pratique de la restauration française à l'épreuve de la Charte de Venise : architectures contemporaines dans les monuments historiques, projets et enjeux*. <http://www.theses.fr/>. Consulté le 16 juin 2023, à l'adresse <https://www.theses.fr/2016PESC1180>

« La restitution de formes supposées se révélait éthiquement impossible, toutes les adjonctions sont donc des structures contemporaines. »*1 Selon Opus 5 architecture

Le projet a pour objectifs principaux la construction d'un avant-corps en béton armé permettant l'accès au château, un travail de couverture en toile tendue ainsi que des aménagements intérieurs. Il est alors bien accueilli par les architectes, mais a rencontré une réception beaucoup moins favorable auprès de l'opinion publique. Il représente le premier exemple d'un lien aussi fort entre deux domaines distincts, à savoir la création architecturale et la préservation-restauration des monuments.

Pour conclure, nous pouvons évoquer, la restauration des **Arènes de Fréjus** entre 2007 et 2012.

Les travaux ont été menés par **Francesco Flavigny**, alors architecte en chef des Monuments historiques, a pour objectif principal de protéger les ruines des arènes en leur redonnant leurs fonctions ancestrales.

L'idée a été de construire en béton sur les ruines, sans toucher aux ruines elles-mêmes. Francesco Flavigny explique : « Sans enlever une seule pierre d'origine, on recrée la structure de l'amphithéâtre en béton armé. »

Le projet a été très controversé par l'opinion publique. Cela conduit à l'interruption des travaux de la phase 1 et à la paralysie permanente de la phase 2 en 2011.

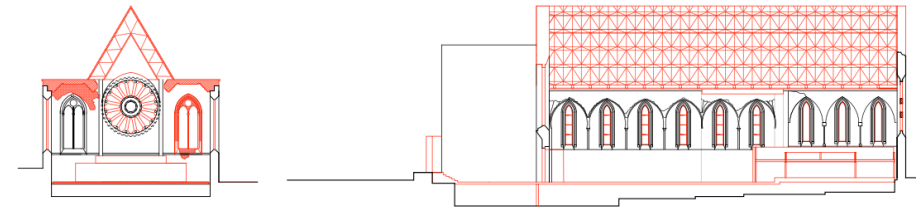


Fig 15 : Coupe transversale et longitudinale abbaye de Toussaint

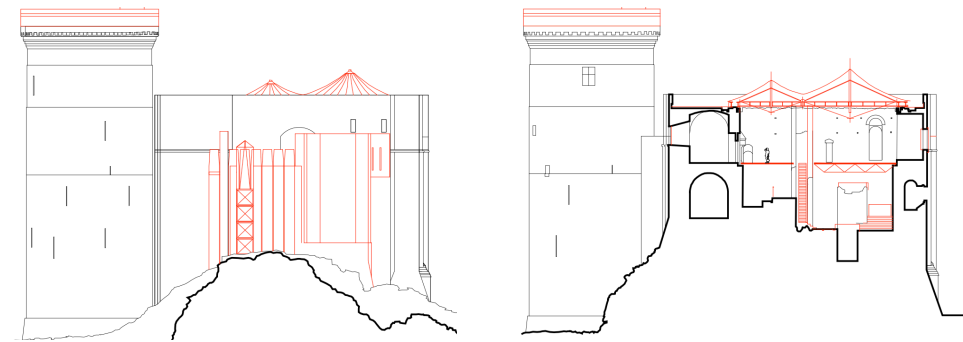


Fig 16 : Elévation et Coupe château de Falaise

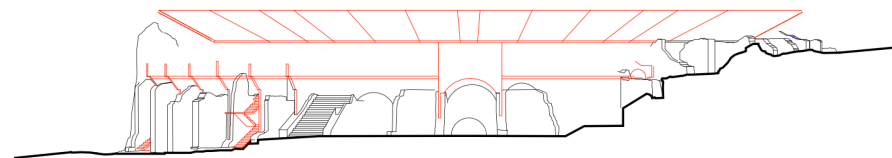
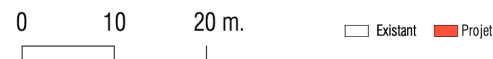


Fig 17 : Coupe Arènes de Fréjus



*1 Opus 5 Architectes. (s. d.). <https://www.opus5.fr/filter/PROJETS/FALAISE-Restauration-et-extension-du-Chateau> consulté le 02/04/2024

2.2.2 L'évolution des perspectives sur le mode de traitement du patrimoine en France

Ces projets ont marqué le début d'une nouvelle ère, en revendiquant la possibilité de créer au sein des monuments. Les architectes développent l'idée d'un contraste entre l'ancien et le neuf sans volonté de créer une unité stylistique.

En revanche, ils se positionnent différemment sur la manière d'interagir avec la ruine.

À l'abbaye de Toussaint, P.Prunet transforme la ruine pour lui conférer une forme d'unité composite, mais avec une nouvelle perspective visant à recréer une image de la ruine, redonnant une cohérence actuelle à l'édifice.

Le second, de B.Decaris efface la ruine dans une idée de continuité entre ancien et création, tout en distinguant l'ancien du nouveau.

Enfin, à Fréjus, F.Flavigny choisit de ne pas altérer l'existant en prônant la non-intervention sur la ruine.

Finalement, il propose l'approche la plus radicale et la plus conforme aux principes de la Charte, respectant au maximum la valeur d'ancienneté de l'édifice, et la poétique de la ruine.

Alors que les restaurations de Viollet-le-Duc effacent les marques du temps, ici l'objectif est de les révéler. Les architectes adoptent une approche qui consiste à mettre davantage en valeur les traces de la ruine. Ils utilisent délibérément un style architectural et des matériaux qui contrastent avec l'existant.

L'objectif n'est pas d'atteindre une unité architecturale, qu'elle soit de nature stylistique, idéologique ou compositionnelle, mais de créer un ensemble laissant s'exprimer passé et présent.

C.Boito : « Il faut que les restitutions, si elles sont indispensables, et les adjonctions, si elles ne peuvent être évitées, apparaissent non pas comme des œuvres anciennes, mais comme des œuvres d'aujourd'hui »* 1

L'objectif est de révéler un vestige du passé par la marque de notre présent.

Quelles sont les clés pour lier l'authenticité de notre époque architecturale et les vestiges du passé ? Je suis convaincu que lorsque l'architecture contemporaine rencontre l'héritage du passé, naissent des créations uniques, des passerelles entre les époques qui révèlent l'esprit intemporel de notre patrimoine. Le patrimoine architectural est une fenêtre ouverte sur le passé, et une source d'inspiration pour l'avenir.

*1 : Boito, C. (1893) Conserver ou restaurer - trad. Mandosio (2000), p. 32 consulté le 20/09/23



Fig 18 : Photo abbaye de Toussaint



Fig 19 : Photo de la nef abbaye de Toussaint



Fig 20 : Photo de la toiture abbaye de Toussaint



Fig 21 : Photo Château de Falaise



Fig 22 : Photo Château de Falaise



Fig 23 : Photos des détails des éléments contemporains



Fig 24 : Photo des Arènes de Fréjus

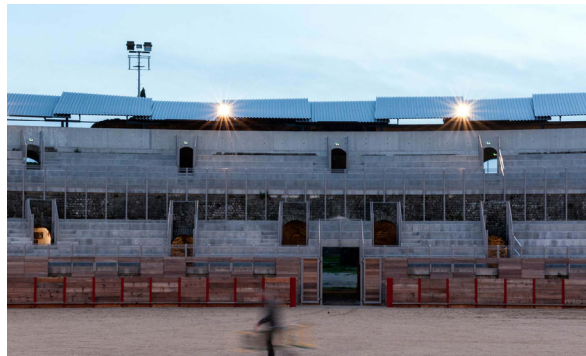


Fig 25 : Photo de intérieur : les Arènes de Fréjus



Fig 26 : Photo du rapport entre passé et présent

2.2.3 Lier le présent et le passé, la perte de l'authenticité ?

Il existe de nombreuses définitions de l'authenticité, en revanche l'une des plus en accord avec une vérité général, la première qui nous est proposée serait: « *Certitude attachée au lieu, à l'époque, à la fabrication de quelque chose* ».*1

Pour autant, l'authenticité d'un lieu ne peut résider seulement dans la certitude de ses origines, elle est plus complexe.

Nous pouvons être sûr de la provenance d'une architecture, de son époque, de sa méthode de construction ... mais cela signifie-t-il que l'authenticité de l'esprit du lieu ai survécu ?

F.Choay, écrit « *Dans le domaine de la préservation et de la restauration du Patrimoine, la notion d'authenticité utilisée au sens dévoyé de la conformité matérielle et morphologique à des originaux fictifs ne peut fonctionner que de manière marginale et relative. Les édifices sont voués par essence à l'impermanence : réparés, adaptés, transformés au gré des demandes et des styles. Privilégier un moment de leur devenir comme authentique serait absurde* »*2

Pour l'UNESCO l'authenticité « *recouvre aussi toutes les modifications et additions ultérieures faites au cours du temps et qui ont en elles-mêmes une valeur artistique ou historique* »*3

L'authenticité n'est pas détachée de l'évolution, ne se limitant pas à un moment figé.

Sur ce constat S.Colombero et E.Boxenbaum écrivent :

« *L'authenticité est donc à comprendre au sens large, comme une forme de reconnaissance de la valeur des différentes strates historiques du bâti, et non comme une préservation forcée des éléments les plus anciens d'un bâtiment.* »*4

L'authenticité du bâti ne réside pas forcément dans ces parties les plus anciennes, mais bien dans une forme immatérielle, l'âme du bâti qui pourrait évoluer avec notre époque. Elle est le résultat des différents ajouts de l'histoire, elle est le récit de l'évolution architecturale.

Elle peut être comprise et intériorisée, le défis est de la retranscrire dans le projet.

Elle réside dans le ressenti du lieu, une notion complexe créer par le site, les matériaux, les couleurs, les accès, la volumétrie, le programme ...

En conclusion, un projet de reconversion d'un patrimoine par l'architecture contemporaine n'est pas synonyme de perte d'authenticité.

A condition, de mener une réflexion au préalable sur : Les éléments qui touchent à la sensibilité architecturale, à la force initiale du bâti, à sa définition historique...

*1 : Centre national de ressources textuelles et lexicales. (2012). Définition authenticité. CNRTL. Consulté le 15 mars 2024, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/authenticite%C3%A9> consulté le 21/09/23

*2 : Choay, F. (2006). Pour une anthropologie de l'espace. Le Seuil p.240. <https://doi.org/10.3917/ls.choay.2009.01> consulté le 21/09/23

*3 : Orientations, 20/10/1977, p.3. <https://whc.unesco.org/archive/opguide77b.pdf> consulté le 21/09/23

*4 : Boxenbaum, E., & Colombero, S. (s. d.). Patrimoine architectural : quand modernité rime avec authenticité. The Conversation. <https://theconversation.com/patrimoine-architectural-quand-modernite-rime-avec-authenticite-122960> consulté le 21/09/23

Pour aller plus loin, on peut citer A.Georgescu Paquin, qui explique que le lien entre architectures contemporaine et patrimoine bâti soulève la question de la relation entre passé et présent, l'édification de cette relation passe par « l'approche formel ».

Cette approche formelle tend généralement à représenter les différents types de relations entre le nouveau et l'ancien sur une échelle allant du contraste au mimétisme par rapport au patrimoine bâti.*1

Semes (2009) propose quatre types de traitement du « nouveau dans l'ancien » :

1. «la réplique littérale,»
2. «l'invention dans un même style,»
3. «la référence abstraite,»
4. «l'opposition intentionnelle.» *5

Alors Paquin (2014) explique que dans le cas du contraste, que certaine détermine comme nuisible pour l'existant, il est au contraire un moyen de provoquer l'actualisation, un jeu entre «ces deux dimensions culturelles et temporelles ».*5

«Les ajouts appartiennent au langage associé à l'architecture contemporaine, qui est ancrée dans son présent et qui essaie d'anticiper le futur, sans se tourner vers le passé, duquel elle se démarque. » *5

Un projet de reconversion d'un patrimoine par l'architecture contemporaine n'est pas synonyme de perte d'authenticité, au contraire elle peut être le moyen de prolonger son histoire.



Fig 27 : Illustration : un rapport d'époques

*5 : Paquin, A. G. (2014). Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine. PUQ. p.19

*6 : Semes, Steven W. 2009. The Future of the Past : a Conservation Ethic for Architecture, Urbanism, and Historic Preservation. New York : WW. Norton & Co., 272 p.

2.2.4 lier l'architecture contemporaine et le patrimoine : Études de cas

Dans cette partie, nous examinerons, comment les architectes contemporains ont réussi à interagir avec le patrimoine. À quel niveau l'architecte s'engage-t-il vis-à-vis du site patrimonial ? Quelles ont été les méthodes et les réflexions qui ont guidé la conception de ces projets ?

Cette partie exploite la méthodologie explorée dans l'ouvrage *Un bâtiment, combien de vies : la transformation comme acte de création* (Rambert, F., Colombet, M., & Carboni, C. (2014). Silvana.), elle vise à explorer différentes méthode d'interaction entre bâtiment historique et création contemporaine.

Cette liste ne prétend pas être exhaustive quant aux divers moyens de dialoguer avec le patrimoine. Elle vise à recenser une variété d'outils et de méthodes qui permettent d'aborder cette relation complexe de différentes manières. Elle apporte une perspective large sur la manière d'explorer, de préserver et partager le patrimoine, tout en reconnaissant qu'il existe encore d'autres approches et possibilités à explorer.

- **Modifications ponctuelles** : Réadapter le bâtiment aux usages modernes (agrandir les baies, revoir la circulation ect ...).

Ricardo Bofill, la Fàbrica, Barcelone, 1973-1975

En 1970, R. Bofill, un architecte émergent, tombe sous le charme d'une cimenterie désaffectée à Sant Just Desvern datant de la 1er guerre mondiale, dans la périphérie de Barcelone. C'est un coup de foudre instantané et une révélation pour lui.

Il rejette le fonctionnalisme de cet espace et voit dans cette usine diverses esthétiques qu'il souhaite révéler :

«Le surréalisme dans les escaliers qui mènent à nulle part et les éléments suspendus au-dessus des vides, ainsi que des espaces visuellement puissants de proportions étranges ; L'abstraction dans les volumes purs, se révélant parfois brisées et crues ;Le brutalisme dans la matérialité grossière et concrète du lieu.»*1

Dans un premier temps, en creusant le béton, il a sculpté la structure brutaliste originale, préservant sa beauté brute tout en lui infusant une nouvelle vie. En intégrant des éléments du langage architectural tels que portes, fenêtres, façades et percements, il fait apparaître des parcours, des perspectives qui donnent vie à un ensemble d'espaces fonctionnels. La structure en béton armé est devenue à la fois atelier, salles d'exposition, salles de concert et même résidence privée.

Avec ces dix mètres de hauteur, l'ancien hall de l'usine a été transformé en une salle de conférence et d'exposition. La phase suivante de la rénovation de l'usine a été la plantation, conférant au bâtiment cet aspect mystérieux de ruine romantique qui le rend unique et irremplaçable. Bofill parvient à créer un espace unique où se mêlent harmonieusement des éléments industriels et naturels.

Ce projet illustre à merveille le potentiel transformateur de l'architecture, en donnant une nouvelle perspective à cet ensemble déstructuré mêlant à la fois des restes de bâtiments industriels et de vastes jardins, l'architecte à complètement modifier la vision de cet édifice, offrant un lieu où la beauté brute de l'industrie devient un cadre de vie dynamique.



Fig 28 : Photo à l'extérieur



Fig 29 : Photo aérienne



Fig 30 : En phase de transformation



Fig 31 : La «Cathédrale»



Fig 32 : La résidence

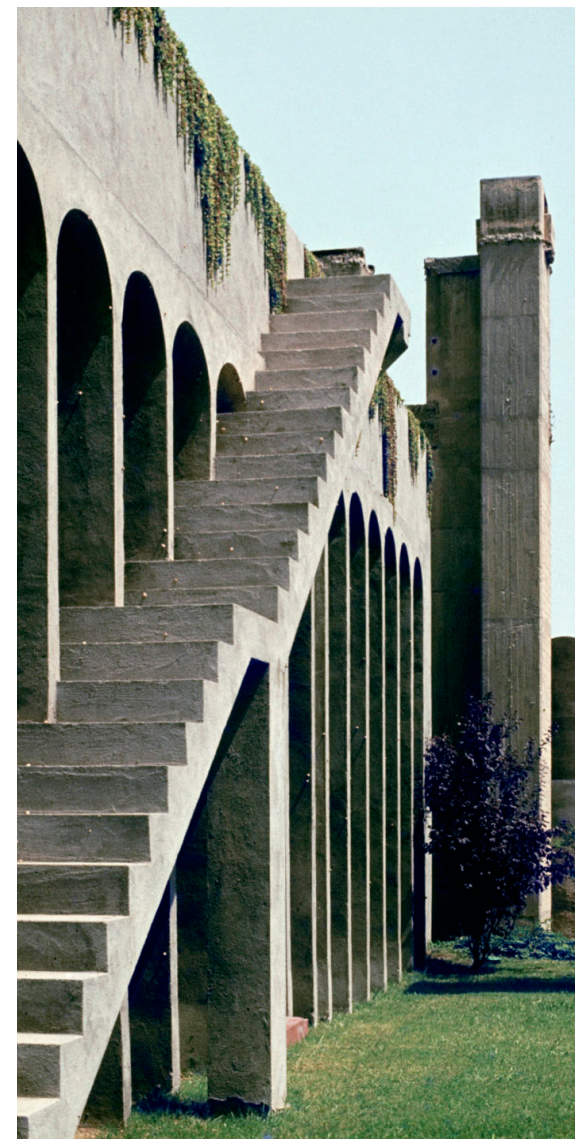


Fig 33 : Le travail sur les façades

2.2.4 lier l'architecture contemporaine et le patrimoine : Études de cas

- **«Dualité fructueuse : s'appuyer sur la force de l'existant pour développer une autre énergie, c'est mettre à jour la dialectique entre préservation et création. Un plus d'intensité et de mixité dans les quartiers, au bénéfice de la ville».*1**

Frédéric Borel, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val-de-Seine, 2002-2007.

Dans le projet d'école d'architecture de Borel, l'objectif est de trouver un usage qui permettent de redonner vie au site de la SUDAC, ancienne usine d'air comprimé située dans le 13^e arrondissement de Paris, dont subsistent la halle et la cheminée historique.

Le projet traite un bâtiment manifeste du Paris industriel du XIX^e siècle, l'intégrant dans une trilogie architecturale composée de la halle historique, la cheminée qui se place comme le pivot du projet, et le bâtiment contemporain.

L'approche architecturale adoptée vise à révéler le potentiel historique de ce site par une intervention dichotomique. L'idée est que la force intrinsèque de la halle et de la cheminée ne soit pas effacée, mais transformée en une nouvelle dynamique.

Le projet se concentre sur l'intégration d'une nouvelle vie au site historique. Ainsi à ce patrimoine industriel de continuer à jouer un rôle significatif dans le paysage urbain contemporain.

Le bâtiment contemporain accueille la plus grande partie du programme, il est alors plus haut que l'usine historique, selon l'architecte du projet F.Borel, ce nouveau bâtiment fonctionne « comme un pur jeu de volumes réinvestissant cette architecture portuaire d'entrepôts et de silos dont quelques exemples subsistent encore sur le site ».

Le bâtiment construit se place en opposition frontale avec l'architecture du XIX^e siècle, F.Borel explique « *je ne partage pas cette fascination très actuelle et presque mystique pour l'existant, pour les interventions minimales, pour le refus d'oser réinterpréter.* » ; « *Je pense que chaque époque doit avoir le courage de ses intentions et doit savoir, au risque de se tromper, imposer sa propre vision de l'espace, sa propre interprétation des lieux.* »*1

L'architecture mise en place est d'abord inspiré par son programme, En effet, comme l'a souligné le concepteur, « *Comme la ville, ce milieu hétérogène où différentes visions politiques peuvent s'exprimer, une école d'architecture est un lieu où différentes pédagogies, différentes méthodologies, s'affirment et s'affrontent en permanence* ». *1

Cette diversité de programme est exprimée par différents corps de bâtiment en lévitation. Chaque corps de bâtiments à sa propre présence. Ce nouveau bâtiment veut afficher son identité propre. Pour favoriser les interactions et les échanges entre ces entités architecturales, des passerelles ont été intégrées, offrant des transparences, des terrasses, des connexions avec l'environnement extérieur.

C'est à travers ces relations spatiales que s'établit le lien avec le passé industriel de la SUDAC. Les vues, les circulations, les espaces de rencontres permettent de tisser des liens entre le passé et le présent.

*1 : Rambert, F., Colombet, M., & Carboni, C. (2014). Un bâtiment, combien de vies : la transformation comme acte de création. Silvana. p.12 consulté le 18/03/23

*2 : Frédéric Borel : le symbolique, l'imaginaire, le réel. (2006).p.20_21 consulté le 02/04/24

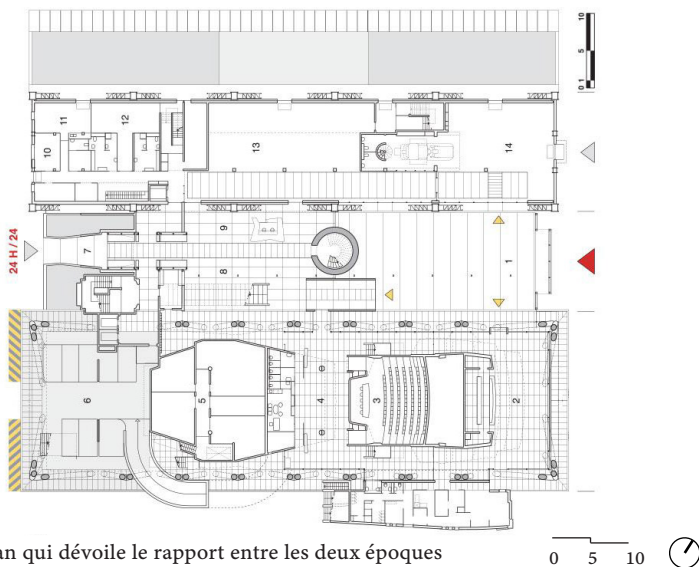


Fig 36 : Plan qui dévoile le rapport entre les deux époques

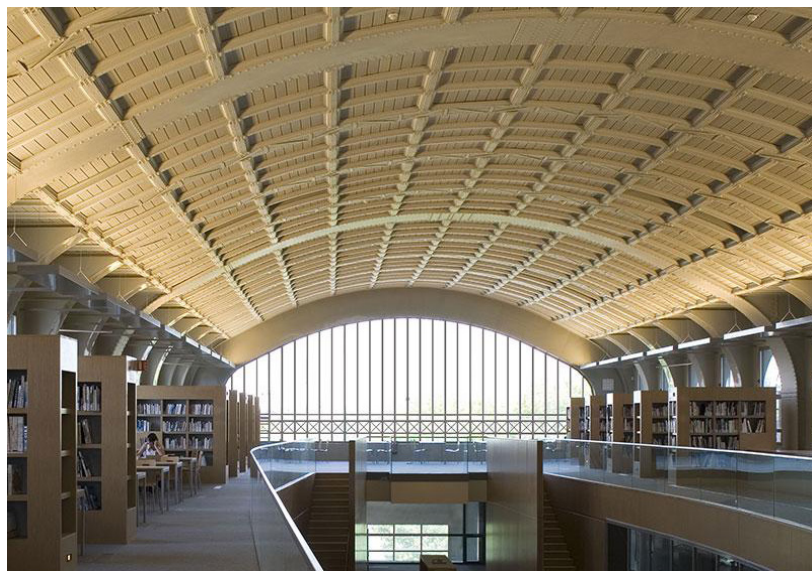


Fig 35 : La halle



Fig 34 : Photo du rapport en façade

2.2.4 lier l'architecture contemporaine et le patrimoine : Études de cas

- **«Duplication formelle : dans une opération d'extension, la reproduction de la volumétrie consiste à refuser de toucher à l'existant pour développer clairement un nouvel espace de programmation en relation organique avec l'original.»**

*1

Andrea Bruno, La chapelle des Brigittines, Bruxelles, 2007-2008.

Dans les années 90, la chapelle des Brigittines, érigée en 1663, occupait une position délicate au cœur du paysage urbain bruxellois. Coincée entre la voie ferrée et le quartier des Marolles, ce monument ancien semblait éclipsé par l'imposant immeuble résidentiel situé juste derrière lui.

Après avoir cessé son utilisation en tant qu'espace religieux en 1977, la chapelle des Brigittines a été réaffectée aux arts de la scène. En 1999, l'expansion nécessaire au centre d'Art contemporain du Mouvement et de la Voix de Bruxelles a exigé un nouveau projet de réaménagement.

L'objectif a été de renforcer la présence de la chapelle et sa pertinence en créant une extension, son double, qui lui servirait de pendant.

La façade de la petite église a été mise en valeur par rapport au grand bâtiment qui la surplombe. L'extension reprend les lignes et la géométrie de la chapelle existante, mais oppose à sa masse une structure légère. Cela met en valeur l'identité du bâtiment ancien. Le volume doublé s'établit comme une image pure de l'église, où subsiste seulement les éléments fondamentaux.

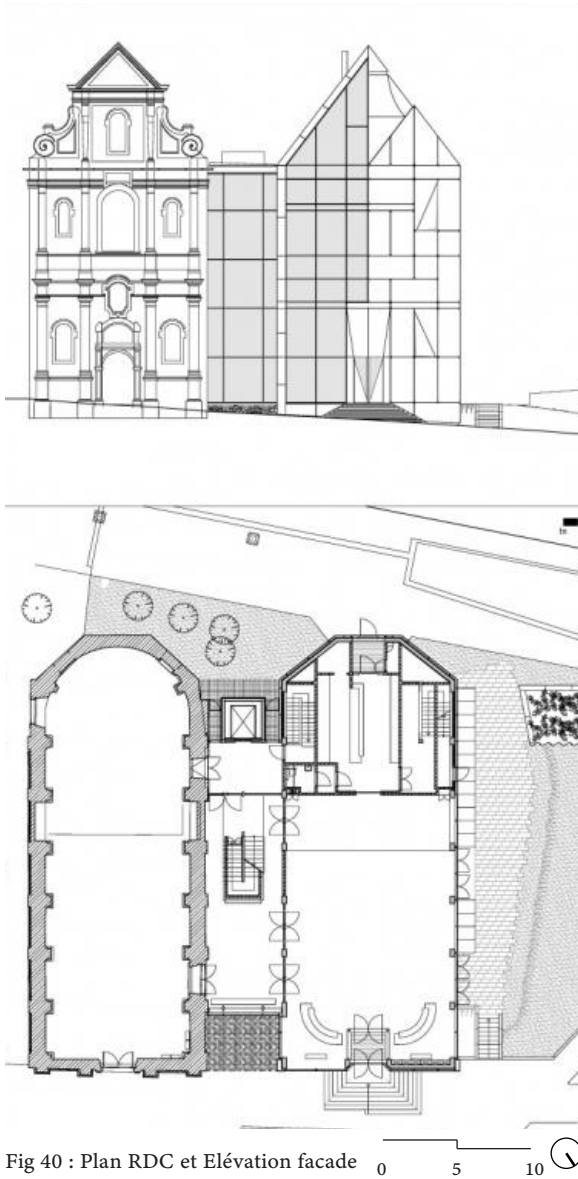
Le dialogue entre la chapelle baroque du XVII^e siècle et l'extension contemporaine, s'établit aussi par le choix des matériaux des façades qui se réfèrent à la chapelle existante. L'acier corten rappelle les briques rouges de la façade, tandis que le revêtement en inox et les parties vitrées évoquent les ornements en pierre blanche et les bandeaux décoratifs.

Entre les deux, un troisième élément, de nature sculpturale, fait office de trait d'union entre la matérialité originelle et sa négation moderne. C'est dans ce vide interstitiel entre les deux volumes construits que l'on peut comprendre toute l'organisation du bâtiment. Un escalier suspendu au toit et un ensemble d'ascenseurs distribuent verticalement les différentes fonctions sur sept étages. Le dédoublement place la vieille église dans un système idiosyncratique autoréférentiel.

Le projet développe clairement par le principe de « Duplication formelle ». Grâce à sa sœur jumelle, l'église perd entièrement sa signification sacrée pour être ramenée à sa forme pure, à un volume utile.

Ce principe de duplication demande à l'architecte d'identifier clairement les forces marquantes de l'essence d'un bâtiment. Le rôle de l'architecte est alors de réinterpréter ces caractéristiques avec sa vision contemporaine évitant le pastiche et favorisant plutôt un dialogue harmonieux entre le passé et le présent.

La «*duplication formelle*» transcende la simple reproduction physique pour incarner une réinterprétation créative de l'essence du bâtiment, se basant sur son histoire, son style architectural et son impact sur le paysage urbain.



2.2.4 lier l'architecture contemporaine et le patrimoine : Études de cas

-«Expérimentation physique : toucher à l'intégrité des bâtiments, c'est ici modifier l'accroche au sol comme l'accroche au ciel pour créer l'espace de meilleurs usages urbains».*1

Herzog & de Meuron, CaixaForum, Madrid, 2001-2008.

Herzog & de Meuron, à travers leur projet Caixa Forum Madrid, explore cette idée de transformation physique du bâtiment.

Implanté au cœur de Madrid, le CaixaForum se distingue comme un pôle culturel majeur, attirant non seulement les passionnés d'art mais également les habitants de la ville et les visiteurs. Situé face au Paseo del Prado et en regard du Jardin botanique, le CaixaForum Madrid occupe l'espace d'anciennes structures urbaines industrielles.

La transformation de ce lieu témoigne d'un potentiel longtemps négligé. L'ancienne centrale électrique, avec ses murs de briques, évoque l'ère industrielle de Madrid, tandis que la disparition de la station-service a ouvert la voie à une nouvelle place publique, reliant harmonieusement le Paseo del Prado au nouveau CaixaForum.

Le projet préserve la façade de briques classifiées de l'ancienne usine, mais vient redéfinir le rapport au sol et au ciel du bâtiment.

La suppression du socle en granit change le rapport à la rue. Le bâtiment massif semble désormais flotter et invite les passants à venir découvrir une grande place publique couverte, mais ouverte sur les quatre cotés.

Cette intervention vient totalement redéfinir le site en traitant des aspects tels que l'étroitesse des rues environnantes, l'emplacement de l'entrée principale et l'identité architecturale de cette institution d'art contemporain.

Deux mondes sont traités, le dessous et le dessus. Par un principe d'addition, un volume vient alors surplomber la coque de brique historique, reflétant maintenant le paysage de toit des bâtiments environnants.

Avec ses différents niveaux, dont 2 souterrains, le CaixaForum-Madrid offre un contraste saisissant entre le monde souterrain, abritant théâtres et parkings, et le monde au-dessus, où se déploient les galeries, bureaux et restaurant.

«L'expérimentation physique» dans l'architecture implique une remise en question profonde de l'intégrité des bâtiments qui permet de réadapter au mieux les usages d'un bâtiment, mais aussi son rapport contextuel.

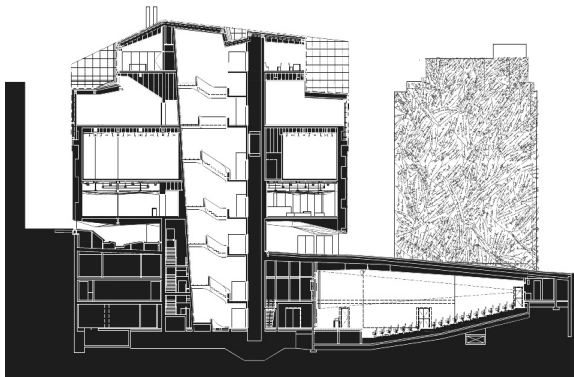


Fig 41 : Coupe longitudinale

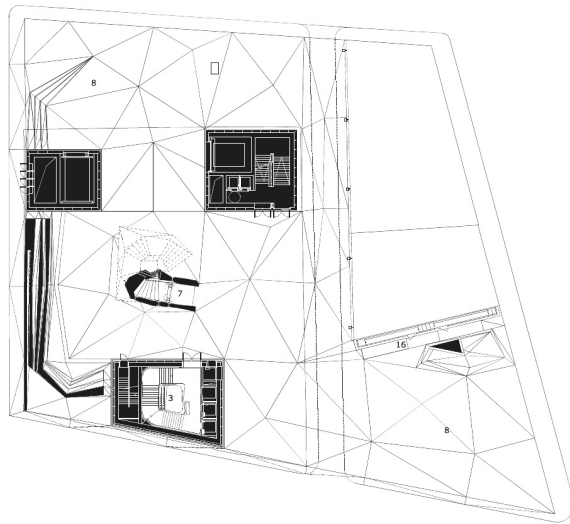


Fig 42 : Plan de rdc

0 5 10 (1)



Fig 43 : Schémas de conception



Fig 44 : Photo du projet dans le site



Fig 45 : Photo du projet, le rapport au ciel



Fig 46 : Photo du projet, le rapport au sol

2.2.4 lier l'architecture contemporaine et le patrimoine : Études de cas

- **«Le vide structurant : qu'il s'agisse d'exploiter le vide ou de faire le vide, l'enjeu est de développer de l'espace public, éventuellement chargé de mémoire historique.»***¹

RCR (avec Puigcorbé), espace La Lira à Ripoll, Catalogne, 2003-2011.

Le projet est situé dans la ville de Ripoll, nichée sur les contreforts des Pyrénées, au croisement de deux rivières, qui lui a permis de développer une forte industrie métallurgique.

Le projet du nouveau théâtre «La Lira» prend forme à partir de l'ancien théâtre démoli, qui a laissé un terrain vague resté en friche pendant de nombreuses années.

Délimité par des murs latéraux aveugles, ce bloc vacant constitue un espace ouvert dans la rue étroite Verdaguer, et rompt la continuité de la façade urbaine qui surplombe la rivière Ter.

En 2003, le conseil local a lancé un concours en vue de transformer le terrain vacant en un espace public. Les architectes du cabinet RCR ont opté pour une restructuration de cette zone par le vide.

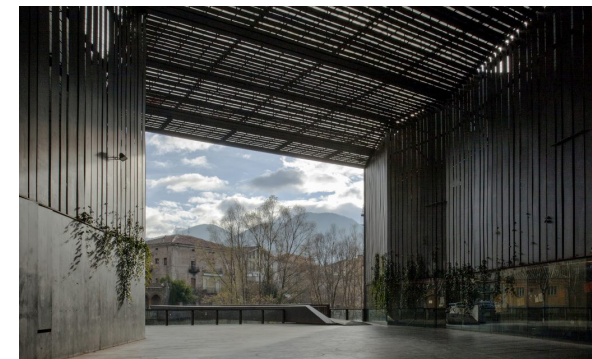
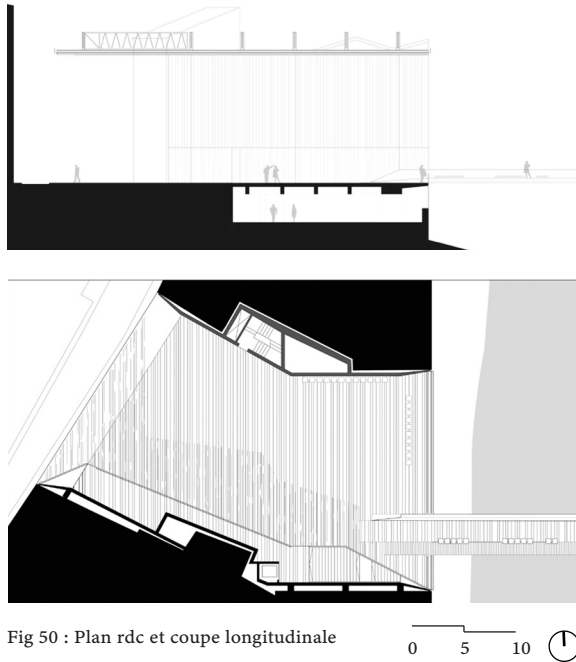
Plutôt que de reconstruire à cet emplacement, ils ont choisi de créer un lien entre les façades d'architecture vernaculaire à travers un espace libre structuré et structurant. Un haut porche a été érigé, abritant un espace polyvalent, sous lequel se trouve une salle souterraine, donnant naissance au nouveau théâtre «La Lira».

La lumière pénètre à travers des lattes parallèles qui recouvrent les parois latérales et le plafond. L'intervention globale se transforme ainsi en une fenêtre réinventant la façade riveraine et encadrant la vue sur les montagnes depuis la rue Verdaguer. De plus, elle se présente comme une porte d'entrée permettant d'accéder au centre-ville via une passerelle traversant la rivière Ter.

La nouvelle façade se met en place par un vide structurant, réinterprétant la tradition des marchés et des gares du XIXe siècle, se plaçant entre bâtiment fermé et espace ouvert.

Cette connexion par le vide n'est pas seulement physique, elle est également symbolique,

Ainsi, «La Lira» n'est pas seulement un lieu de divertissement, c'est également un lieu de rencontre entre le passé et présent, entre l'architecture traditionnelle et contemporaine. La connexion par le vide est un moyen fort de créer du lien, où l'absence devient une présence vivante, enrichissant le tissu urbain et l'expérience humaine.



2.2.4 lier l'architecture contemporaine et le patrimoine : Études de cas

- «*La mémoire de la forme : loin de toute nostalgie, capitaliser le souvenir de la présence d'une forme ou d'un archétype local en jouant sur le gabarit.*» p.24 *Un bâtiment, combien de vies : la transformation comme acte de création*

Amelia Tavella Architectes, Convent Saint François, Sainte-Lucie -de-Tallano, Corse, France, 2021

A.Tavella originaire de Corse, a réalisé la rénovation et l'agrandissement du couvent Saint-François à Sainte-Lucie de Tallano.

Édifié en 1480, un fort et d'un château, ont été transformées pour devenir l'église et le bâtiment central du couvent. Au, XVI^e siècle, le couvent a été agrandi, et l'église consacrée en 1593.

Lors de la Révolution, il a été vendu comme bien national. Inscrit au titre des monuments historiques, ce couvent, partiellement en ruine, a été abandonné pendant de nombreuses années, la nature s'est glissée entre les pierres, et s'est transformée en armure végétale le protégeant de l'érosion et de l'effondrement.

Le projet de reconversion a pour objectif de revitaliser ce lieu à l'abandon, en y implantant un centre culturel au service de la ville voisine. Il est composé d'une salle d'exposition au rez-de-chaussée, d'un espace culturel au premier étage, ainsi qu'une médiathèque au second étage.

Deux phases de projet ont été mises en place.

D'abord, une restauration des parties existantes, avec l'aide de l'architecte en chef des monuments historiques, comprenant la reconstruction d'une partie de la charpente et le rejointoiement des façades.

Ensuite, le parti pris est de conserver les ruines et de remplacer la partie déchirée. L'architecte a choisi d'inscrire l'extension dans l'empreinte historique du bâtiment et dans la volumétrie disparue. Le nouveau bâtiment semble naître de l'ancien, faisant resurgir la force initiale du site et redonnant vie à la «partie fantôme».

La nouvelle partie est marquée par un langage architectural très différent, écartant toute équivoque sur son millésime. L'utilisation du cuivre perforé provoque un dialogue d'opposition avec la façade historique en pierre : d'un côté, une façade massive en granite clair et de l'autre, un métal perforé, foncé, qui joue avec le soleil, marquant la différence entre l'ancien et le nouveau. Le cuivre est aussi choisi pour ses propriétés de transformation et d'altération qui, tout comme les ruines, évolue au fil du temps. «*J'ai aimé l'idée d'un éventuel retour à la ruine, que le cuivre puisse être annulé - cette possibilité est une courtoisie, un respect pour le passé, pour le patrimoine corse*»^{*2} a déclaré l'architecte.

«*La mémoire de la forme*» est un moyen clair de redonner une force à un monument morcelé, en profitant de d'une volumétrie disparue, incomplète. Ainsi passé et la modernité s'embrassent

A.Tavella dit : «*L'un devient l'autre et personne n'est effacé.*»^{*2}

*1 : Rambert, F., Colombet, M., & Carboni, C. (2014). Un bâtiment, combien de vies : la transformation comme acte de création. Silvana. p.24 consulté le 18/03/23

*2 : Pintos, P. (2023, 19 avril). Convent Saint François / Amelia Tavella Architectes. ArchDaily. <https://www.archdaily.com/966028/convent-saint-francois-amelia-tavella-architectes> consulté le 25/03/23

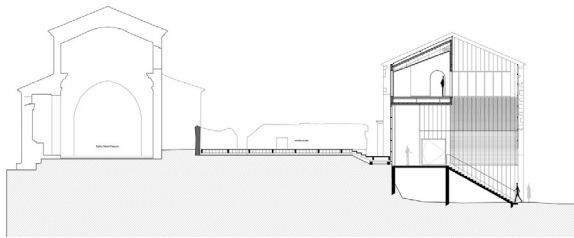


Fig 57 : Coupe transversale

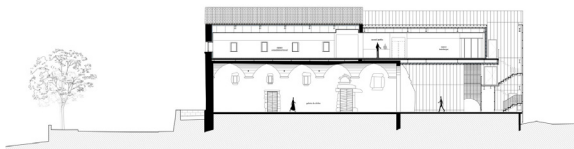


Fig 56 : Coupe longitudinale

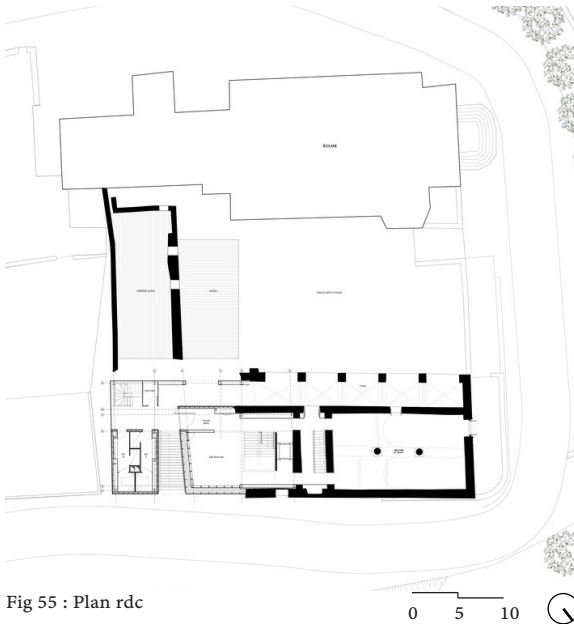


Fig 55 : Plan rdc



Fig 51 : Photo de l'ensemble du projet

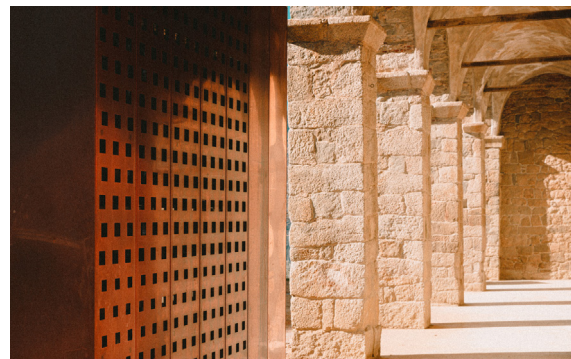


Fig 52 : Photos rapport intérieur

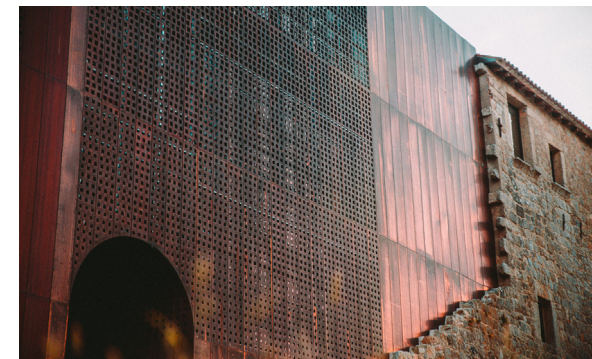


Fig 53 : Photo du détail de la matière

2.2.4 lier l'architecture contemporaine et le patrimoine : Études de cas

- «*Recoller à l'histoire : réparer les dégâts de la guerre ou se battre dans les tranchées patrimoniales ouvre des espaces de création où le béton prend le relais de la brique et de la pierre.*» p.25 *Un bâtiment, combien de vies : la transformation comme acte de création*

Diener & Diener, musée des Sciences naturelles de l'université Humboldt, Berlin, 2005-2010.

Le Musée d'histoire naturelle est situé au cœur d'un ensemble architectural monumental sur l'Invalidenstrasse à Berlin Mitte. Conçu par A. Tiede, sa construction s'est étalée de 1875 à 1889. Aux trois ailes originales du bâtiment, une extension transversale a été ajoutée entre 1914 et 1917. Lors de la Seconde Guerre mondiale, une bombe a détruit l'aile est et la façade d'origine. Le bâtiment est resté en ruine qu'en 2006 où les travaux débutent enfin.

Diener & Diener réalise la rénovation, en repensant le bâtiment dans son ensemble, proposant une vraie restructuration. Le processus de rénovation repose sur la richesse de la forme architecturale, mais également sur les multiples fonctions du bâtiment.

Le Musée et sa fonction scientifique s'étendent, nécessitant une rénovation spécifique et une modernisation des locaux. Les conditions de travail doivent répondre aux exigences actuelles, tandis que le musée doit être en mesure de concevoir ses expositions sur la vie, ses origines et son développement de manière à séduire les visiteurs.

La reconstruction de l'aile est du musée est vu comme faisant partie même de l'expérience du musée, elle accueille la collection zoologique à l'abris de la lumière. La partie reconstruite n'a donc pas de fenêtres, ce qui garantit la préservation sûre des spécimens.

La partie reconstruite de la façade accompagne les éléments distincts de l'architecture d'origine. La teinte grise du ciment différencie clairement les segments.

Le relief en ciment transmet l'essence de la façade mais s'en distingue par sa matérialité et sa couleur. La brique, la pierre taillée et la structure murale, existent simplement comme la représentation d'une empreinte.

Des moules en silicone ont été fabriqués pour couler des pièces en béton afin de remplacer les éléments de la façade d'origine. L'apparence générale de l'aile reconstruite est marquée par son histoire, sa destruction et son renouvellement.

Selon les architectes, le nouveau bâtiment ne cherche pas à combler les lacunes de l'édifice original par une simple reconstruction, mais à interpréter son histoire, à s'établir en tant qu'exécution de l'histoire. La nouvelle façade fait fusionner passé et présent, elle se présente comme un élément narratif, reflétant fidèlement l'idéologie.

Les architectes expliquent : « *Le relief de ciment transmet l'impression de la façade d'origine sans la répéter fidèlement. L'histoire est préservée comme une empreinte de ce qu'elle était autrefois.* »*2

*1 : Rambert, F., Colombet, M., & Carboni, C. (2014). Un bâtiment, combien de vies : la transformation comme acte de création. Silvana. p.25 consulté le 18/03/23

*2 : Diener & Diener Architekten. (2005). Renovation and Expansion of the East Wing of the Museum of Natural History, <https://www.dienerdiener.ch/en/project/renovation-and-expansion-of-the-east-wing-of-the-museum-of-natural-history> consulté le 25/03/24

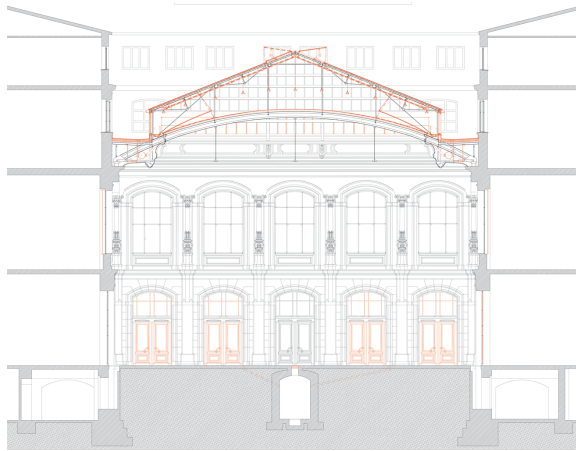


Fig 63 : Coupe transversale

0 5

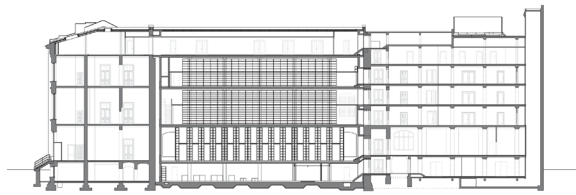


Fig 62 : Coupe longitudinale

0 5 10



Fig 61 : Plan rdc général

0 20 40



Fig 58 : Photo de la facade

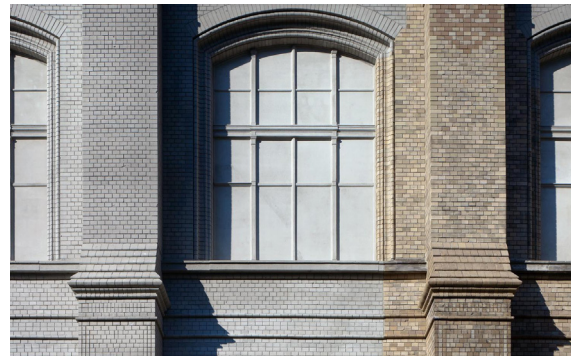


Fig 59 : Photo du détail de la matière



Fig 60 : Photo du batiment avant intervention

2.2.4 lier l'architecture contemporaine et le patrimoine : Études de cas

- Traitement par addition : Consiste à compléter une partie endommagée du bâtiment par une structure contemporaine, laquelle, par sa distinction, s'intègre comme un ajout moderne, tel un greffon sur l'édifice.

OPUS 5 architectes, Ecole de musique Maurice Durufle Louviers, France, 2010 - 2012.

Le vieux couvent des Pénitents date du XVII^e-ème siècle, situé au cœur de Louviers, est un exemple exceptionnel de «cloître sur l'eau». Il se compose d'un assemblage complexe de constructions successives.

À l'origine, le couvent se composait d'une église à l'ouest, de deux ailes conventuelles au sud et à l'est, et d'un cloître central. En 1789, le couvent devient un bien national, et une prison jusqu'en 1934. Il subit des modifications comme l'agrandissement de l'aile sud et la démolition de l'église.

Une grande partie de ce couvent va finir en ruine après la seconde guerre mondiale. Les parties saines accueillent en 1990 une école de musique. Néanmoins, les vestiges du cloître proposent un lieu poétique où la pierre, le végétal et l'eau se rencontrent. Un site inspirant, disposant d'une réelle valeur paysagère.

L'idée du projet est de construire une école de musique en reliant passé et présent. Le programme se compose de 24 salles d'étude, d'une partothèque et 2 grandes salles d'orchestre. Deux approches coexistent, une restauration des parties en place et la création d'extensions contemporaines émergeant des ruines.

*« Nous avons intégré des extensions de volume simple et d'expression homogène pour rester dans le registre extrêmement mesuré et sobre de l'ensemble. » « Il s'agissait à la fois de révéler et mettre en valeur les vestiges du monument et d'exprimer la nouvelle vocation du lieu. » (Opus 5 architectes).*1*

Le choix d'investir l'ancien couvent de nature nature compacte et intime répond aux critères d'isolement et de concentration des salles de répétition.

L'extension principale au-dessus de l'eau accueille la grande salle d'orchestre. Elle reflète le visage du projet et sa nouvelle fonction.

La dualité du programme entre salles de répétitions se voulant intimes et la salle de concert accueillante s'exprime dans la dualité des époques. C'est en partie l'usage qui crée le projet, redéfinissant le bâti dans sa fonction présente.

Un contraste fort se met en place entre ancien et contemporain. La façade vitrée, et son parement intérieur orné d'un motif réfléchissant argenté, crée un reflet distinct qui se démarque de l'environnement rigoureux et massif. Telle une vitrine, elle met en valeur la vie créative du bâtiment, offrant un aspect changeant entre le jour et la nuit. Les jeux de reflets créent l'illusion d'une transparence qui donne presque l'impression de faire disparaître le bâtiment contemporain en plein jour. La nuit, il se transforme en un écran révélant ce qui se déroule à l'intérieur.

L'ensemble propose un anachronisme qui redéfinit la lecture du bâtiment.

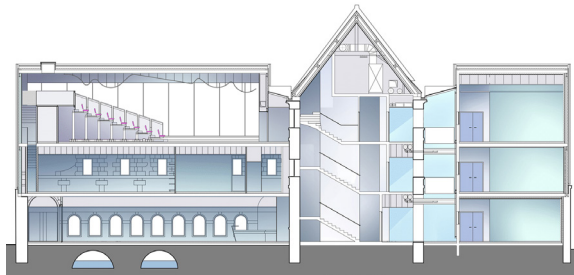


Fig 69 : Coupe sur la salle de concert

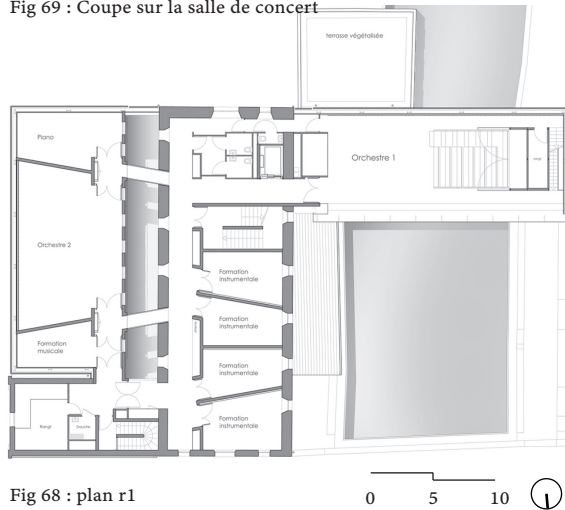


Fig 68 : plan r1

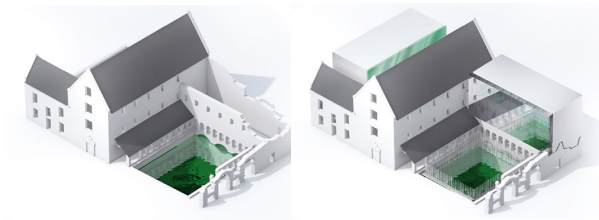


Fig 67 : Axonométrie du projet avant et après intervention



Fig 64 : Photo du projet de jour



Fig 65 : Photo du projet de nuit



Fig 66 : Photomontage du projet (Opus 5 Architectes)

Etude de cas Ecole de musique Maurice Durufle suite :

Le projet souligne la poétique des ruines en juxtaposant l'ancienne et la nouvelle construction pour offrir une lecture complète de la façade ancienne, du bas jusqu'en haut.

Il établit un lien puissant à l'intérieur entre l'architecture contemporaine et le patrimoine. Une communication entre deux univers, et deux temporalités se crée par le travail de vues, et de jeux entre transparence du verre et massivité de la pierre.

L'aspect constructif de ce projet s'est fait en deux temps.

Les restaurations et consolidations ont été effectuées en prenant soin d'assurer la parfaite stabilité des structures.

Des injections de mortier renforcent les maçonneries. Les rejointoiements et le rocaillage réparent les parties endommagées des murs en moellons affaiblis par le temps.

Des enduits à la chaux grasse ont été appliqués de manière légère, laissant la surface des pierres visible.

L'intention de préserver l'aspect de « ruine romantique » confère à l'ensemble son charme historique.

Le bâtiment est composé d'une structure acier, pour réduire au mieux l'impact sur le patrimoine.

Pour donner l'aspect de volumes purs et lissés, laissant s'exprimer les pierres historiques, les façades sont réalisées à l'aide de panneaux béton préfabriqués épousant l'arase de la maçonnerie ancienne.

La façade vitrée est suspendue à une poutre caisson en acier, permettant de se détacher structurellement de la ruine.

La nouvelle fonction offerte au bâti permet de restaurer les ruines de façon respectueuse, tout en les adaptant aux besoins actuels. Favorisant finalement la conservation du patrimoine et le développement de la ville.

Le projet trouve son intérêt dans l'idée d'apporter une nouvelle vision d'ensemble à travers les yeux de l'architecte contemporain. Les architectes ont choisi de ne pas s'appuyer sur la mémoire de la forme originale, mais d'investir ce lieu d'une architecture qui se place en rupture face au bâti historique.

La partie moderne va établir des liens par d'autres voies, qui mettent finalement en valeur le bâti historique notamment sur sa façade principale.



Fig 73 : Photo intérieur montrant le rapport ancien/nouveau



Fig 70 : Photo du rapport au ruines



Fig 71 : Photo intérieur



Fig 72 : Photo intérieur

PARTIE II : L'ABBAYE SAINT PAUL DE CORMERY UN ÉTABLISSEMENT BÉNÉDICTIN _

CHAPITRE 1 : DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ABBAYE SAINT-PAUL DE CORMERY

1.1 la découverte l'Abbaye Saint-Paul de Cormery

L'Indre-et-Loire, a hérité d'un patrimoine architectural parmi les plus riches de France. La majeure partie se trouve dans les petites communes périurbaines. C'est ce contexte qui a nourri ma réflexion à l'origine de ce travail.

J'ai d'abord entrepris la recherche d'un site, en commençant par le recensement d'édifices patrimoniaux délaissés au sein des petites communes. Ce patrimoine est marqué par sa diversité de monuments religieux, civils, des ensembles urbains, des châteaux, des bâtisses, des prieurés, ainsi que des éléments emblématiques du patrimoine local tels que des calvaires, des lavoirs, des moulins ect...

J'ai ciblé un bâti pouvant accueillir un programme disposant d'un potentiel de rayonnement socioculturel à grande échelle, pouvant redynamiser une large zone.

Après une recherche approfondie, j'ai porté mon attention sur l'abbaye et le moulin de Cormery, situés à 20 km de Tours. Ce site questionne à merveille les enjeux explorés dans la première partie. Les raisons de ce choix seront exposées en détail dans la troisième partie.

La ville de Cormery, porte les marques d'un passé millénaire et doit son origine ainsi que son expansion à la création d'un établissement monastique qui évoluera pour devenir l'abbaye Saint-Paul. C'est à l'entrée de la ville, au bord de l'Indre, que se dressent les vestiges de l'abbaye de Cormery, jadis une puissante institution bénédictine aujourd'hui marquée par l'empreinte du temps. Ces vestiges s'établissent dans le paysage naturel de la vallée de l'Indre, où l'eau et la végétation s'y marient en une alliance saisissante.

Les vestiges majestueux de ce passé monastique imprègnent le cœur même de la petite ville de Cormery, conférant à cet endroit une atmosphère empreinte de solennité et de mystère. Lors de ma première incursion et dès l'entrée de la ville, mon regard est captivé par la silhouette imposante de la Tour qui domine le paysage, tandis que les vestiges du moulin se dessinent à travers la végétation environnante.

Un sentiment de fascination m'envahit face à cet ensemble monastique figé dans le temps, tandis que la ville environnante a poursuivi son évolution sans lui. Sous la tour-porche, je semble franchir le seuil de l'abbaye, puis je pénètre dans le cloître. Là je découvre que je peux déambuler dans la galerie du cloître tout en étant immergé dans l'espace public, une expérience qui fusionne passé et présent de façon saisissante.

Je contemple avec émerveillement ces bâtiments imposants, témoins silencieux d'une époque révolue, qui se dressent avec démesure face au reste de la ville. Les bâtiments surplombent les maisons environnantes, leurs hautes façades soutenues par de larges contreforts marquent l'importance passée de cet ensemble.

Cependant, je suis ensuite attristé en constatant leur état d'abandon, qui contraste cruellement avec leur noble passé. Des parties de l'abbaye sont détruites, des toitures manquent à l'appel, et la galerie du cloître, autrefois si importante, est désormais morcelée.

Mais au-delà de ces dégradations physiques, c'est l'absence de vie qui frappe le plus. Ces bâtiments, autrefois le cœur vibrant de la communauté monastique, semblent désormais étrangement déconnectés de la vie qui les entoure. Ils se dressent là, comme des témoins silencieux d'un passé révolu, relégués au rang de reliques poussiéreuses, comme mis à l'écart de la vie de la commune.



Fig 77 : Photo de la tour depuis la rue principale



Fig 75 : Photo depuis le cloître



Fig 76 : Photo depuis la rue du cloître



Fig 74 : Photo générale

1.2 L'histoire événementielle de l'abbaye de Cormery

A l'époque carolingienne, en l'an 791, l'abbé Ithier de Saint-Martin de Tours, également chancelier de Charlemagne, fonde une simple communauté monastique, d'abord connue sous le nom de «celle Saint-Paul».

A la recherche d'un lieu propice à la retraite et au silence, non loin d'une rivière, la communauté s'établit dans cet endroit isolé. Cinq frères érigent une simple «cella» (Cella Sancti Pauli Cormaricensis) sur un gué de l'Indre, regroupant quelques domaines agricoles.

Sous l'impulsion d'Alcuin, successeur d'Ithier à Saint-Martin, l'établissement monastique se développe rapidement, attirant des moines venus du Languedoc. En l'an 800, le monastère obtient officiellement le statut d'abbaye. Malgré sa nouvelle indépendance, Cormery maintient des liens étroits avec Saint-Martin de Tours.

Sous la direction successive d'Alcuin, puis de Fridugise, l'abbaye connaît une période de prospérité, devenant l'une des plus puissantes abbayes de la région. Elle étend son influence à travers la fondation de prieurés dans différentes provinces françaises ; Au début du 9^e siècle, l'abbaye fonde une filiale, Saint-Sauveur de Villeloin.

Pendant plusieurs siècles, L'abbaye de Cormery jouit d'une influence et d'une réputation s'étendant bien au-delà de la région. Elle administre un ensemble de 33 prieurés répartis dans 5 provinces (Normandie, Poitou, Champagne, Bourgogne, Bretagne).

Elle devient aussi un important pôle commercial grâce aux marchés et foires. Cela entraîne la fixation d'une agglomération aux abords de l'abbaye, sous la protection de cette institution influente.

Bien que les ravages infligés par les Normands au cours du IX^e siècle aient été difficiles à évaluer, l'abbaye de Cormery prospère. Elle agrandit ses bâtiments, atteignant environ les dimensions actuelles. Au 11^e siècle, l'église, en état de ruine, est démolie. Sous l'abbatiat de Robert Ier, une reconstruction est entreprise. La tour Saint-Paul est érigée et au 12^e siècle, le cellier et le portail sud de l'église sont édifiés.

L'abbaye étend son influence à travers de vastes possessions réparties dans plusieurs provinces françaises, tandis que ses navires parcourent librement les cours d'eau du royaume. Avec d'une communauté de cinquante moines, elle figure parmi les plus puissantes abbayes de la région tourangelle.

Vers 1230, le monastère ajoute à son ensemble architectural un magnifique réfectoire gothique à deux nefs, l'un des cinq seuls exemplaires encore existants en France.

Cependant les ravages de la guerre de Cent Ans affecte grandement l'abbaye qui est en partie détruite.

En 1443, la population locale décide d'ériger une enceinte fortifiée autour de la ville, comprenant des tours et des fossés. Cette enceinte est adossée au mur d'enceinte déjà présent de l'abbaye du côté sud et ouest. La fin des guerres offre une nouvelle période prospère à l'abbaye, avec des grands travaux de consolidation au 15^e siècle (restauration des voutes et de la toiture de la nef et du clocher).



Fig 78 : « Vue de l'abbaye et de la ville de Cormery en 1699 [...] » (BnF, coll. Gaignières, 5298).

1.2 L'histoire événementielle de l'abbaye de Cormery

A la fin du 16^{ème} siècle, les conflits religieux et la peste qui suivent marque le déclin de l'abbaye. Ni les murailles, les douves, les tours et les trois ponts-levis n'ont pu empêcher les protestants d'envahir les lieux, et de piller toutes sortes de richesses. Dans la ville, le commerce et l'artisanat ont disparu. Les foires et les marchés sont déserts, et la population s'appauvrit de deux tiers.

Le projet Mauriste (1691-1712) représente une période de réforme et de modernisation pour l'abbaye de Cormery. Après son intégration à la congrégation de Saint-Maur en 1662, cette réforme vise à rétablir la discipline monastique stricte au sein des monastères bénédictins de France.

Dans une volonté de modernisation de l'abbaye, un vaste projet de reconstruction est lancé entre 1691 et 1712, pour créer de nouveaux espaces conformes aux exigences de la vie monastique régulière. La reconstruction lente et très coûteuse de l'aile est, d'une grande salle voûtée dans le prolongement de la salle capitulaire, ainsi que d'un dortoir de 13 cellules à l'étage sont entrepris. Il n'en reste aujourd'hui que des traces.

Cependant, comme bon nombre d'ensembles monastiques au 18^e siècle, l'abbaye ne parvient pas à retrouver sa grandeur passée. La grande crue de 1770 constitue un autre coup dur pour la communauté, causant d'importants dégâts matériels et humains.

Enfin l'arrivée de la Révolution française scelle le destin de l'abbaye. En 1790, la suppression des vœux monastiques et la vente des biens ecclésiastiques entraînent la dissolution de l'abbaye. En 1791, les biens meubles de l'abbaye sont vendus, suivis de la vente de l'abbaye elle-même en tant que bien National.

Après dix siècles d'existence, ce qui reste des bâtiments de l'abbaye est d'abord vendu à des bourgeois et commerçants de la région, puis à des particuliers.

Ces nouveaux propriétaires s'installent dans les locaux réaménagés de l'ancienne abbaye. Certains bâtiments sont démolis pour récupérer les pierres, comme ce fut le cas de l'église abbatiale. D'autres comme le réfectoire, le cloître... sont divisés et transformés. Au fil du temps des parties de l'abbaye sont devenues des habitations, des salles de classes, des garages ou même des porcheries. L'état des vestiges encore en place se détériore progressivement, et le 2 décembre 1891, la flèche en pierre de la tour Saint-Paul ainsi que son dernier étage s'effondrent, sans qu'aucune mesure de préservation ne soit entreprise. Au 20^e siècle, la construction de la salle des Fêtes, adossée aux vestiges, suscite une polémique dans les années d'après-guerre, illustrant les débats sur la préservation du patrimoine.

Aujourd'hui, malgré sa désolation, l'abbaye de Cormery laisse derrière elle d'importants vestiges témoignant de sa grandeur passée. La tour Saint-Paul, la chapelle gothique du chœur, le grand réfectoire, les anciennes cuisines et cellier, une partie de la salle capitulaire et des fragments du cloître..., Bien que délaissées et fragmentées parmi les constructions modernes, l'abbaye reste un symbole de la richesse culturelle et spirituelle de la région de Cormery.

Au 20^{ème} siècle, progressivement, tous ces vestiges, à l'exception du logis du sacristain, sont classés ou inscrits en tant que monuments historiques. En 2021, l'ensemble des vestiges, à l'exception des bâtiments déjà classés, bénéficie d'une protection en raison de leur inscription. L'abbaye de Cormery a aujourd'hui perdu son unité initiale, elle est morcelée, scindée dans le bâti actuel, et se retrouve coupée de son territoire.

Voyons comment a évolué sa structure architecturale au cours des siècles.



Fig 79 : L'abbaye de Cormery en cours de démolition vers 1824. Lithographie de Langlumé (BnF)

CHAPITRE 2 : L'ABBAYE DE CORMERY : SON CONTEXTE

2.1. l'implantation de l'abbaye dans le paysage : les éléments nécessaires à une vie autarcique

La construction d'une abbaye est intimement liée au contexte paysager dans lequel elle est érigée.

L'implantation d'une abbaye doit permettre une retraite spirituelle, mais aussi proposer un environnement rural, permettant la culture des terres, la viticulture, l'élevage du bétail et l'utilisation des forêts pour le bois.

Les cours d'eau fournissent une force hydraulique essentielle pour les moulins, les forges et la pêche.

Le site de Cormery a été choisi en réponse aux besoins des moines pour établir leur communauté monastique. Examinons maintenant les principaux défis et enjeux liés à cette implantation.

Tout d'abord, le territoire de Cormery est un lieu retiré disposant d'un potentiel agricole important. Les abbayes sont l'avant-garde de la mise en valeur agricole du territoire.

La présence des forêts aux alentours est aussi un enjeu important pour les moines.

*« La forêt de Bréchanay fournirait le bois et en abondance. Une carrière de bonne pierre serait utilisable sur la rive droite. Il serait aisé de s'aider des îles pour aménager les moulins à blés, à tan et à foulon. » (CHUPIN 2004 : 107). *1*

D'un autre côté, on peut émettre des réserves sur cette affirmation,

*« Il n'est donc pas certain que cette implantation fut déjà développée lors de la fondation de la cella de Cormery tant les bornes chronologiques envisagées sont larges »*2*

Le paysage a pu évoluer, les Îles et les forêts actuelles pouvaient ne pas exister à cette époque, du moins pas sous la forme actuelle.

Ainsi la forêt de Bréchenay a pu être une richesse exploitée par les moines ou bien une reprise de l'espace forestier, initiée ou développée au 9^{ème} siècle dans la vallée de l'Indre. *2

En revanche, nous pouvons affirmer que les descriptions des domaines de Cormery dans la vallée de l'Indre dépeignaient un paysage varié où forêts, terres cultivées, vignobles et prairies se juxtaposent.

*1 : Chupin A. - Alcuin et Cormery, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou- Charente. Touraine, 111-3 : 103-112. consulté le 02/03/23

*2 : Pouyet, T. (2019). Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8^e-18^e siècles). P. 60-70 consulté le 02/02/23



Fig 80 : Photo actuelle de l'abbaye dans son paysage

2.1 l'implantation de l'abbaye dans le paysage : les éléments nécessaires à une vie autarcique

La présence d'eau est cruciale pour la vie autarcique de l'abbaye :

L'établissement a été construit en surplomb de la rivière, sur des formations alluviales anciennes. Les abbayes, comme celle de Cormery, s'implantent souvent sur des terrasses alluviales pour des raisons pratiques.

Ces zones plates, formées par les cours d'eau, facilitent la construction et l'agriculture. La proximité d'un cours d'eau offre des avantages pour la navigation et la production via les moulins, tout en étant suffisamment éloignées pour éviter les crues. Le site de Cormery, situé au niveau d'un ancien gué, était probablement déjà occupé avant l'arrivée des moines, renforçant son attrait.

D'autant plus que le site de Cormery, situé au franchissement d'une rivière, a probablement été occupé par l'homme avant l'arrivée des moines. T.Pouyet dans sa thèse écrit « L'installation des monastères carolingiens au bord de l'Indre et de l'Indrois permet de penser que la proximité avec une rivière était un caractère déterminant de l'implantation monastique. »*1

Albrecht Hoffmann a démontré en 1996 que l'accès à une rivière est un critère d'installation principal chez les bénédictins *2

L'implantation de l'abbaye a modifié le territoire, commençant par un nivellement du site pour l'installation du monastère sur le coteau. L'église abbatiale fut mise en œuvre sur le point le plus élevé, surplombant les bâtiments claustraux tels que le réfectoire ou le cellier, qui ont un niveau de sol plus bas.

La rivière avant de permettre d'implanter des moulins et d'abord une voie de navigation permettant le transport des marchandises.

Avant l'arrivée des grands moulins, il est très probable que l'Indre ait été utilisée pour la circulation fluviale, étant donné que les voies maritimes et fluviales étaient largement utilisées durant l'Antiquité.*1

Dans sa thèse T.Pouyet développe l'idée d'un « *circuit économique triangulaire existait, passant par la Loire et l'Indre entre Saint-Martin de Tours, Rets et Cormery.* »*1

En conclusion, l'implantation de l'abbaye à Cormery, outre sa proximité avec Tours favorisant les échanges, tire avantage de trois éléments paysagers essentiels.

À savoir, des terres au potentiel agricole, la rivière permettant dans un premier temps le commerce puis l'implantation de moulins, et enfin la forêt apportant le bois. Dans l'ensemble, ces éléments combinés favorisent le bon développement autarcique de la communauté monastique.

Le monastère est « disposé de telle sorte que l'on y trouve tout le nécessaire : de l'eau, un moulin, un jardin et des ateliers pour qu'on puisse pratiquer les divers métiers à l'intérieur de la clôture. De la sorte, les moines n'auront pas besoin de se disperser au dehors, ce qui n'est pas du tout avantageux pour leurs âmes » Règle de Saint-Benoît, LXVI.

*1 : Pouyet, T. (2019). Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8e-18e siècles). p60-80 et p 120-150 consulté le 02/02/23

*2 : Hoffmann A. - L'hydrologie des sites bénédictins et cisterciens de l'Allemagne centrale, in : Pressouyre L. et Benoît P. (dir.), L'hydraulique monastique : milieux, réseaux, usages. Actes du colloque, Royaumont, 18-20 juin 1992, Créaphis, Paris, France : 99-109.



Fig 81 : Plan mettant en évidence le paysage de l'abbaye au 18eme siècle, on y observe les bois, les près, les tanneries, les moulins banaux et les vignes

2.2 L'abbaye de Cormery : ses entités paysagères

Cormery, compte un peu plus de 1800 habitants. Le territoire communal de Cormery s'établit sur la rive gauche de l'Indre. La rivière et les prairies inondables qui la bordent servent de limite communale du sud-est au nord-ouest. La zone urbanisée s'étend vers le sud, s'installant progressivement sur le flanc du coteau au fil des siècles.

L'Histoire de la commune de Cormery est intimement rattachée à celle de l'abbaye. Aujourd'hui l'abbaye est morcelée dans le bâti moderne, il est compliqué de se représenter l'abbaye telle quel été avant, de comprendre ses limites, sa relation avec son territoire. Elle doit être appréhendée dans son intégralité, car elle ne se limite pas aux seuls bâtiments principaux autour du cloître. Elle représente un ensemble beaucoup plus large.

Les différentes entités paysagères de Cormery :

Le paysage de Cormery est profondément imprégné par la structure monastique. L'abbaye joue un rôle prépondérant dans l'identité de la commune, où elle se distingue comme l'élément architectural le plus remarquable.

Autour de Cormery, plusieurs entités fonctionnelles liées au monastère se dessinent dans son environnement périphérique.

L'Indre :

Au nord, le passage de la rivière est marqué par des prairies et des forêts. Elle a permis l'installation par les moines d'une pêcherie, des moulins et d'une tannerie.

Le Canal des Riaux :

Il se situe à la limite entre la prairie et la forêt qui borde l'Indre. Les moines l'ont creusé pour irriguer les jardins. À l'extrémité se trouvait un vivier désormais comblé, transformé en potagers.

Le bourg :

Il s'étend de manière périphérique au sud du monastère. Il s'est formé autour de l'abbaye, naissant des différents marchés et foires médiévales. Sa limite historique est dictée par l'ancienne enceinte. Il est traversé par l'ancienne route royale devenue une route nationale. De cette voie principale naît un enchevêtrement de rues et de petites places, caractériser par une architecture historique riche.

Le mail :

A l'Est du bourg, en dehors des limites de la ville s'étend le mail, il est lié à la création au 12^e siècle de l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray, à 250 mètres de la ville. Le mail s'inscrit parallèlement au territoire de maraîchage qui avance jusqu'à l'abbaye.



Fig 82 : Atlas de Trudaine (milieu du 18^e siècle)



2.2 L'abbaye de Cormery : ses entités paysagères

Les enceintes :

Les bâtiments monastiques sont entourés de différents niveaux d'enceintes fortifiées, dans laquelle s'organisait la vie des moines.

Les murs d'enceinte ont profondément influencés la configuration de la commune de Cormery, formant des places et trois niveaux de défense :

l'enceinte monastique, l'enceinte du bourg et l'enceinte entourant le logis abbatial.

Une grande partie de ces fortifications a été détruite ou recouverte par le développement urbain moderne à partir du 18^e siècle. Pourtant, des vestiges persistent, comprenant des courtines et des traces de tours ronde.

L'enceinte monastique ou enceintes méridionales :

Divers vestiges subsistent.

Au nord du logis de l'Abbé, une section imposante du mur d'enceinte se dresse, délimitant encore le «grand jardin» à l'Est.

Adossée au transept sud de l'église, la Tour Saint-Jean, tour demi-circulaire du 15^e siècle, se dresse encore fièrement.

En outre, une partie de l'ancienne enceinte est devenu la façade des habitations reliant la tour Saint-Jean au vestige d'une tour d'angle à l'ouest.

Enfin, des portions sont toujours en place au sud : l'enceinte de la basse-cour abbatiale, ces murs en moellons s'élevaient à plus de neuf mètres de haut. *1

Cette partie de l'enceinte jouait le rôle d'espace tampon entre le cœur du monastère et le bourg monastique.

Alors, malgré une grande partie détruite, elle garde tout de même le caractère clos d'origine. L'ambiance du quartier aérée et jardinée, se distingue du reste de la commune.

L'enceinte occidentale ou enceinte du bourg :

Elle date au moins du 15^e siècle et fut en partie détruite à la fin du 17^e. La partie Nord-ouest à presque complètement disparu, remplacé par des maisons particulières.

Une grande section du mur d'enceinte reliant les portes de l'abbaye au sud est toujours en place, dirigeant la structure de la commune.

L'enceinte orientale ou enceinte logis abbatial :

Dans la partie sud-est, l'enceinte délimitait un espace réservé à l'abbé, comprenant une grange et un pigeonnier.

*«Le logis de l'abbé était intégré au sein du système défensif du monastère sur son côté oriental. Le bâtiment surplombait de larges douves qui flanquaient le mur d'enceinte monastique à l'ouest ; l'ensemble est toujours en place aujourd'hui. »*1*



Fig 83 : Plan des enceintes de Comery au 15eme siècle



① Fig 84 : Plan des enceintes de Comery aujourd'hui



2.2 L'abbaye de Cormery : ses entités paysagères

Les jardins :

L'abbaye entretenait une relation forte avec ses jardins et ses maraîchages. Elle a été un lieu de production, avec une logique autosuffisante, permettant le bon déroulement de la vie autarcique.

À l'est du monastère des vergers, des jardins, des prairies ainsi qu'un vignoble sur la colline animaient le paysage le long des rives de l'Indre. *1

Il était disposé à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte, chacun ayant sa propre fonction au sein de la vie monastique.

À l'ouest du réfectoire se trouvait **le jardin de la cuisine**, où les moines cultivaient les plantes nécessaires à leurs repas.

Au nord du monastère, le long de l'Indre, était situé le **jardin de l'infirmerie**, dédié à la culture des plantes médicinales pour les soins des malades.

Dans la partie sud de l'abbaye s'étendaient les vastes **jardins de l'abbé**, organisés avec des bandes de potagers au centre et des zones ornementales sur les bords, reflétant à la fois les besoins alimentaires de la communauté et une organisation esthétique.

À l'est, entre le cloître et le mur d'enceinte, se trouvait le **jardin des moines**.

Des archives datant de 1538 mentionnent déjà l'existence de ce jardin, bien avant la réorganisation réalisée par les mauristes. Son usage potager est confirmé par un bail datant de 1693, décrivant la culture de divers légumes *1

En dehors de l'enclos monastique à l'est, s'étendaient **les vergers**, qui allaient de l'Indre jusqu'au chemin menant à Notre-Dame de Fougeray le long du mur de clôture.

Des **vignes** étaient également cultivées autour de l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray.

Elles sont bien établies et intégrées à l'exploitation monastique dès le Moyen âge.

De nos jours, on peut admirer des maraîchages et des jardins qui portent les marques de ce passé historique.



Fig 85 : Plan des enceintes de Comery au 15eme siècle



2.3 L'abbaye de Cormery : un monde clos

« enclos de l'abbaye »

L'abbaye de Cormery se distinguait par sa gestion méticuleuse des ressources agricoles, et une diversification des cultures allant des légumes aux plantes médicinales, en passant par les vergers et les vignobles. La présence de ces cultures témoigne de la diversité des activités économiques de l'abbaye, ce qui la distinguait des autres monastères bénédictins de la région de Touraine.

Chaque jardins, vergers, vignes... joue un rôle spécifique dans la vie quotidienne des moines, contribuant à leur subsistance alimentaire, à leurs soins médicaux, à leur spiritualité et à leur économie. Cela démontre un souci d'autosuffisance et de préservation de leur mode de vie monastique. Ces zones de productions sont organisées en clos définis par des murs.

M.Foucher, archéologue du bâti, a souligné que le clos n'était pas seulement une barrière physique, mais également un symbole de la clôture monastique pour les frères convers, reproduisant ainsi les éléments essentiels à la vie monastique.

« La clôture matérialise à nouveau l'aire d'application d'usages spécifiques, en même temps qu'elle extrait ses occupants des coutumes du monde extérieur »^{*1}(FOUCHER 2018 : 69).

À Cormery, cependant, où l'organisation monastique bénédictine ne comprenait pas de convers, les vignobles étaient intégrés dans l'exploitation du monastère, notamment sur le coteau nord, aux abords de l'église et du cimetière.

Le territoire maraîcher à l'est de l'abbaye appelé « L'Enclos de l'Abbaye » était déjà délimité par deux chemins. Longé par des murs, le chemin le plus au Nord donnait accès à ces vignobles jusqu'à l'église paroissiale.

Le coteau était composé de prairies appartenant au monastère et descendant jusqu'à l'Indre. Ce mur marquait une limite physique avec le monde extérieur, formant une seconde clôture monastique entre l'église paroissiale et les vignobles.^{*2}

Les murs étaient le symbole même de la vie cloîtrée permettant aux moines de se concentrer sur leur quête spirituelle.

On comprend que les murs jouent un réel rôle structurant du territoire de l'abbaye, prolongeant la logique du lieu clos même dans les lieux de production.

Dans le contexte de l'abbaye de Cormery, ces murs étaient un élément essentiel de la gestion du territoire et des ressources de la communauté monastique. Ils définissaient des sous lieux, les limites des différents espaces de production et contribuaient à organiser efficacement la vie quotidienne des moines.

En cela, ils sont bien plus que de simples structures de pierre ; gardiens de la vie monastique, et protecteurs de la paix et de la sérénité qui régnaient à l'intérieur de l'abbaye.

^{*1} : Foucher M. - Un clos... ou des clos ? Quelques réflexions autour d'une pratique de démarcation en Côte de Nuits et Côte de Beaune, *Crescentis : Revue internationale d'histoire de la vigne et du vin*, 1 : 60-71. consulté le 05/02/23

^{*2} : Pouyet, T. (2019). Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8e-18e siècles). p.317 consulté le 02/02/23

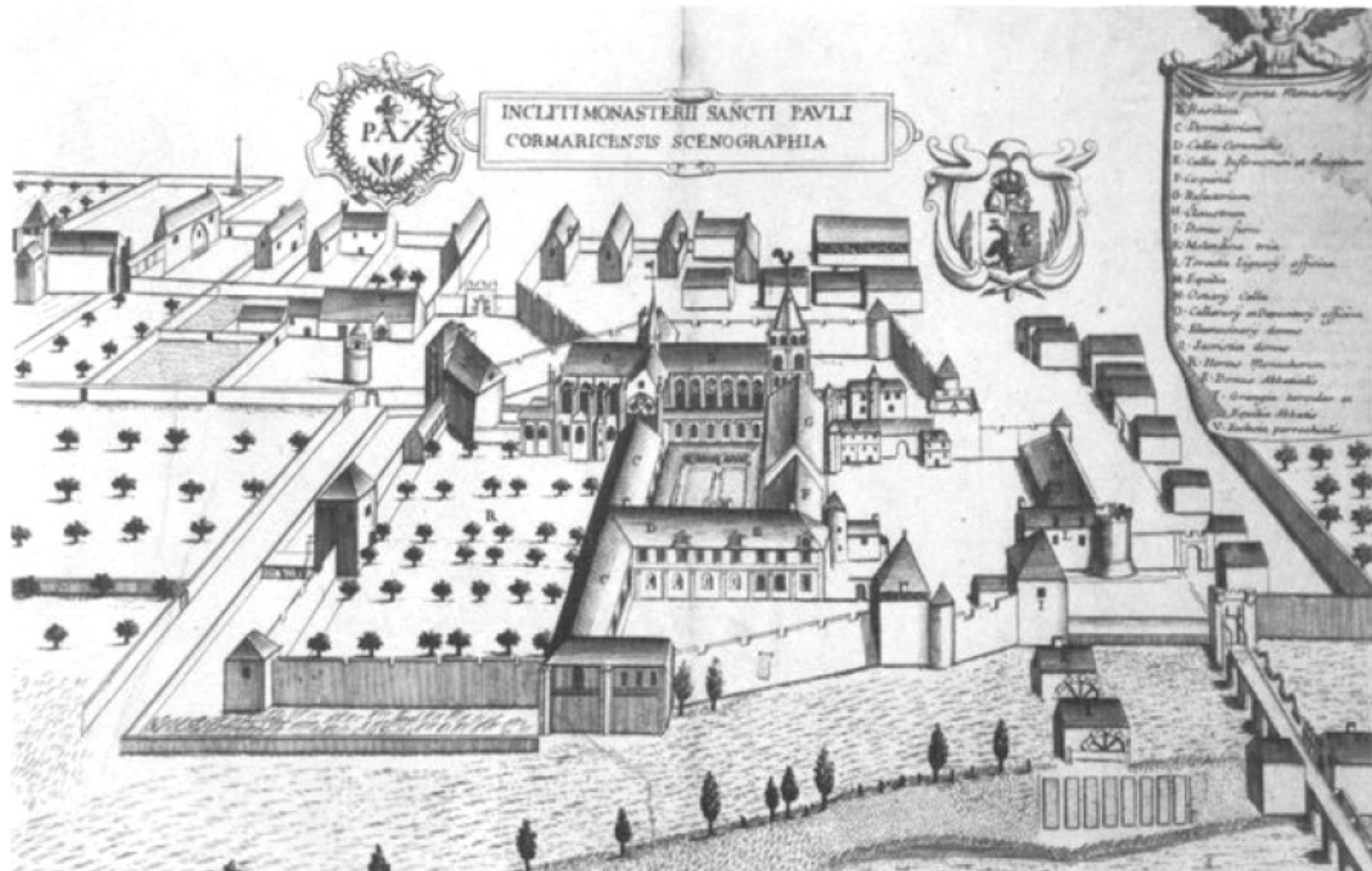


Fig 86 : Vue cavalière du 17eme siècle

CHAPITRE 3 : L'ABBAYE DE CORMERY : FIDÈLE À UN MODÈLE ?

L'abbaye de Cormery : analyse de l'organisation spatiale

*« le modèle classique retenu dans les manuels d'histoire pour représenter un monastère bénédictin montre le cloître au sud de l'église ; le réfectoire est généralement à l'opposé de l'église dans l'aile sud tandis que la salle capitulaire et le dortoir au-dessus sont accolés à l'édifice de culte dans l'aile est. Cet archétype permet de fusionner les modèles bénédictin et cistercien où la distribution des ailes est liée à l'organisation des journées. Ce modèle bénédictin avec un système claustral méridional constitue également la disposition adoptée sur le plan de Saint-Gall ainsi que celle du plus grand monastère bénédictin de la chrétienté, fondé au 10e siècle » *1*

Analyse complète du plan de Saint-Gall : voir annexe.

L'abbaye Saint-Paul de Cormery ne répond pas parfaitement à ce modèle : Au cœur se trouve le cloître, autour duquel s'articulent tous les autres bâtiments. Contrairement à la disposition traditionnelle du plan de Saint-Gall, qui prévoit le placement du cloître au sud de l'église abbatiale, ici, le cloître et les bâtiments conventuels sont situés au nord. Cette orientation découle à la fois de la topographie inclinée du terrain et de la protection naturelle offerte par la rivière de l'Indre de ce côté. Grâce à cette disposition, l'église abbatiale est éloignée de l'Indre, ce qui, avec un niveau de sol plus élevé, offre une meilleure protection contre les inondations lors des crues. « Il est généralement admis que le contexte topographique propre à chaque implantation monastique est à l'origine de l'orientation des bâtiments monastiques par rapport à l'église. » *1

*« A Cormery, les moines ont peut-être profité des contraintes du coteau pour installer le lieu de culte sur le point le plus élevé du monastère. » *1*

Au commencement de l'ère carolingienne, au 8ème s, les monastères ne suivent plus fidèlement la règle de Saint Benoît. Les curiosités notables dans l'organisation de l'abbaye peuvent s'expliquer car elle a été fondée à une époque où les règles monastiques n'étaient pas encore fermement établies.

C'est la réforme bénédictine qui a apporté la concentration des bâtiments nécessaires à la vie monastique le long de l'église et autour d'un cloître, formant ainsi le « système claustral ». Ce processus s'est mis en place entre le début du 9e siècle et la fin du 10e siècle avant d'être définitivement structuré au cours du siècle suivant. *1

On comprend que ce système n'était pas encore parfaitement réglementé à l'époque de l'implantation de l'abbaye.

Cependant, avec le capitulaire de 817 promulgué par Louis le Pieux, la règle bénédictine fut imposée à tous les monastères, pour uniformiser l'organisation des abbayes. Ainsi, l'organisation générale a pu progressivement intégrer la logique d'implantation des bâtiments monastiques bénédictins classiques, tout en s'adaptant aux structures déjà en place à cette époque.

La configuration actuelle des bâtiments claustraux à Cormery ne date pas de la création de l'abbaye au 9e siècle mais remonte au Moyen Âge central, avec trois éléments majeurs encore en place.

L'aile septentrionale abrite l'ancien cellier, l'aile orientale, des vestiges de la salle capitulaire subsistent encore. Quant à l'aile occidentale, elle est principalement occupée par l'ancien réfectoire.

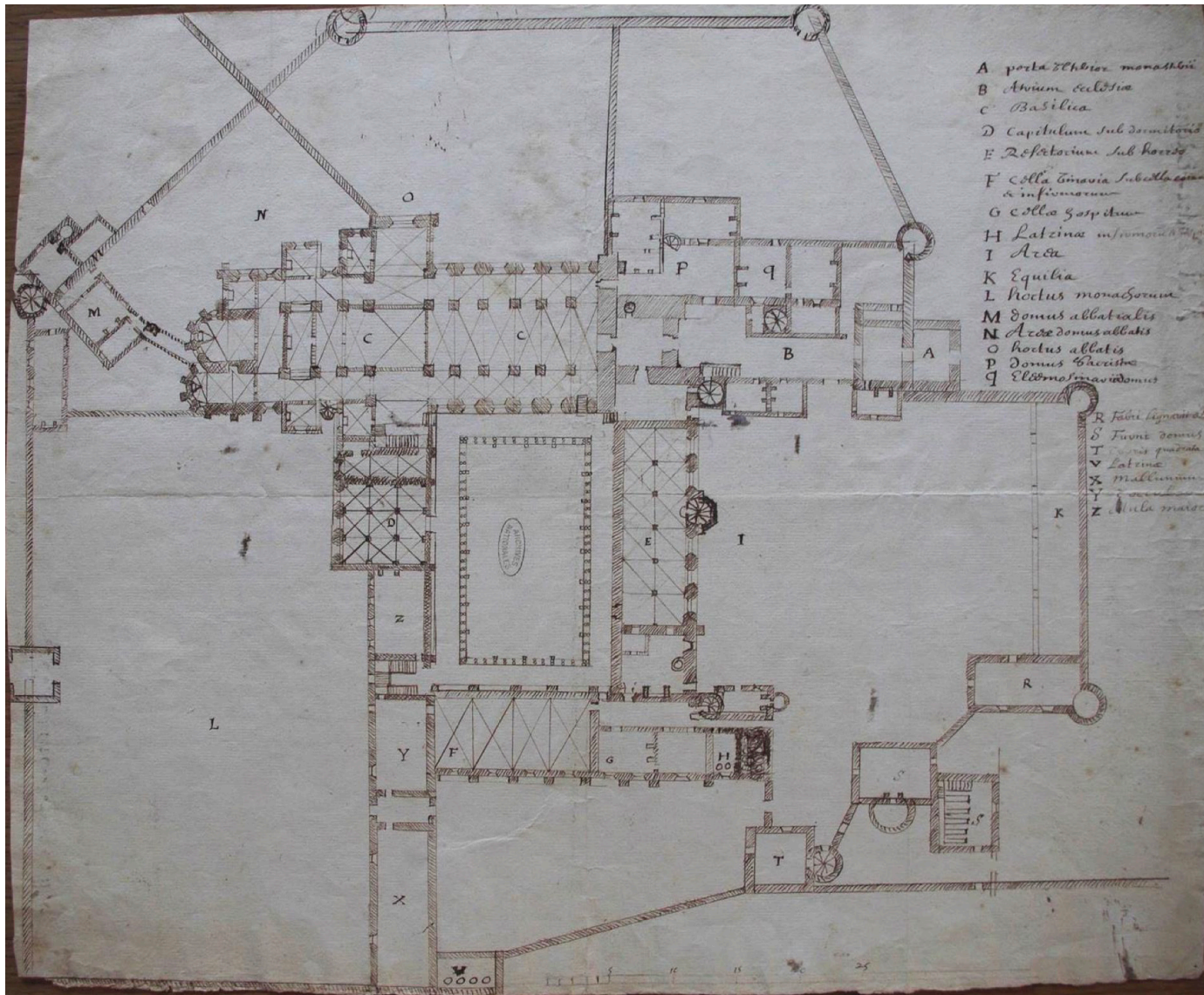


Fig 87 : Plan des bâtiments de l'abbaye et du monastère de Cormery en 1674



L'abbaye de Cormery : analyse de l'organisation spatial

On note que pour trois des quatre monastères les plus anciens du diocèse de Tours, le cloître est disposé au nord : Saint-Julien de Tours, Cormery, et Villeloin.

T.Pouyet explique que chacune des six fondations bénédictines des XI^e et XII^e siècles, l'espace claustral se trouve systématiquement au sud de l'édifice de culte. *1

D'après Jean-Baptiste Vincent, Docteur du GRHis, l'orientation du cloître vers le nord serait en partie due à l'utilisation du relief naturel, qui facilitait l'assainissement du site.*2

En effet, pour chacun de ces monastères qui ont établi le cloître au nord de l'église abbatiale, c'est la présence d'un cours d'eau qui a pu déterminer l'implantation des bâtiments monastiques : l'Indre pour Cormery, l'Indrois pour Villeloin et la Loire pour Saint-Julien. *1

Enfin, pour T.Pouyet « La présence d'une occupation antérieure à l'implantation monastique semble être l'argument le plus convaincant qui expliquerait la diversité topographique supputée dans le monachisme carolingien en Touraine. A Saint-Martin de Tours, Marmoutier et Saint-Julien la présence d'une occupation durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge a très probablement orienté et contraint le développement de l'espace monastique »*1

Par ailleurs, à Cormery, des éléments dispersés dans les sources écrites suggèrent une réappropriation du site, et récemment, un sondage, à révéler la présence d'un bâtiment du VIII^e siècle, très probablement antérieur à l'arrivée des moines. *1

L'implantation des différents bâtiments claustraux peut s'expliquer par une adaptation pratique à une structure déjà en place.

La position du cellier et du réfectoire semble inversée par rapport à la norme établie. Cette configuration spécifique témoigne probablement d'une adaptation aux contraintes topographiques et environnementales locales, tout en préservant les fonctions et les traditions essentielles de l'abbaye.

T.Pouyet souligne que le grand cellier dans l'aile nord qui était déjà en place lors de la construction réfectoire « a peut-être déterminé le positionnement original de ce bâtiment à l'ouest mais on ne peut exclure que cette disposition soit plus ancienne. » *1

En ce qui concerne les celliers, on peut envisager que cette inversion puisse être liée à l'intérêt pratique de les positionner près de l'Indre, axe commercial.

Pour conclure, plusieurs facteurs, paysagés, pratique, économique entrent en jeu pour expliquer la logique d'implantation des bâtiments.

Alors la comparaison avec le plan de Saint-Gall est intéressante mais il en convient que les connaissances archéologiques sur la topographie des monastères sont finalement plus importantes.

*1 : Pouyet, T. (2019). Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8^e-18^e siècles). p.256-280 consulté le 02/02/23

*2 : Vincent J.-B. - Les abbayes cisterciennes de Normandie (XII^e-XIV^e siècle) conception, organisation, évolution, thèse de doctorat, Université de Rouen, 4 vol.

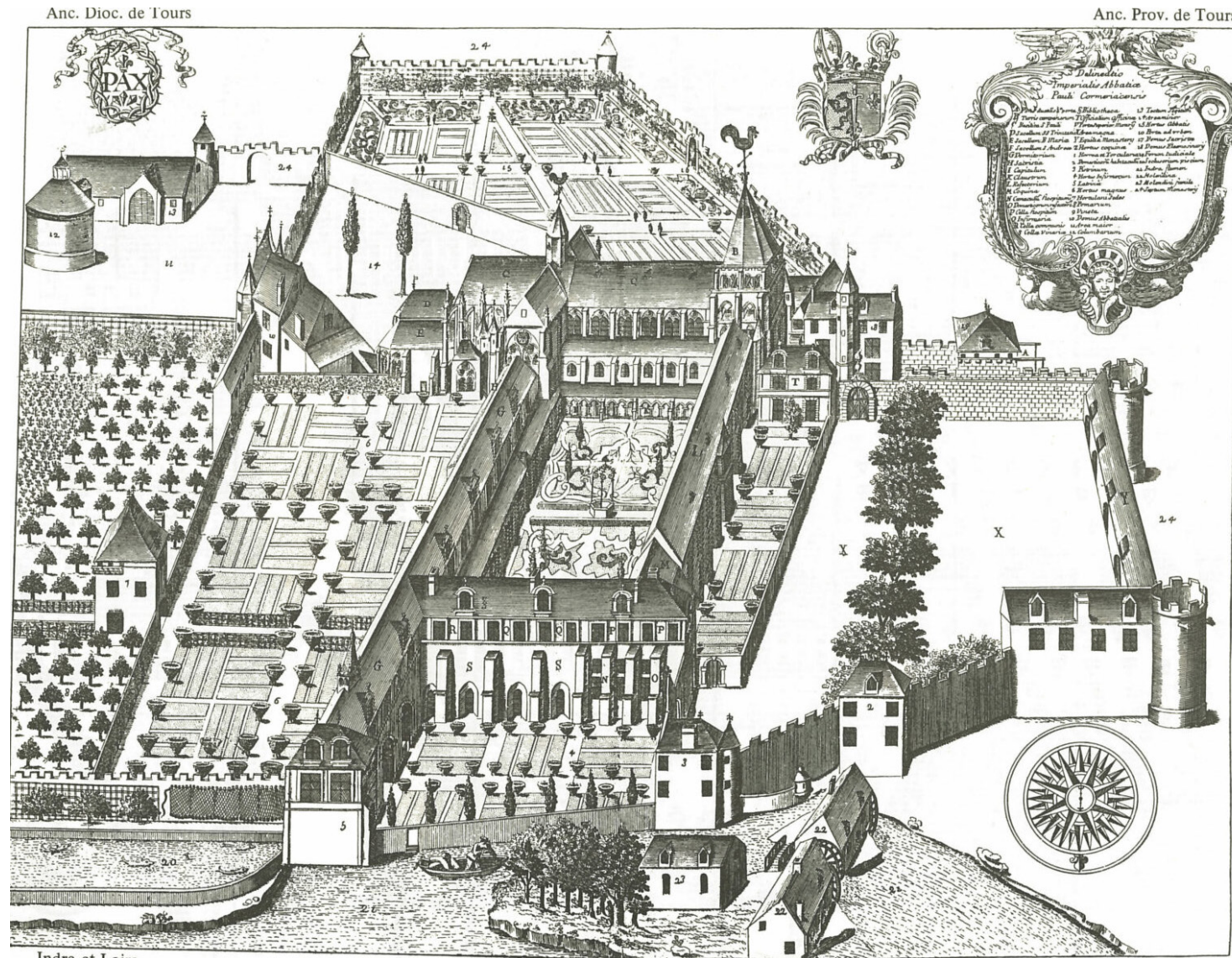


Fig 88 : Abbaye Saint-Paul de Cormery, vue cavalière au 19eme siècle extraite du Monasticon Gallicanum

CHAPITRE 4 : L'ABBAYE DE CORMERY : UN HÉRITAGE RONGÉ PAR L'HISTOIRE

4.1 Aperçu général des vestiges

- 1-Tour Saint-Paul
- 2-Vestiges de la nef du transept
- 3-Chapelle absidale de l'ancienne
église abbatiale
- 4-Porterie
- 5-Ancien réfectoire
- 6-Logis Boyer, ancienne cuisine
- 7-Cellier
- 8-Salle capitulaire et Sacristie
- 9-Aile Est et le Dortoir (disparus)
- 10-Cloître
- 11-Logis abbatial
- 12-Anciennes latrines
- 13-Maison du Sacriste
- 14-maison du prieur
- 15-cellier-Marc
- 16-Vestiges de l'enceinte de l'abbaye
- 17-Tour Saint-Jean
- 18-Enceinte de la

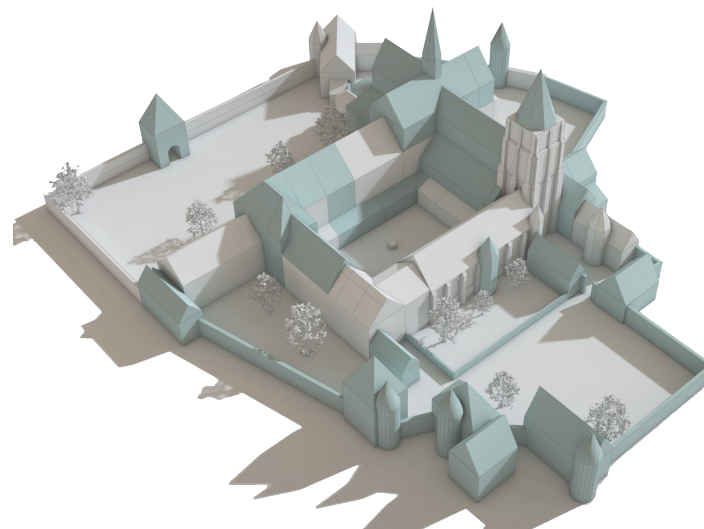


Fig 89 : Modélisation de l'abbaye de Cormery mettant en évidence les parties détruites.

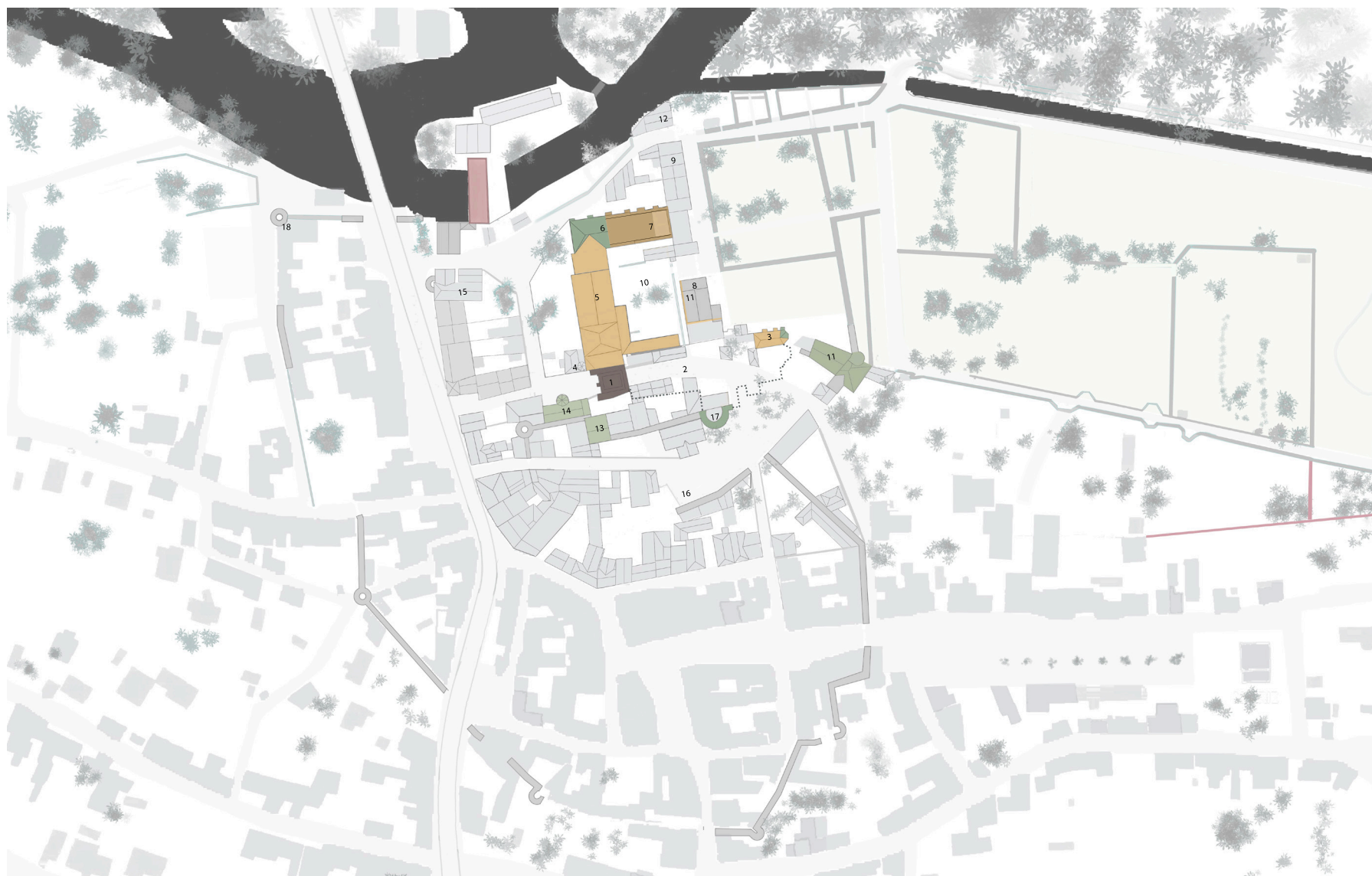


Fig 90 : Plan général des vestiges de l'abbaye Saint-Paul de Cormery

■ 11e siècle et avant ■ 12e siècle ■ 13-14e siècle ■ 15e siècle

0 20 40



4.2 Les bâtiments claustraux

L'abbaye de Cormery, autrefois institution puissante, voit aujourd'hui une grande partie de ses bâtiments, équipements et fortifications dégradé. Malgré l'abandon et la fragmentation parmi les constructions modernes, elle nous a légué de précieux morceaux d'histoire.

Voyons quel est l'état actuel de l'abbaye.

Dans un premier temps, nous allons donner une description générale des vestiges, en nous concentrant sur ce qui est visible aujourd'hui depuis l'extérieur :

L'église abbatiale détruite après la Révolution française, dont il subsiste quelques murs piégés dans les constructions moderne, laisse désormais place à une route au niveau de l'emplacement de l'ancienne nef. Cette route traverse la tour porche de l'église dont la base appartient désormais à l'espace public.

Une grande partie du déambulatoire du **cloître** a été détruite, à l'est, une rue remplace désormais la galerie.

L'aile du dortoir avançant jusqu'à l'Indre, n'existe plus mais il subsiste des fragments de murs et de colonnes. A la place de cette aile sont installées deux maisons et des garages.

La salle capitulaire qui se trouvait au rez-de-chaussée du dortoir, a été transformé en habitation privée, ne conservant que sa façade historique.

On peut aussi souligner que le premier étage au-dessus des **celliers** n'existe plus, laissant place à des ruines protégées par des tôles en métal.

L'aile du réfectoire a vu la moitié de sa toiture détruite, remplacée par une toiture à quatre pans en entonnoir, ce qui pose aujourd'hui de sérieux problèmes d'infiltration d'eau.

Enfin, **la flèche de la tour** n'existe plus.

En dehors du noyau monastique, constitué des bâtiments autour du cloître, certains bâtiments de l'ensemble monastique existent toujours comme :

Le logis abbatial, la maison du Sacriste, la maison du prieur, et enfin les vestiges des enceintes de l'abbaye et de la ville.

Ces curiosités de l'histoire ont déstructuré l'abbaye, mais ont aussi apporté des situations uniques. J'ai apprécié pouvoir traverser le cloître depuis l'espace public. Un instant, on se trouve dans l'enceinte même de l'abbaye depuis la rue.



Fig 91 : Photo de la rue qui passe à l'emplacement de l'ancienne nef abbatiale.



Fig 95 : Photo de la galerie du cloître



Fig 97 : Photo de la toiture du réfectoire



Fig 92 : Photo des garages à l'emplacement de l'ancienne aile du dortoir



Fig 93 : Photo de la facade de salle capitulaire



Fig 94 : Photo sous la tour



Fig 96 : Photo des ruines au-dessus des celiers

4.2 Les bâtiments claustraux

Nous allons analyser de manière plus détaillée la situation des divers bâtiments, qui ont subi de nombreuses modifications, après avoir été revendus par l'État à des particuliers. Ces derniers ont divisé les bâtiments en fonction des titres de propriété, marquant ainsi une nouvelle ère dans l'histoire de ces lieux.

Le réfectoire gothique daté du XIII^e siècle a été grandement remanié. Construit en tuffeau, et pierre de calcaire dur, long de 40 mètres et large de 10 m, les murs sont rythmés par de larges contreforts à double ressaut, entre lesquels se dessinent de grandes baies brisées aujourd'hui rebouchées.

À l'origine, seule une forme trilobée était présente dans la partie supérieure des baies, sans aucun autre élément de remplissage, cette absence d'ornements s'explique par la présence du toit en appentis de la galerie du cloître à l'est. L'objectif a été d'accueillir le plus de lumière possible.

Au-dessus de chaque grande baie, une fenêtre rectangulaire très évasée éclaire les combles.

L'édifice comprend deux vastes nefs voûtées en croisée d'ogives, retombant sur des colonnes à chapiteaux au centre et sur « des culs de lampes » sculptés le long des murs latéraux.

Les nefs comprennent six travées chacune et une travée plus large pour la porterie, le tout surplombé d'un seul comble à surcroît, accessible depuis une tourelle d'escalier.

La porterie donne accès au réfectoire. Son entrée se situe au rez-de-chaussée de la tour Saint-Paul.

La tourelle d'escalier permet d'accéder directement aux combles, grâce à une porte installée au niveau de la porterie. L'accès principale se fait à l'origine depuis le cloître par une porte située dans la dernière travée nord.

De nos jours, le réfectoire est complètement dénaturé par les aménagements du XIX^e et XX^e s, cette grande salle a perdu sa force initiale, il ne reste que deux travées libres visibles sur les six, ayant servi de moutonnerie et de grange.

Les trois premières travées ont été investies de logements, et même d'une salle de classe au XIX^e s.

Des planchers et murs de refends ont été ajoutés, créant ainsi trois étages et une cave sous des voutes du réfectoire.

Les colonnes sont noyées dans les murs et planchers, réapparaissant par moment dans les espaces de vie. La dernière travée est séparée par un mur de refend, dans cet espace, un plancher a été ajouté, et le niveau de sol réhaussé.

Au-dessus des voutes se trouvent les combles, initialement utilisés comme espace de stockage, avec un sol en tomettes encore en place.

Les combles sont couverts d'une charpente voûtée à chevrons portant fermes très bien conservées datée de 1230.

Elle s'étend sur les quatre premières travées, elle est composée de fermes principales à entrails, organisé de manière qu'elles soient espacées de six ou sept fermes secondaires qui ne possèdent pas d'entrails. Il en découle un espace grandiose de douze mètres de haut, rythmé par une charpente magnifique.

En revanche cet espace est interrompu dans sa longueur par une toiture en entonnoir qui casse complètement la force de l'espace.



Fig 101 : Photo du réfectoire morcelé



Fig 102 : Photo d'une des pièces aménagée sous les voûtes du réfectoire.



Fig 103 : Photo de la charpente à chevrons portant fermes



Fig 98 : Photo facade du réfectoire



Fig 99 : Photo des voutes du réfectoire



Fig 100 : Photo de la «toiture en entonnoir»

4.2 Les bâtiments claustraux

Le bâtiment nommé « **logis Boyer** » ou hôtellerie, dans l'angle nord-ouest du cloître adjacent aux cuisines et au cellier.

Il a subi de nombreuses transformations, cet espace a pu servir à accueillir les hôtes de marque à l'époque médiévale.

Cet espace était animé de plusieurs fonctions lavanderie, chambre des serviteurs, pressoir, écurie, cour et logis du forestier.

Plus tard, les mauristes l'ont transformé en bâtiment d'accueil pour les hôtes avec logis et réfectoire. Aujourd'hui, on retrouve trois niveaux et les combles. Ce bâtiment est couvert d'une charpente datée de 1336-1337, les fermes sont composées de chevrons sans pannes.

Entre le réfectoire et l'hôtellerie se trouve le bâtiment des **cuisines**, tout comme l'hôtellerie, le bâtiment est divisé en trois niveaux et les combles. La salle principale fait 13m sur 10m, La présence d'un pilier suggère que, tout comme le réfectoire, elle était probablement dotée d'une voûte d'ogives dans sa configuration initiale.

Au XVII^e s, lors du réaménagement de l'abbaye par les mauristes, le second niveau a été doté d'une grande salle voûtée d'arêtes plates reposant sur un pilier central, servant alors sûrement de salon.

Cette salle bien conservée dispose de grandes fenêtres, il en découle un très bel espace pur et lumineux, animé de voûtes. Enfin, le troisième niveau est divisé en deux grandes pièces.

Le cellier, est partiellement enterré à 1,3 m en dessous du niveau du cloître, se place à l'extrémité orientale de l'aile nord.

Il se compose de quatre travées voûtées d'ogives séparées par des doubleaux épais retombant jusqu'au sol daté du XII^e s

De larges contreforts étayent les murs gouttereaux nord et sud en contrant la poussée des voûtes au niveau de la retombée de massifs arcs doubleaux.

A l'heure actuelle, un mur de refend sépare l'espace en deux, suite à la vente de l'abbaye à différents particuliers.

Dans son état initial, le cellier est formé par quatre travées. La quatrième travée ne dispose plus de couvrement, seul des murs en ruines délimitent l'espace.

L'espace intérieur est éclairé par d'étroites baies clavées à arcs cintrés profondément ébrasées coté intérieur, ne laissant passer que très peu de lumière. La baie qui donne sur le cloître a été transformé en porte par les mauristes.

En visitant les celliers, j'ai été impressionné par la splendeur de cette salle. Elle succède au rez-de-chaussée du «logis boyer», qui est bas de plafond, et en descendant quatre marches, on pénètre dans une vaste salle, soutenue par de magnifiques voûtes.

Les niveaux au-dessus des celliers ont été démolis. Au XVII^e s, l'infirmerie occupe cet espace, mais aujourd'hui, seules les fondations subsistent, révélant les vestiges.



Fig 107 : Photo de la salle voûtée dans le bâtiment des anciennes cuisines.



Fig 108 : Photo des celliers



Fig 109 : Photo des celliers



Fig 104 : Photo de la salle voûtée dans le bâtiment des anciennes cuisines.



Fig 105 : Photo de l'entrée des celliers



Fig 106 : Photo des voutes des celliers

4.2 Les bâtiments claustraux

La tour Saint-Paul constitue le massif occidental de l'église abbatiale. Les parties les plus anciennes de la tour datent selon T.Pouyet de l'époque carolingienne.

En 1891, la flèche en pierre s'est effondrée, entraînant dans sa chute le troisième étage ainsi que la toiture du deuxième.

La tour est divisée en trois niveaux que : le porche, une salle haute et une chambre des cloches aujourd'hui sans couverture ; accessibles depuis un escalier au sud.

Le premier étage de la tour était ouvert vers la nef de l'église abbatial par deux baies aujourd'hui rebouchées.

La tour a subi de nombreuses transformations, dont son système structurel. Actuellement le porche et le premier étage soutiennent leur couverture par un système de coupes à doubleau, mais sont visibles aux quatre angles des colonnettes aujourd'hui sans fonctions structurelles qui laisse penser qu'elles pourraient avoir reçu des arcs diagonaux.

Ma visite de la tour a commencé dès l'espace public, la rue passante sous cette tour, C'est une autre situation unique de ce site, résultant des différents événements, offrant de véritables moments historiques dans le quotidien des habitants. Ensuite j'ai emprunté l'escalier historique pour accéder au premier étage. J'ai alors découvert une grande salle de 10 m d'hauteur sous plafonds construits en pierre calcaire blanche.

Enfin le dernier étage ouvert offre à travers des baies en pierre des vues sur toute la ville et la nature environnante.

Le cloître de 45m par 29m, a subi comme le reste de l'abbaye, de nombreux remaniements. Les plus anciennes colonnettes sont datées de la moitié du XIII^{ème} siècle. Une partie de la galerie du cloître n'existe plus, il reste l'angle nord-est, l'angle sud-ouest de manière partielle dans la galerie occidentale et quasiment en entier dans la partie sud. Le cloître a subi les conséquences de la division de l'abbaye, et des murs séparent différentes parties de la galerie.

Récemment, des travaux de rénovation menés par l'association locale « Les Amis d'Alcuin » ont fait tomber des murs et ont réouvert des arcs brisés. Pour l'instant, ce cloître est complètement déstructuré. Néanmoins, la découverte de cet espace historique a été pour moi un moment saisissant. J'ai été captivé par l'ambiance du lieu, par cette rangée de colonnes liant les différents bâtiments de l'abbaye, créant une ambiance unique entre intérieur et extérieur.

Les autres bâtiments monastiques de la ville ont eu différentes fonctions au cours du temps et sont aujourd'hui intégrés à la vie de la commune :

- La salle capitulaire dont il ne reste plus que la façade est aujourd'hui une habitation.
- La chapelle Saint-Symphorien est actuellement l'atelier d'un artiste après avoir été une écurie pour les chevaux de la gendarmerie et même une école maternelle.
- Le logis abbatial est construit en partie sur l'enceinte de l'enclos, laquelle est bordée de douves à l'extérieur, il a été une école pour filles avant d'être aujourd'hui réinvesti en logements sociaux.
- le logis du sacristain, et du prieur sont désormais des habitations privées.



Fig 114 : Photo du première étage de la tour



Fig 115 : Photo du dernière étage de la tour



Fig 116 : Photo depuis l'intérieur du cloître



Fig 110 : Photo de la coupole du première étage de la tour



Fig 111 : Photo d'une baie du dernière étage de de la tour



Fig 112 : Photo de la vue depuis le dernière étage de la tour

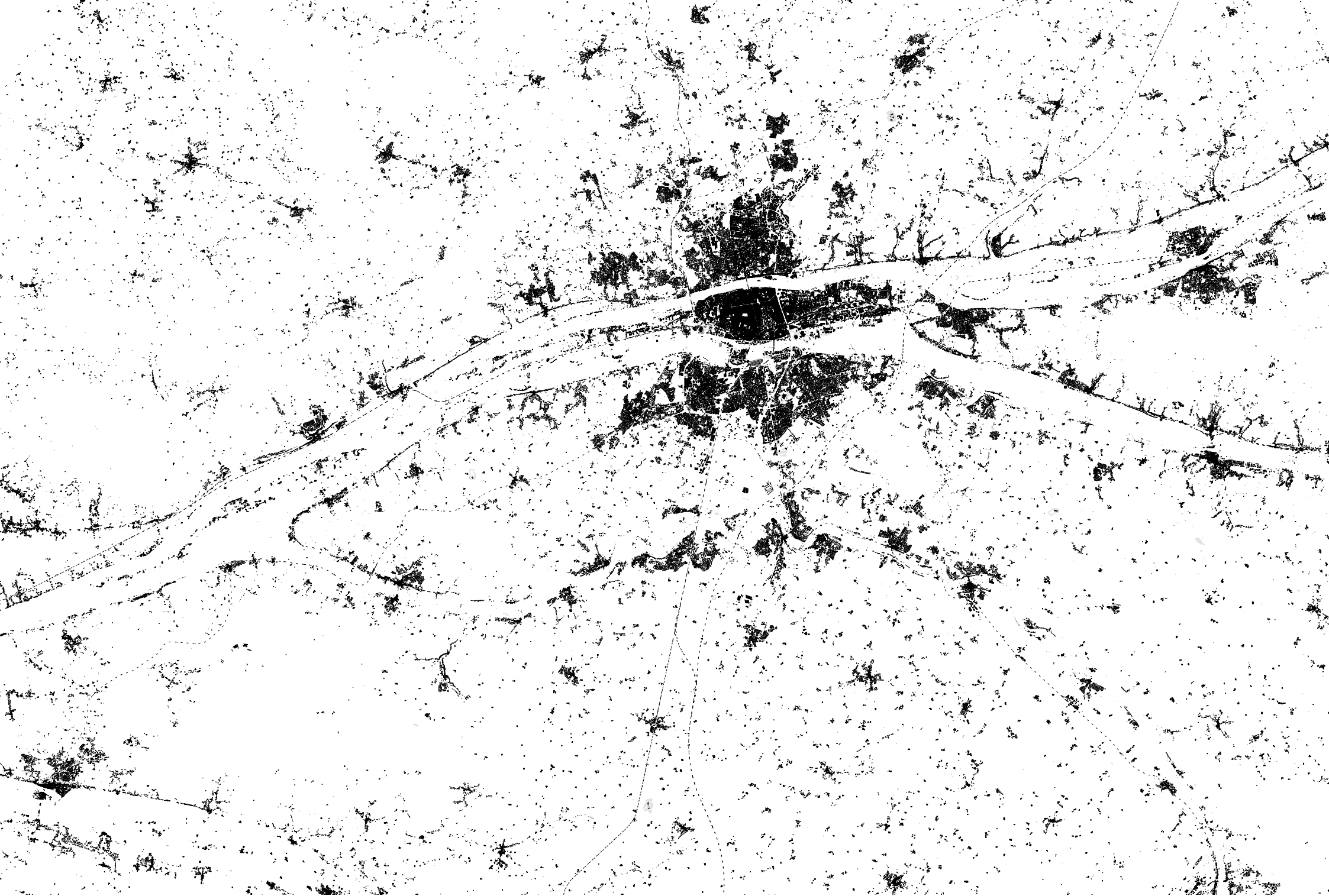


Fig 113 : Photo des arcs du cloître

PARTIE III : LE PROJET D'ARCHITECTURE

REVITALISATION DE CORMERY : LA MISE EN VALEUR DE L'ABBAYE PAR SA RECONNEXION AU TERRITOIRE.

CHAPITRE 1 : LE TERRITOIRE DE L'ABBAYE



1.1.1 La grande polarité

Cormery, petite commune d'Indre et Loire avec ses 1 800 habitants, est située à 20 km de Tours, le long de l'ancienne route royale, aujourd'hui devenue l'axe principal reliant Tours à Loches.

La carte révèle la grande polarité de la ville de Tours qui s'articule autour de la vallée de la Loire.

Au sud on remarque un ensemble de petites villes disposées en chapelet le long de la rivière, formant la vallée de l'Indre.

Au-delà de ces communes s'étendent de vastes exploitations agricoles et zones boisées accueillant ponctuellement d'autres petites communes.

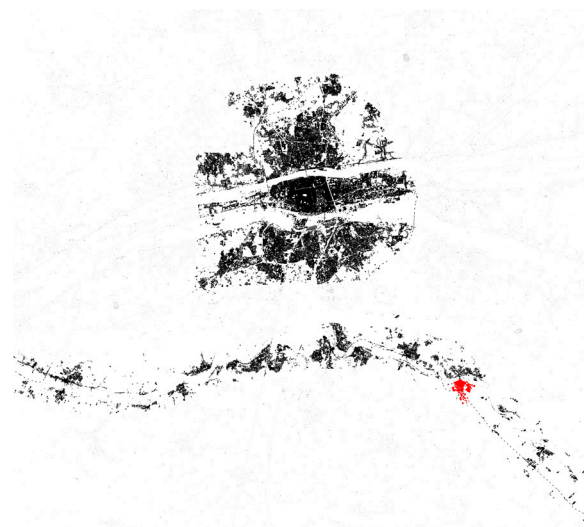
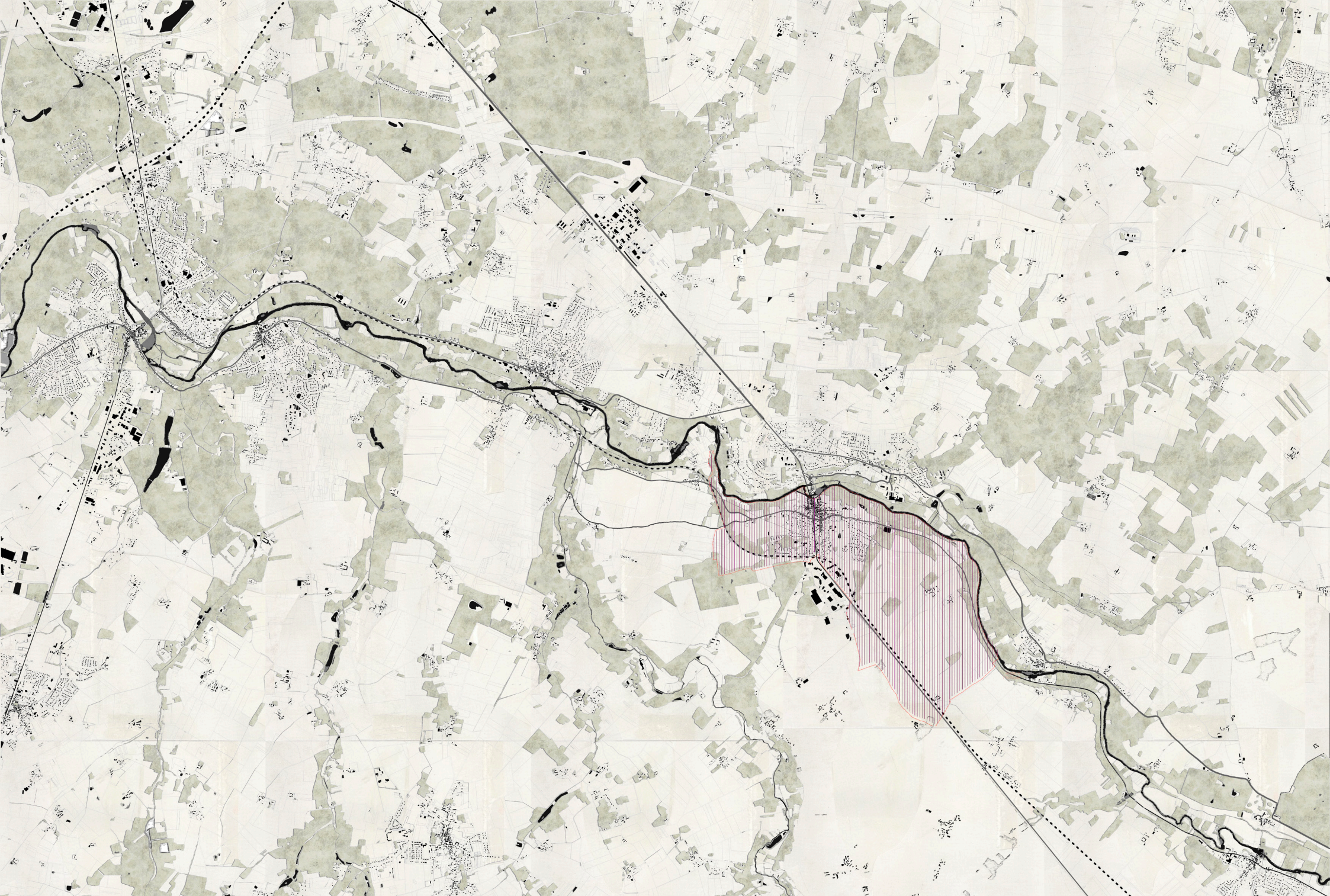


Fig 118 : Carte schématique Tours et son rapport avec la vallée de l'Indre



1.1.2 La vallée de l'Indre

La commune de Cormery s'insère dans la continuité des communes de la vallée de l'Indre, formant un ensemble pittoresque le long de la rivière.

Sur ses 279 kms, l'Indre traverse cinquante-neuf communes situées dans les départements du Cher, de l'Indre et d'Indre-et-Loire.

La Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre créée en 2017, témoigne d'une volonté de développer des liens intercommunaux fort.

Elle regroupe 22 municipalités et compte plus de 55 000 résidents sur un territoire de 485 km².

Ces communes disposent entre elles de relations puissantes, tant dans leur histoire que dans leur fonctionnement actuel.

Le patrimoine architectural est le témoin de leur passé commun.

Tout un réseau s'est tissé par les routes longeant l'Indre, le train, les pistes cyclables et bien entendu la rivière, entité fédératrice de cet ensemble.

Les routes longeant l'Indre ne sont pas directement adjacentes à l'eau, définissant une zone de nature inondable, une matière dense boisée.

Les communes ne se développent pas le long de l'eau mais en s'en écartant, rendant très brève la rencontre entre l'eau et la ville.

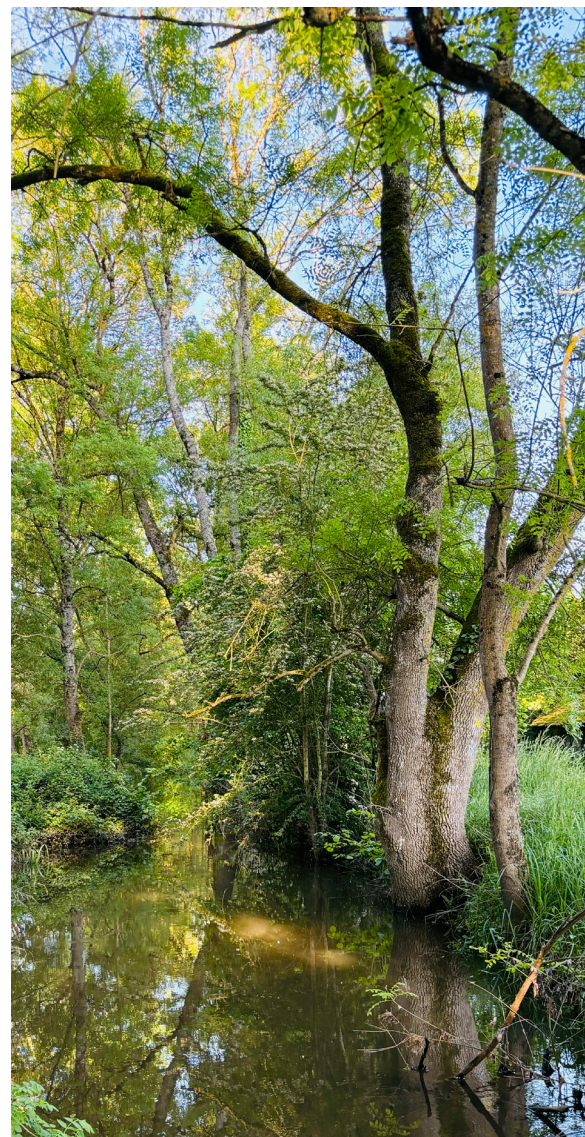
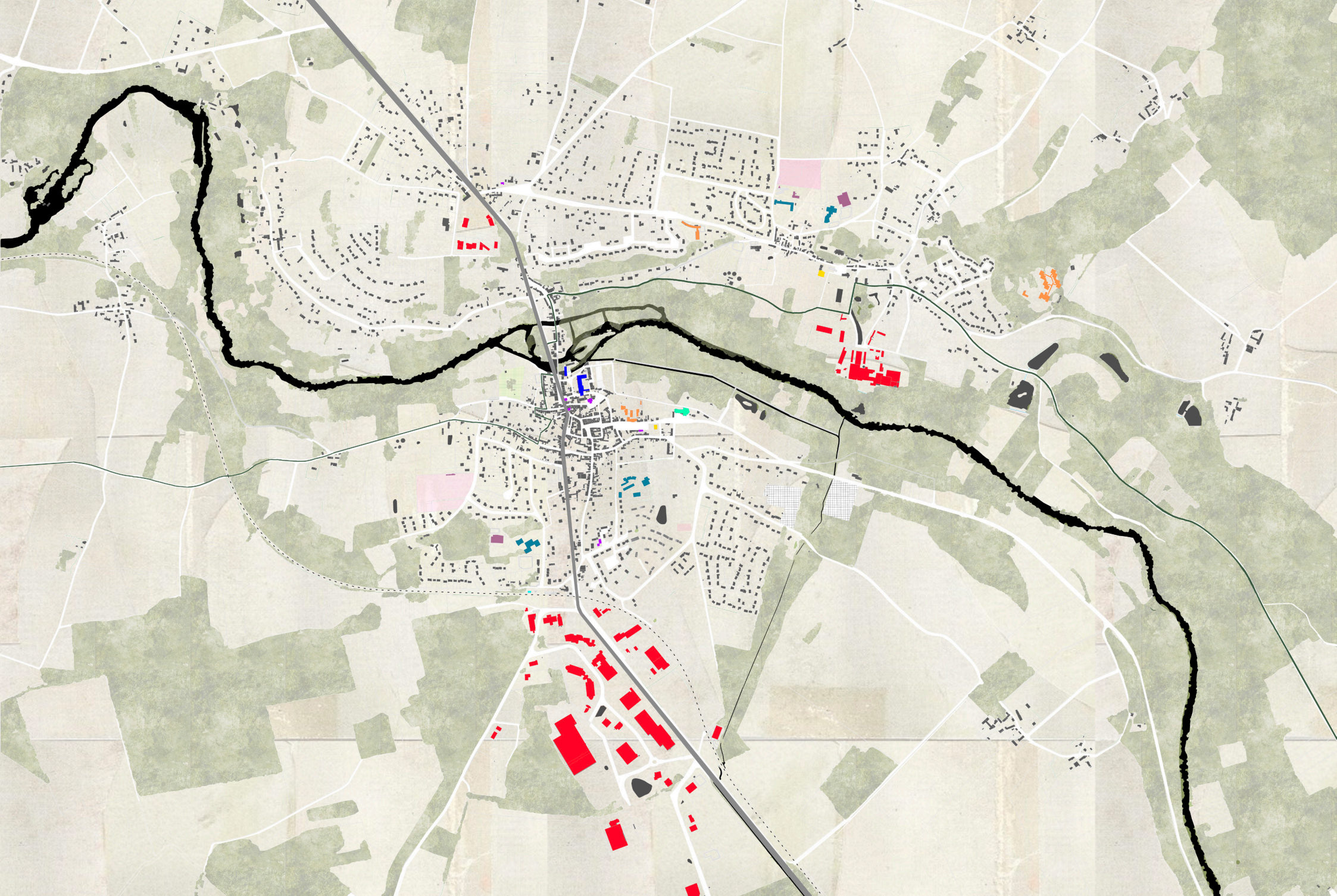


Fig 120 : Photo de l'Indre



1.1.3 Les communes de Cormery et Truyes

L'abbaye se situe à l'entrée de Cormery, entre les communes de Cormery au sud et de Truyes au Nord qui sont séparés par l'Indre, offrant à ce bâti un potentiel de redynamisation large.

L'abbaye et le moulin entretiennent une relation forte avec l'eau, faisant partie des rares constructions implantées dans la matière inondable.

On remarque une zone de bâti plus dense autour de l'abbaye qui correspond à la ville historique, autour de laquelle se sont développés des quartiers pavillonnaires ces 60 dernières années.

La structure de la ville est marquée par deux axes principaux : le Nord-Sud, matérialisé par la route nationale qui traverse la commune, et l'axe Ouest-Est, marqué par l'Indre et tous les éléments qui s'y sont rattachés.

Analyse :

-  : Patrimoine architectural délaissé, Abbaye Saint-Paul et le Moulin.
-  : zones d'activités industrielles
-  : éducation
-  : espaces culturels
-  : équipements sportifs
-  : lieu de culte
-  : mairies
-  : institues médicales
-  : camping
-  : terrains destinés à de futurs projets immobiliers

Une grande zone industrielle est apparue au début des années 2000 au Sud du chemin de fer (pointillés). Elle accueille plusieurs types de secteurs, de la santé, aux garages automobiles en passant par l'industrie manufacturière, activités financières et d'assurance... ect

Cormery est dotée d'une école élémentaire et d'un collège. Du côté de Truye, on ne trouve qu'une école primaire.

Enfin, on remarque que très peu d'espaces dédiés à la culture. Des locaux sont aménagés dans de petites maisons de ville, répartis là où il a été possible de leur trouver une place. Il n'y a pas de lieu dédié au développement culturelle.

Comme de nombreuses villes périurbaines actuelles, Cormery tend à se limiter à des zones résidentielles, devenant peu à peu une cité dortoir sans réelle dynamique locale.

Ce manque de vitalité oblige les habitants à être dépendants de plus grandes villes comme Tours ou Loches pour la moindre de leurs activités quotidiennes.



Fig 125 : Photo de site depuis l'extérieur du jardin des moines



Fig 126 : Photo de site «l'enclos de l'abbaye»



Fig 122 : Photo de site «l'enclos de l'abbaye»



Fig 123 : Photo de site «l'enclos de l'abbaye»



Fig 124 : Photo du «jardin des moines»

1.1.3 Les communes de Cormery et Truyes

Après une analyse du territoire à l'échelle macro, l'Abbaye Saint-Paul de Cormery se présente comme un choix judicieux pour aborder les problématiques étudiées dans ce travail.

Cette commune, typique de ces zones périurbaines, présente des caractéristiques communes avec d'autres petites villes en déclin :

un patrimoine architectural négligé et des infrastructures insuffisantes pour faire face à l'évolution des modes de vie. Elle peine à apporter un cadre de vie attractif.

L'abbaye en plein au cœur de la commune, représente un véritable potentiel pour inverser la tendance.

Ce site révèle plusieurs dimensions importantes, en commençant par une position stratégique au croisement de deux systèmes à grande échelle :

En périphérie de Tours, la commune se situe à proximité de la ville et de ses infrastructures, permettant d'y créer des liens sociaux-économiques. Cette proximité offre une occasion privilégiée d'interaction avec la région, permettant ainsi de bénéficier de la dynamique de la zone.

Par ailleurs, Cormery fait partie intégrante du réseau des communes de la vallée de l'Indre.

Cela confère au site un potentiel pour des projets impactant l'ensemble du système constitué par la vallée de l'Indre. Les connexions directes par route ainsi que les itinéraires cyclables tel que « l'Indre à vélo » ou les chemins pédestres favorisent les échanges au sein de ce territoire étendu. Cette intégration dans le tissu territorial régional offre des perspectives de développement et de coopération qui peuvent être exploitées dans le cadre de la revitalisation de Cormery.

Ensuite, en considérant l'Abbaye, il convient de se pencher sur l'échelle locale, impliquant deux communes spécifiques :

Cormery et Truyes, regroupant près de 2500 habitants. Ces deux municipalités entretiennent des liens étroits dans leur fonctionnement et leur histoire. Ainsi, toute intervention sur ces édifices impacte directement Cormery, mais également Truyes, illustrant l'interconnexion des territoires à différentes échelles.

En résumé, l'Abbaye, par sa position géographique stratégique et son implication à différentes échelles territoriales, se présente comme un point nodal propice à des interventions multiscalaire.

En exploitant cette position stratégique à différentes échelles, les initiatives de revitalisation contribueront à renforcer le rôle de la commune au sein de la vallée de l'Indre et de la région Tourangelle.



1.1.4 La force du paysage

La structure paysagère dans laquelle s'implante l'Abbaye se définit par quatre grandes entités : l'Indre, la masse boisée, les maraichages et le bâti de la commune.

L'abbaye est un point pivot autour desquels s'articulent ces quatre éléments.

On remarque clairement la force paysagère qui s'avance jusqu'aux portes de l'abbaye. Cette bande de nature est délimitée par le long du mur de clôture entre l'abbaye et l'église Notre-Dame-de-Fougeray, le canal des Riaux et l'Indre.

L'abbaye s'ouvre sur ce territoire de nature, composé de deux matières, les maraichages et le forêt. Cette terre faisait partie intégrante du domaine de l'abbaye, "l'enclos de l'abbaye".

Le canal des Riaux marque la limite entre les deux types de terrains : une zone boisée et les maraichages.

La partie boisée :

On y trouve des peupliers non entretenus et ne faisant donc pas l'objet d'une production de bois. Certains peupliers âgés tombent suite à des maladies. On trouve aussi des frênes, qui sont principalement le fruit d'une régénération naturelle. Très peu ont fait l'objet d'une plantation.

Enfin, il y a des saules. La plupart des terrains sont constitués de parcelles privées donnant sur les bords de l'Indre.

La partie des maraichages :

Appelé « l'enclos de l'abbaye », cet espace comprend différentes parcelles d'exploitations maraîchères privées et des terrains vierges appartenant à la commune.

Cette zone est structurée par les murs d'enclos monastiques ; qui guident les circulations, divisent les maraichages, en somme tiennent le paysage.



1.2.1 Chainer les éléments forts du site

L'abbaye ne peut pas être considérée seulement par les bâtiments toujours en place; elle est un ensemble sculpté par son paysage. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il est nécessaire de prendre en compte son territoire.

Ceux sont les bâtiments mais c'est aussi les jardins, le moulin, les aménagements hydrauliques, les espaces de maraichages et leurs murs d'enclos, le mur d'enceinte...

Aujourd'hui, l'abbaye est morcelée par le bâti contemporain, transformée par son histoire moderne, coupée de ce qui faisait d'elle une abbaye. J'ai entrepris de mettre en place un programme visant à rétablir le lien entre l'abbaye et son environnement.

*“Il n’y a pas d’architecture sans programme. Sans programme, l’architecture est sculpture, ruine, objet banal ou poétique sans destination.” *1*

L'abbaye est un lieu de savoir et de production. L'investir d'un **lycée agricole** c'est lui redonner tout son sens.

Ce programme vise toutes les fonctions d'une abbaye :
Etudier / Manger / Dormir / Produire

S'adapter aux besoins actuels tout en entrant en résonance avec le passé.

C'est un moyen concret de réinvestir l'abbaye dans son ensemble, en la **reconnectant à son territoire**.

Schématiquement, on peut identifier trois systèmes qui structure le site :

-  Les points : L'Abbaye et le Moulin
-  Les lignes : L'eau, les murs, les voiries, les chemins vélo et piétons
-  Surfaces : Bois, maraichages, prairie, et la ville

L'objectif est de chainer ces grands éléments du site, de créer du lien entre ces entités.

C'est le moyen de valoriser le territoire, en ancrant le patrimoine dans son contexte.

De plus, le programme du lycée agricole permet de recréer du lien socio-économique entre le patrimoine et le territoire.

L'abbaye et son moulin sont les points autour desquels vont s'articuler les autres éléments.

L'objectif est de tisser des liens entre les éléments pour former un ensemble cohérent.

*1 Tschumi.B.Un Bâtiment, combien de vies : La transformation comme acte de création, Paris et Milan, Cité de l'architecture & du patrimoine et Silvana Editorial, 2015. p.245 consulté le 15/04/2024



1.2.2 Le lycée agricole une réponse au territoire

Les surfaces représentent les zones pratiques d'apprentissage et de production :

-La forêt devient un espace pour l'apprentissage de la gestion forestière et l'exploitation du bois

- Les prairies et les zones maraîchères servent à la production agricole.

Ces espaces de jardin deviennent des salles de classe, des laboratoires vivants.

-La ville est activée par ce programme qui recrée du lien entre la vie de Cormery et l'abbaye. En proposant un lieu de vente des productions, un restaurant mettant en valeur les produits récoltés sur place. Au sein du programme sera inclus des zones accessibles au public telles que, une salle d'exposition, une bibliothèque, un restaurant etc. Il est primordial que ce lieu soit accessible et utile en dehors des heures d'ouverture du lycée; permettant d'investir les lieux d'une vie constante.

Les lignes, quant à elles, représentent les voies qui relient ces différents éléments :

-Le canal des Riaux assure l'approvisionnement en eau nécessaire aux cultures.

-l'Indre permet des activités liant eau et agriculture (sensibiliser les futurs acteurs du milieu agricole à la protection de la qualité de l'eau), mais aussi de créer des espaces de reconnexion à l'eau.

-La route nationale, permet l'accessibilité depuis le reste du territoire.

-Les routes qui bordent l'Indre, permettent les connexions à l'ensemble de la vallée de l'Indre et à ses communes afin de faire rayonner le programme.

-Le chemin pédestre offre des ballades à travers le jardin de l'abbaye. Il constitue un moyen d'intégrer le lycée dans la vie quotidienne des habitants.

Le lycée agricole sera composé de deux sections en réponse aux deux types de terrains du site :

Agriculture et Exploitation du bois.

Le nombre d'élèves a été déterminé par la taille de 18 hectares de la zone exploitable, « l'enclos des moines » comme par le passé.

En comparant le rapport nombres d'élève par la taille des exploitations d'autres lycée agricole Français, j'ai défini un rapport de 0,08 entre la surface d'exploitation et le nombre d'élèves.

Pour 18 ha le lycée accueillera **225 élèves**, au sein de trois types de formations : CAP / Bac Pro / BTS.

1.2 LE PROGRAMME

1.2.2 Le lycée agricole une réponse au territoire

Ce programme s'inscrit également dans une logique d'enjeux territoriaux. Il répond au manque d'agriculteurs de la région Touraine.

Selon l'Insee, en 40 ans, la part des agriculteurs exploitants dans l'emploi total en France est passée de 7,1% à 1,5 *1. De plus, moins de 20 % des agriculteurs ont moins de 40 ans.

Ce lycée agricole s'inscrit dans l'ère de la nouvelle agriculture, s'inspirant des réflexions de « Touraine Agri 2030 », qui définit les objectifs de la transition de l'agriculture pour le futur.

Trois orientations stratégiques se développent en phase avec les composantes du développement durable*2 :

1 : *«Ré-affirmer l'agriculture en tant qu'acteur majeur de la vie du département au cœur de la société et de son territoire»*

2 : *«Favoriser une agriculture performante sur le plan économique et écologiquement responsable»*

3 : *«Préserver la diversité des productions tourangelles et proposer une alimentation saine et variée»*

L'éducation est le meilleur moyen de transmettre une vision agricole moderne. Il faut repenser des points clés comme :

- Revoir la relation entre agriculteurs et usagers du territoire, avec par exemple l'installation de producteurs plus proches de la vie des communes.
- Favoriser l'accès aux produits locaux.
- Valoriser les circuits courts, qui demande une professionnalisation dans trois métiers : produire, transformer et vendre.
- Protéger l'environnement et le paysage.
- Renforcer les liens entre organismes de formation et professionnels agricoles.

Quelle est la possibilité de production de la zone exploitée : l'enclos de l'abbaye.

C'est 18 ha sont répartis comme suit:
Une partie boisée de 7,5 ha et une partie de prairies et maraîchages de 10,5 ha.

Selon Ferme d'Avenir, un hectare de production maraîchère pour des céréales, fruits et légumes permet de nourrir 30 familles.*3

Alors, en exploitant les 10,5 hectares, on peut espérer produire pour 315 familles.

Une production qui serait significative pour l'approvisionnement local.

*1 : Olivier Chardon [Chardon], Jauneau, Y., & Vidalenc, J. (1986). Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes - Insee Focus - 212. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717> consulté le 18/04/24

*2 : Touraine Agri 2030. (2012). Quelles actions pour demain ? https://www.indre-et-loire.gouv.fr/content/download/7357/45449/file/Livre_blanc_Touraine%20agri%202030.pdf consulté le 18/04/24

*3 : Le Teno, H., & Sophie [Danlos]. (2016). POUR UNE AGRICULTURE INNOVANTE A IMPACTS POSITIFS. <https://s3.amazonaws.com/online.fliphtml5.com/koch/dggz/index.html#p=88> consulté le 18/04/24

1.2.2 Le lycée agricole une réponse au territoire

Programme global pour 225 élèves

Ce programme est divisé en trois grandes entités :

l'externat / l'internat / le parc

L'Externat :

Hall d'accueil
Vie scolaire
Administration
Bureaux

Enseignement :

Nombre de salles de classes de 25 élèves déterminé :

Selon Neufert *1, il faut 2 mètres carrés par élève soit :

CAP 2 ans : 100 élèves -> 200 mètres carrés

BTS 2 ans : 50 élèves -> 100 mètres carrés

Bac pro 3 ans : 75 élèves -> 150 mètres carrés

Salles de travail : 2 m2 par étudiant

Amphithéâtre

Médiathèque

Laboratoires

Restaurant

Lieu de détente élèves

Lieu de détente professeurs

Espace de rencontre entre entreprises et élèves

Salles dédiées à des activités spécifiques

(arts plastiques, musique, etc.)

Locaux techniques

Infirmierie

...

L'internat :

En lycée agricole on compte 56 % d'internes.*2

Lits pour 126 élèves

Sanitaires

Salles de travail

Zones de détente

Infirmierie

Bureau accueil

Laverie

Chaudière

Locaux techniques

...

Le Parc :

Cour des élèves

Ateliers de pratiques intérieurs

Stockage :

Toujours selon Neufert pour 20 hectares exploités il faut 340 m2.

Stockage des machines : 300 mètres carrés

Aires de mise en pratique (maraîchage, verger,

Horticulture, floriculture)

Serres

Aire de sports

Vente de productions

...

Surface de l'abbaye dans l'état actuel : 2100 m2

Surface totale bâtie nécessaire : autour de 7200 m2

La majeure partie de l'abbaye a été détruite, il est donc nécessaire de reconstruire, mais aussi de créer des extensions afin d'accueillir la totalité du programme.

*1 : Neufert, E. (1996). Les éléments des projets de construction. consulté le 20/10/23

*2 : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE. (2024). Portrait de l'enseignement agricole. Consulté le 23 octobre 27apr. J.-C., à l'adresse https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/stats/portrait-panorama/portrait-2024.pdf



1.3 DES ENTITÉS PAYSAGÈRES FORTES

1.3.1 À grande échelle

Le territoire de Cormery est marqué par cette force paysagère qui s'étend jusqu'aux portes de l'abbaye. Initiée par la présence de l'Indre, cette force a structuré le fonctionnement de l'abbaye.

Les moines ont aménagé le canal des Riaux pour l'irrigation des cultures, tandis qu'une ligne nette entre l'Abbaye et l'Église se matérialise par un mur. Ces éléments dirigent le paysage et établissent un lien fort entre l'ensemble monastique et son territoire.

Au-delà, le canal des Riaux se prolonge et change de trajectoire, encadrant le bâti de la ville.



Fig 131 : Dessin d'intention sur calque «plan masse»



Fig 133 : Photo du site C : thierry jack (PHystorique)



Fig 132 : Photo du site vue depuis le haut de la tour



1.3.2 À l'échelle de la ville : Le contexte actuel des vestiges

L'abbaye est morcelée, la question de sa place au sein de la construction moderne doit être traitée.

Des garages et habitations prennent la place de son aile Est, la coupant de son territoire. Aujourd'hui l'abbaye ne dialogue plus avec son jardin.

Ses limites sont floues, il est nécessaire de redéfinir l'abbaye. L'usager doit se sentir guider dans la redécouverte du patrimoine

Les maraichages se sont installés dans les clos historique, et autour se dessine des chemins pédestres le long du canal des Riaux et sur l'axe entre l'Abbaye et l'Église.

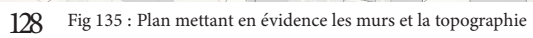
Cette partie de Cormery se place comme le jardin de la ville dans lequel les habitants aiment se promener. En revanche, il n'existe pas de chemins qui traversent les maraichages.

De nos jours l'accès à la rivière est compliqué et ne fait pas partie de la vie des habitants. Aux 19^{eme} s de nombreuses parcelles au bord de l'Indre sont devenues privées, coupant l'accès libre à la rivière.

Le mauvais traitement de la zone boisée complique d'autant plus l'accès au promeneur.

Au début de la conception du projet, j'ai identifié les problématiques associées à ce site afin d'établir les objectifs :

- Reconnecter l'abbaye à son contexte, en m'intéressant à tout ce qui faisait d'elle une Abbaye.
- Valoriser le "déjà-là" pour une réappropriation aux besoins actuels et futurs
- Recréer du lien socio-économique entre le patrimoine, la commune et le territoire
- Répondre à l'urgence patrimoniale de l'abbaye
- Transmettre le passé historique de cet ensemble aux générations futures.
- Réinvestir l'abbaye, en lui redonnant une cohérence.
- Repenser les limites, les seuils, générer de nouveaux flux afin de redéfinir la relation entre l'abbaye, son territoire et la ville.
- Traiter la question de l'eau, il n'y a presque plus de points de reconnections à l'eau dans la ville.
- Traiter la question de la nature en proposant des balades pour offrir des espaces naturels accessibles à tous.



1.3 DES ENTITÉS PAYSAGÈRES FORTES

1.3.3 À l'échelle de la ville : les murs

Les murs des enclos monastiques représentent bien plus que des frontières physiques ;

ils incarnent la séparation entre le sacré et le profane.

Ils symbolisent la concentration spirituelle, la sécurité et l'indépendance économique au cœur de la vie monastique.

Ils délimitent des espaces productifs favorisant l'autosuffisance.

Ainsi, ils sont essentiels non seulement pour comprendre la structure de l'abbaye mais aussi son identité et sa fonctionnalité quotidienne.

Aujourd'hui, ils sont les témoins du mode de vie monastique et structurent le paysage, créant des espaces de circulation et de jardins clos.

J'ai relevé une hiérarchisation claire des murs distinguant différentes typologies :

 Les murs d'enceinte, très hauts et larges, qui atteignent plus de quatre mètres de haut.

 Les murs des jardins, hauts d'en moyenne 2 mètres, ces jardins étaient au plus proche du cœur monastique.

 Les murs d'enclos des productions, plus bas atteignent 1,5 mètre de haut.

La topographie elle-même révèle des traces du passé monastique. On remarque notamment au niveau des murs que la topographie s'enfonce jusqu'à 3 mètres.

Les murs créent les espaces, apportant des perspectives changeantes sur le paysage. Ils révèlent de nouveaux aspects de l'environnement à mesure que l'on se déplace. Parfois, ils cadrent des perspectives lointaines, d'autre fois ils soulignent l'horizon.

Avec eux, le paysage affiche de grandes ouvertures et de grandes fermetures.



Fig 136 : Collage intentions

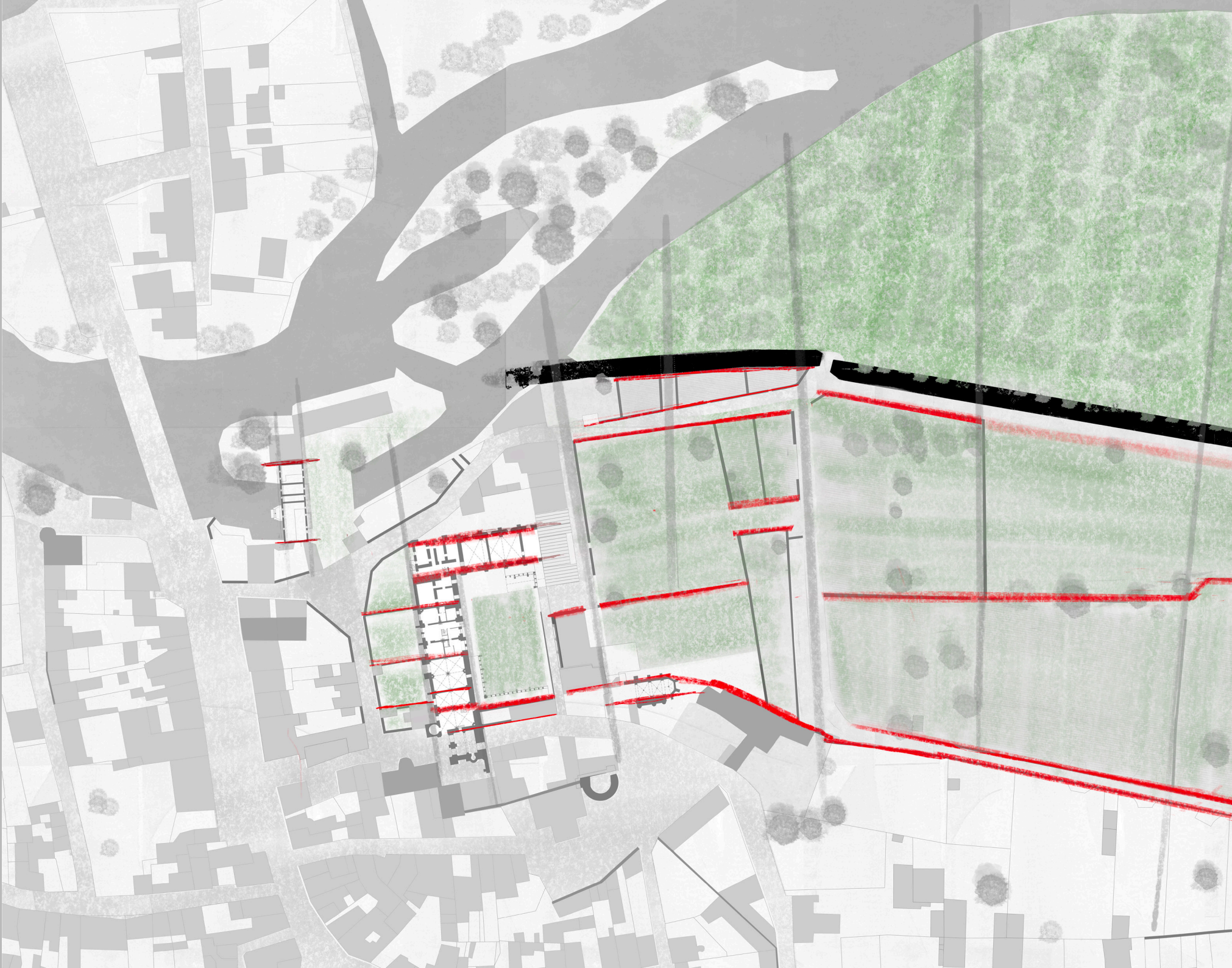
SE LIER À L'EXISTANT

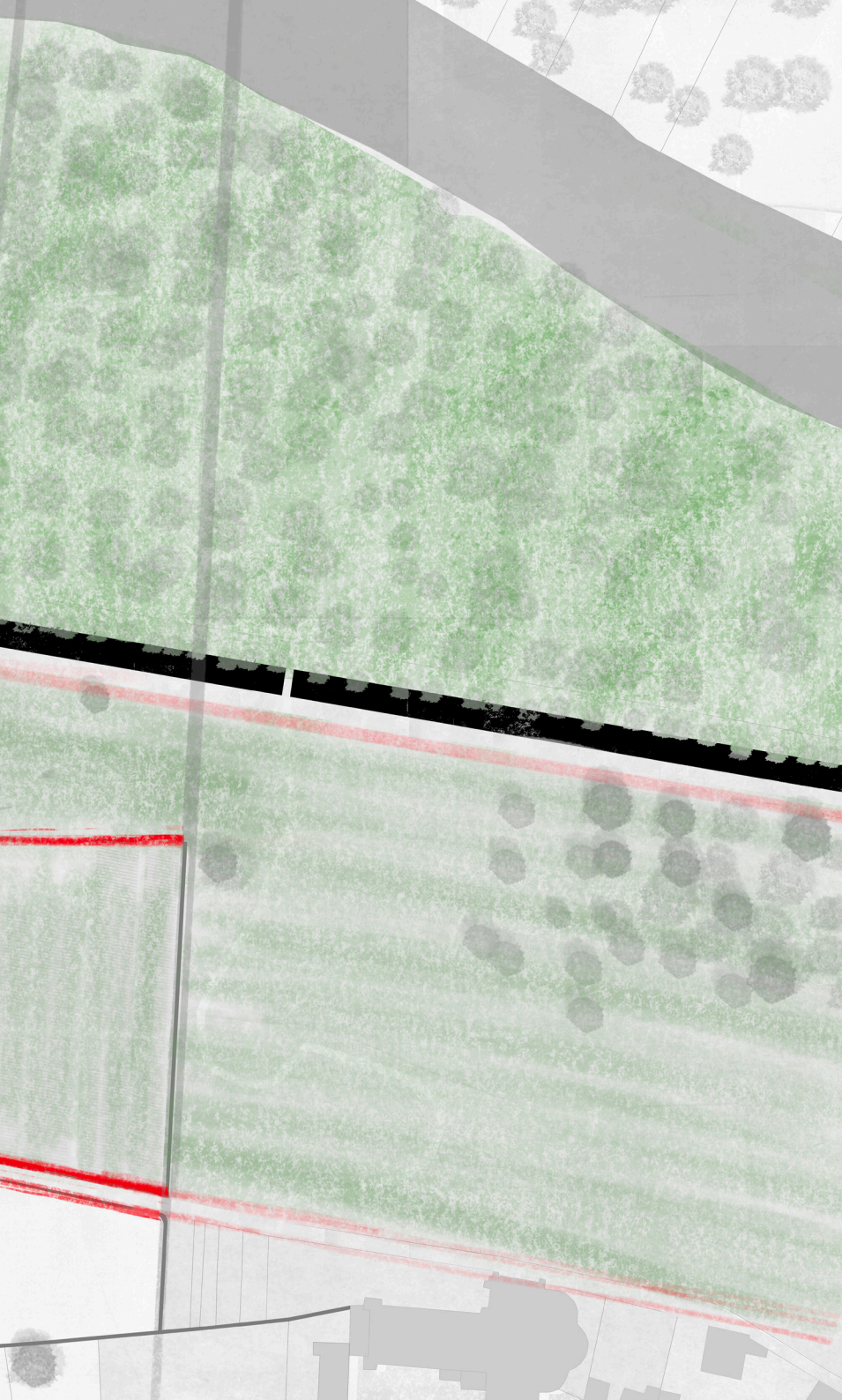
CHAPITRE 2 : RENOUER AVEC LE TERRITOIRE PAR LE PROJET D'ARCHITECTURE

« L'architecture, c'est construire du sens. » Rémy BUTLER*

* Butler, R. (2015). Réflexion sur la question architecturale. <https://doi.org/10.14375/np.9782251445267> consulté le 15/05/24

RECHERCHES.





2.1 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : IMPLANTATION

2.1.1 Tirer parti de la puissance du paysage

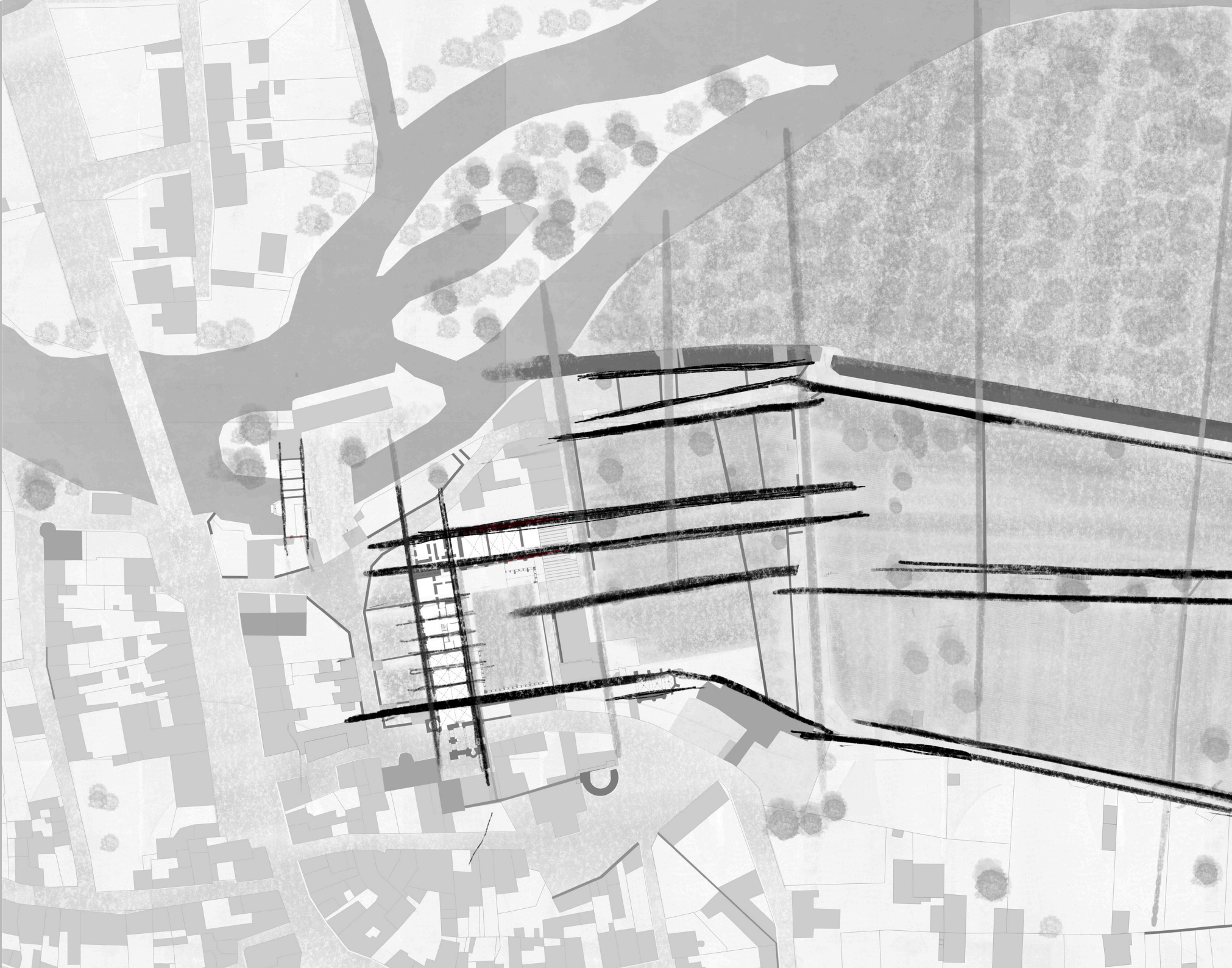
À travers les dessins de recherche, j'ai souhaité mettre en avant les lignes structurantes du site.

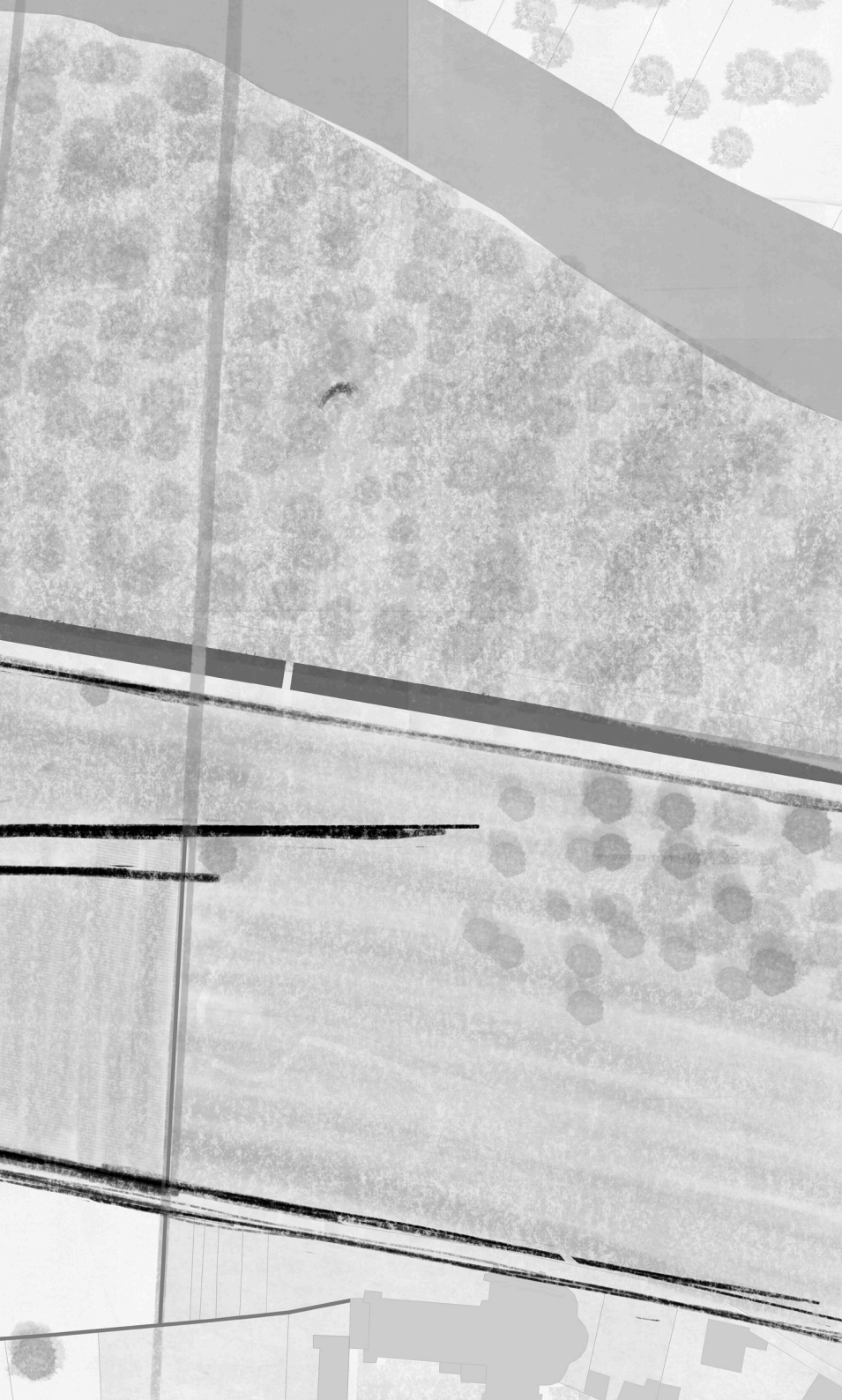
Une force directrice claire du paysage se dégage, sur laquelle les murs viennent s'appuyer. Ils créent des glissements et filtrent le paysage qui atteint l'abbaye.

C'est l'interaction dynamique puissante entre les murs et le paysage qui m'a profondément inspiré pour l'implantation dans le site.

Aussi, une structure perpendiculaire à cette direction forte, est établit. C'est sur l'axe Nord-Sud que se mettent en place des murs qui referment. Cet axe permet des relations entre l'espace des maraîchages et l'espace boisé.

RECHERCHES.





2.1 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : IMPLANTATION

2.1.1 Tirer parti de la puissance du paysage

En appuyant ces éléments structurants, on révèle des directions, des espaces, des limites, des liens.

L'aile occidentale de l'Abbaye se présente comme l'axe perpendiculaire qui accueille cette dynamique.

Cette puissance donnée par le paysage et les murs, se dessine comme l'élément qui a le pouvoir de connecter le cœur de l'abbaye au territoire.

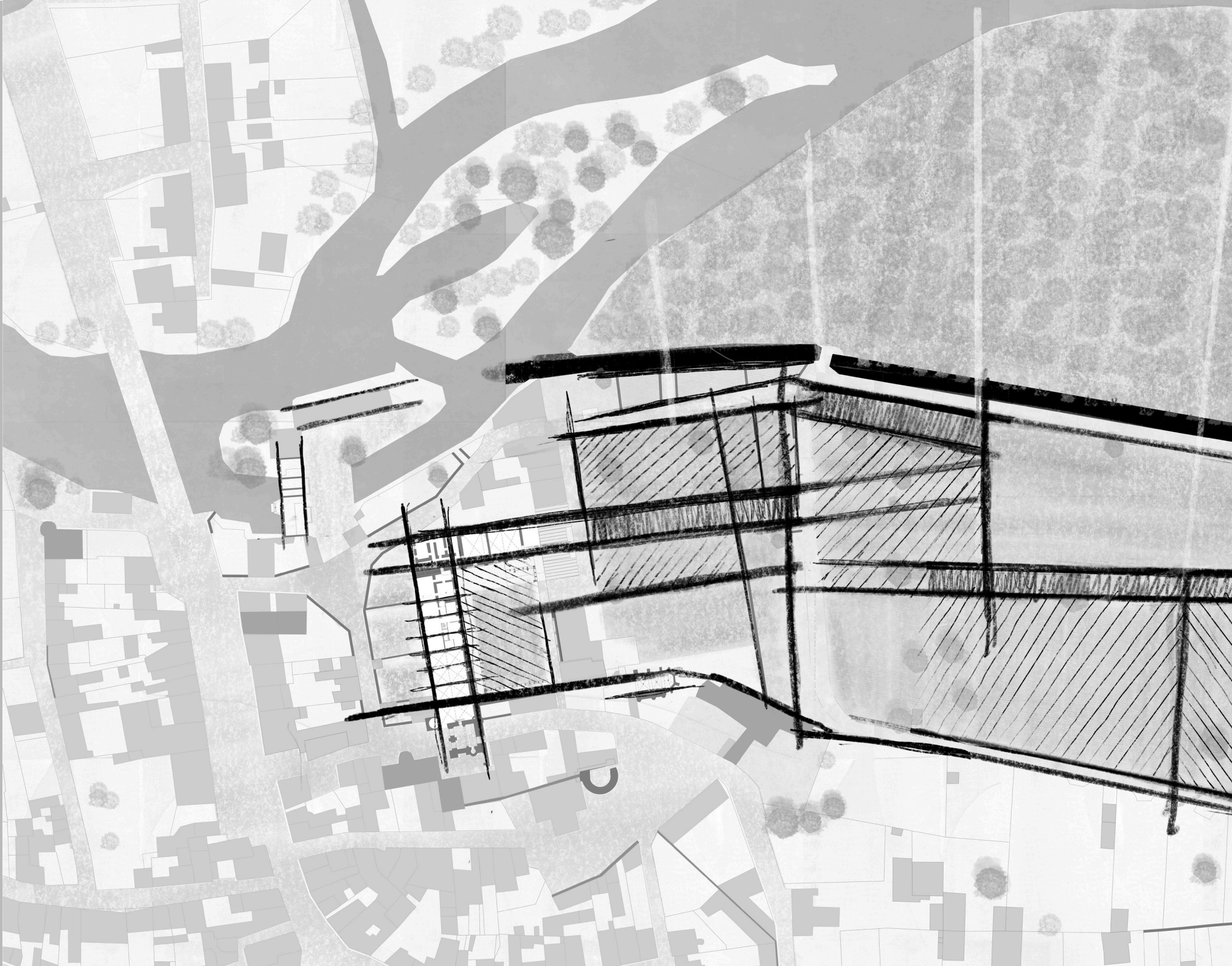


Fig 139 : Photo du site



Fig 140 : Photo du site

RESEARCHES.





2.1 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : IMPLANTATION

2.1.2 S'intégrer à la structure du site

Le projet est déjà là, il n'y a qu'à le faire apparaître. En s'intégrant à la structure primaire du paysage, une implantation pour les nouveaux bâtiments se révèle.

Ainsi, on reste en accord avec le site, en permettant à l'abbaye de venir toucher son territoire, de s'intégrer à la force du site.

J'ai été motivé par l'idée de créer des espaces qui tirent parti de cette relation intrinsèque entre la structure historique des murs et le paysage.



Fig 142 : Photo d'un mur

Fig 141 : Plan de recherche implantation

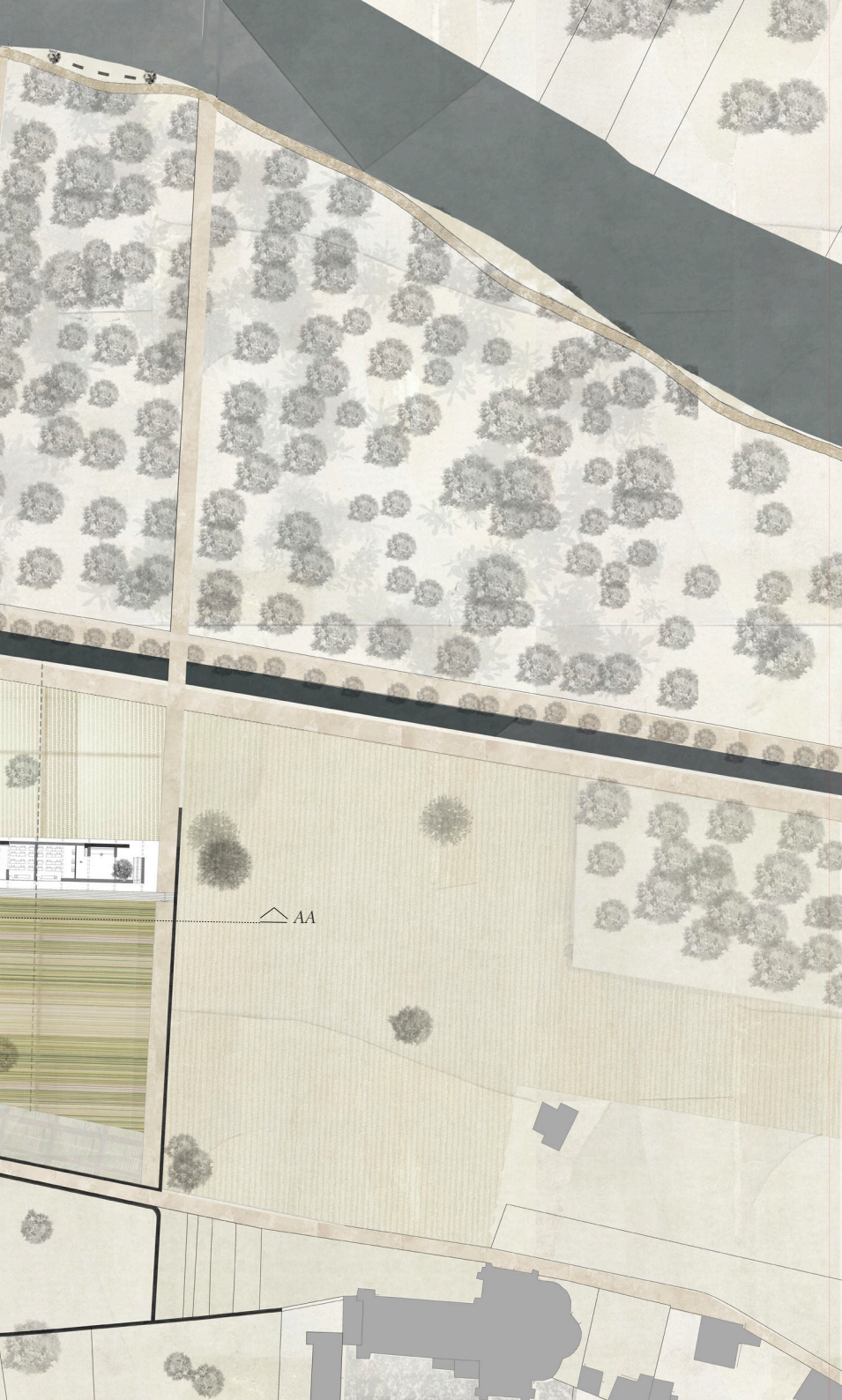
PLAN
RDC.

100

20

0





2.2 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : REPLACER L'ABBAYE DANS SON CONTEXTE

1 : L'ancien réfectoire se transforme en forum pour l'école, où des événements tels que des expositions pourront être organisés. Ce nouvel espace joue également un rôle clé en liant l'abbaye à la vie de Cormery. En effet, il est mis à disposition de la vie associative lorsque l'école est fermée. Par ailleurs, plusieurs fois par semaine, il devient un marché couvert pour vendre les productions du lycée, créant un lien socio-économique avec la ville.

2 : L'angle s'établit comme l'articulation entre les deux grandes ailes restantes. C'est ici qu'est mis en place l'administration du lycée (vie scolaire, bureaux, salles de réunion, etc.). Son positionnement pivot permet d'y établir l'entrée et la circulation verticale.

3 : les superbes voutes des anciens celliers accueillent la salle de vie étudiante.

Les deux axes forts du site s'expriment en plan :

-L'axe Ouest-Est nous guident des l'entrée dans le lycée vers le paysage, liant le cloître historique au jardin clos des étudiants, un «nouveau cloître».

-L'axe Sud-Nord marqué par le réfectoire, le moulin et les murs qui ferment les jardins. C'est cette direction qui a déterminé les chemins reliant les deux zones d'exploitation : Les maraichages et la zone boisée.

2.2.1 Une logique de plan : un bâtiment - un jardin - un mur

Le principe est d'implanter les bâtiments avec la logique de créer des jardins entre un bâtiment et un mur.

Ces jardins se dessinent en relation directe avec le corps des bâtiments, permettant de définir différentes fonctions, différents types d'exploitations au sein de ces jardins clos, à l'instar du fonctionnement d'un monastère.

Ainsi, la structure historique est mise à profit. Les bâtiments, par leur longueur, assurent la liaison entre les différentes parties du lycée, des salles d'apprentissage théorique aux espaces pratiques, en passant par les lieux de vie des étudiants.

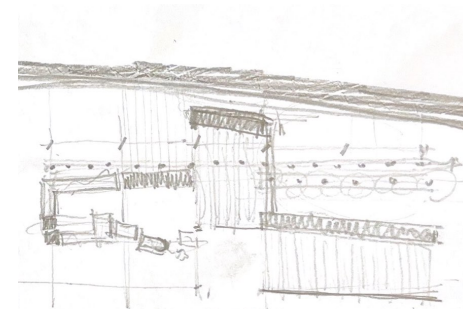
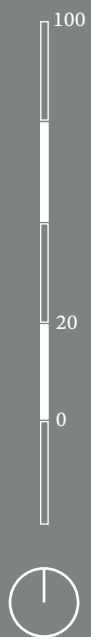
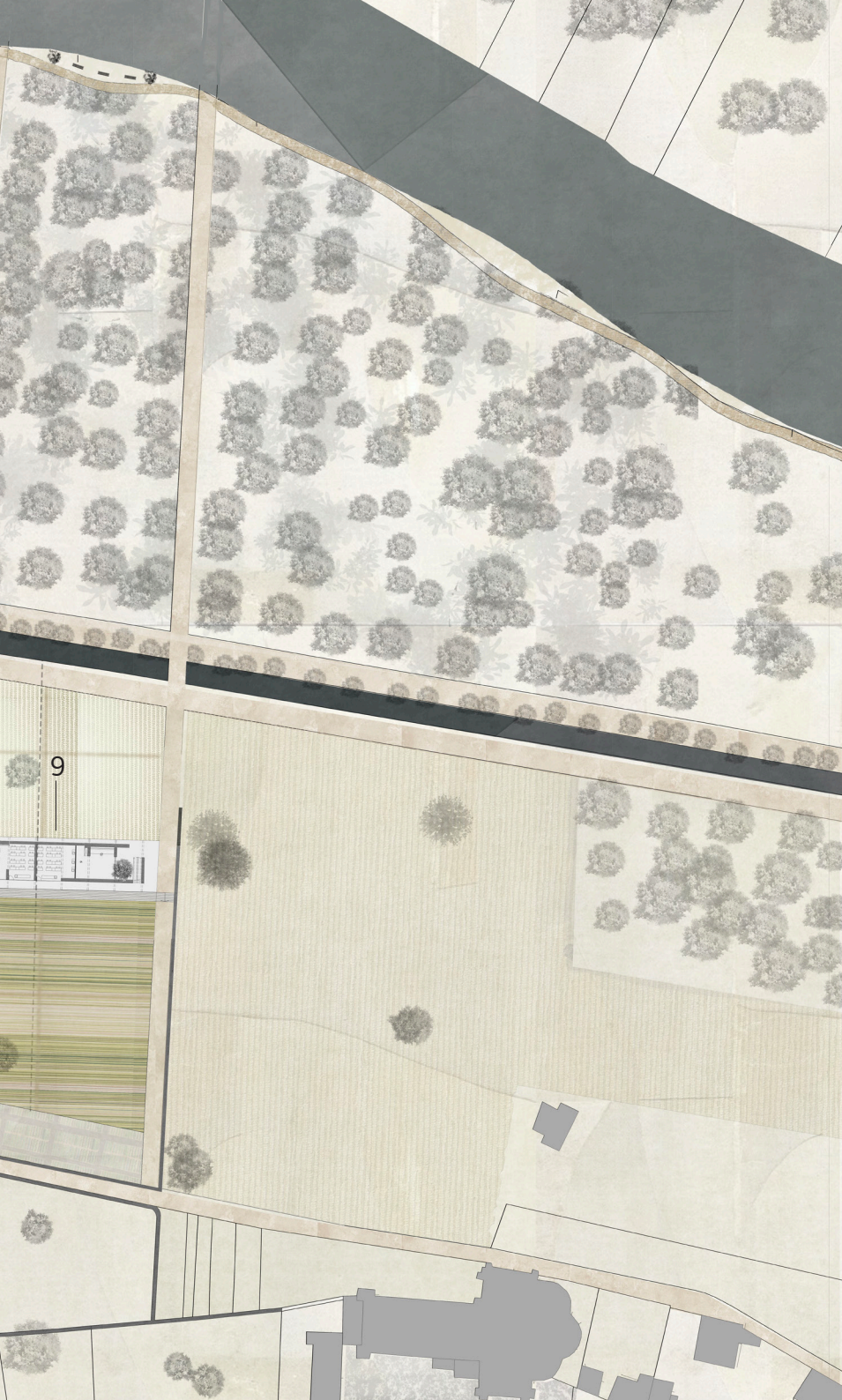


Fig 144 : Dessin de recherche :
principe d'implantation

PLAN
R1.





2.2 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : REPLACER L'ABBAYE DANS SON CONTEXTE

2.2.2 Se lier à l'existant

4 : Le moulin devient le restaurant où les productions du lycée sont cuisinées pour les étudiants, le personnel mais aussi pour des clients extérieurs.

(Voir annexe)

5 : Salle de travail ouverte sur le forum

6 : L'aile placée dans les «grands jardins» accueille les espaces réservés aux professeurs (bureaux, espaces détente, salles de réunion, etc.). Ce corps de bâtiment crée deux jardins, l'un en rapport avec la vie des professeurs et l'autre en relation avec les espaces de circulation.

7 : Dans l'enclos des jardins bas se trouve la première partie de l'internat. Au rez-de-chaussée, les salles de permanence et l'administration y prennent place. Ce bâtiment, avec l'espace de détente de l'internat en face et la zone sportive à proximité, façonne un jardin clos, un havre serein pour les élèves.

8 : Au centre des maraîchages, les espaces de stockage agricole se mettent en relation avec les différentes aires de pratiques agricoles, délimitées par les murs historiques.

9 : Les laboratoires se mettent en relation avec le dernier jardin clos, où seront développées les plantations de recherche

Un principe simple est mis en place : des murs en tuffeau qui nous guident vers le paysage, de hautes poutres en bois qui laissent passer la lumière, et une toiture. Ces trois éléments dialoguent avec l'existant :

Les murs:

La partie construite du projet souhaite établir un dialogue avec la structure du site, en utilisant une logique de murs dirigés vers le paysage qui se place entre les murs existant. Elle établit une continuité entre l'intérieur et l'extérieur.

Le plan intérieur offre des perspectives, des glissements qui animent la déambulation.

Les murs de pierre historique parcourent les nouveaux bâtiments, créant des moments forts où l'ancien et le nouveau se mêlent.

Fig 145 : Plan r1

PLAN
R 2 .

100

20

0





2.2 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : REPLACER L'ABBAYE DANS SON CONTEXTE

2.2.2 Se lier à l'existant

Les poutres :

10 : Les salles de classes installées en partie dans les ruines, regardent les arbres. Elles sont au coeur du dialogue entre passé et présent.

11 : Les internats habitent la grande toiture, les élèves dorment dans le jardin; il est leur lieu de vie.

Les bâtiments construits se lient au patrimoine par leur rythme, la trame des poutres du bâtiment reprend les dimensions des travées de l'abbaye.

En facade, le rythme marquant des contreforts de l'Abbaye se poursuit par les poutres imposantes qui structurent l'ensemble.



2.2 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : REPLACER L'ABBAYE DANS SON CONTEXTE

2.2.2 Se lier à l'existant

Je souhaite que les maraîchages soient accessibles au public. Les habitants doivent pouvoir s'y promener, transformant ainsi cette zone en un grand parc pour la ville, un lieu promenade et de reconnection avec l'agriculture.

Les chemins traversant la zone mènent désormais à un chemin de halage ponctué de lieux de détente au bord de l'eau avec des bancs et des aires de pique-nique. Une boucle reliant l'abbaye, le lac, le terrain de jeu et l'église, entourant ainsi « l'enclos de l'abbaye ».

La longueur des bâtiments crée de grandes perspectives lointaines, ponctuées par des patios à double hauteur, traversés par des arbres.

Ces espaces marquent le projet, en proposant des moments forts, qui rattachent le sol au ciel.

Les arbres qui traversent le projet témoignent du lien établi entre architecture et paysage.

Fig 148 : Plan de toitures

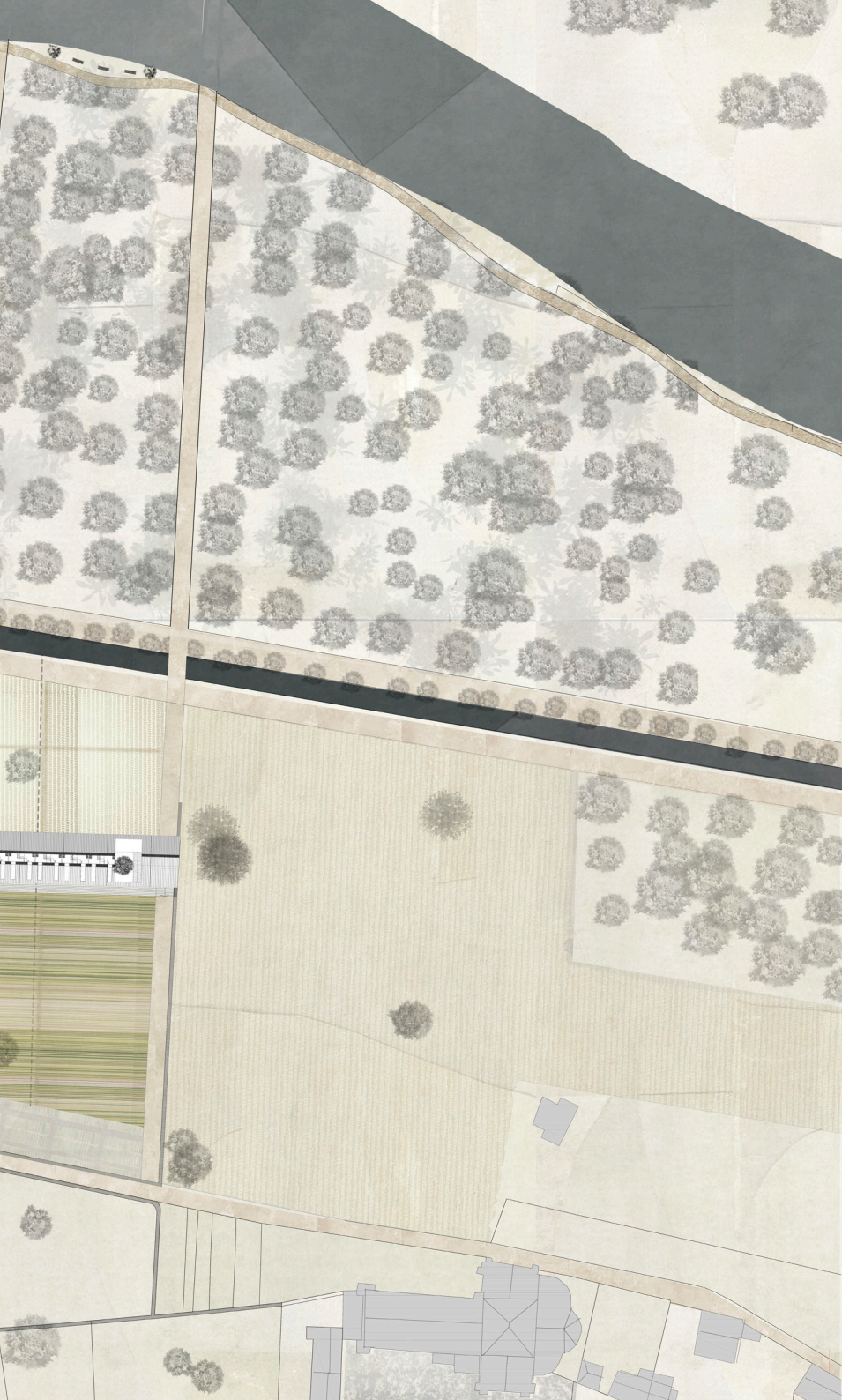
PLAN COMBLES

100

20

0





2.2 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : REPLACER L'ABBAYE DANS SON CONTEXTE

2.2.2 Se lier à l'existant

Les toitures :

Les toitures des nouveaux bâtiments se calquent sur les dimensions de la toiture du « logis Boyer ». Elles se prolongent au-dessus des ruines des celliers.

Ce choix répond à un besoin d'harmonie entre la partie contemporaine et le patrimoine.

L'abbaye marque le paysage de la ville par son imposante présence, suffisante pour cette petite commune.

Ainsi, le projet n'établit pas de « dualité fructueuse » avec le patrimoine, ne cherchant pas à entrer en concurrence. Il y a une volonté de s'inscrire dans une continuité formelle, permettant de lier avec force les deux époques; créant une transition cohérente entre l'ancien et le nouveau.

Ce choix sera détaillé à la page 157.

12 : Le comble sont investies de la bibliothèque

13: Dans la toiture de la partie reconstruite se trouve l'amphithéâtre.

14 : La salles du première étage de la tour Saint-Paul communique directement avec la bibliothèque devenant sa pièce extérieure. Le dernier étage offre un panorama sur la vallée de l'Indre et ses environs.

Fig 147 : Plan des combles



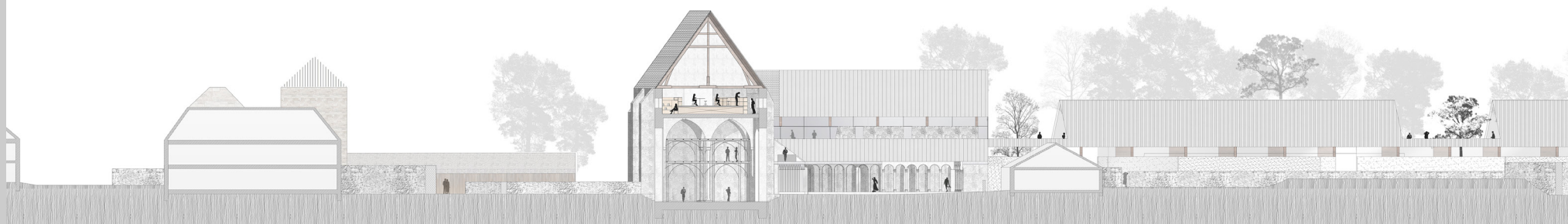


Fig 152 : Coupe longitudinale





Fig 155 : Coupe AA de l'état actuel

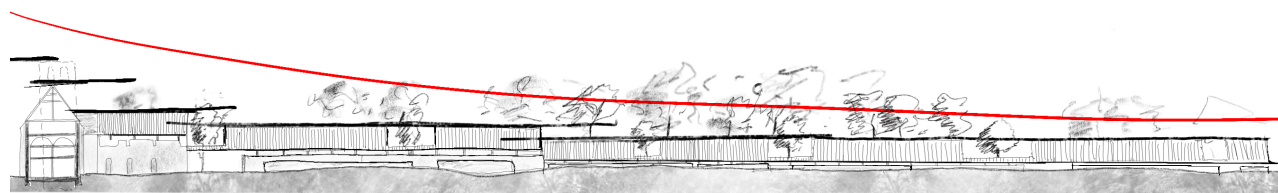


Fig 154 : Dessin de recherche en coupe



Fig 153 : Dessin de recherche en coupe

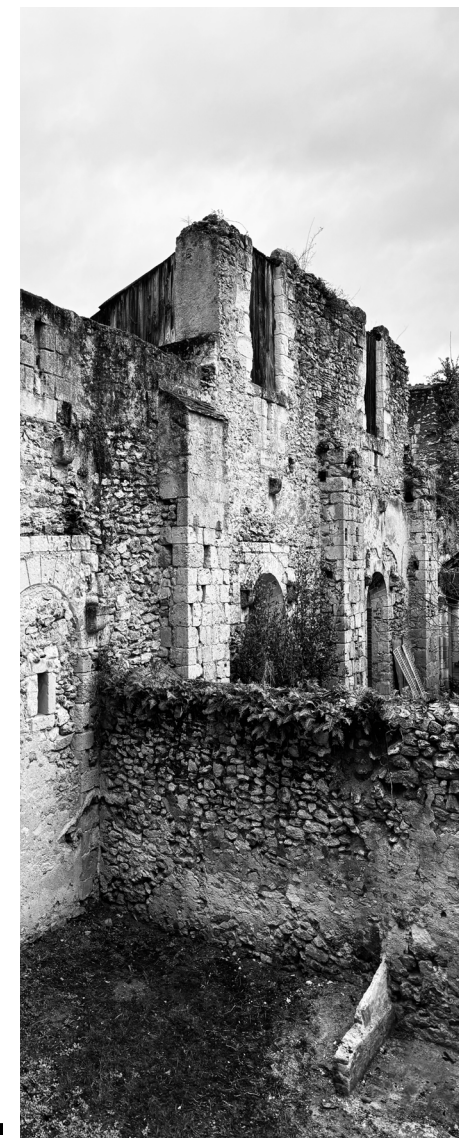


Fig 156 : Photo des ruines au-dessus des celliers

2.2 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : REPLACER L'ABBAYE DANS SON CONTEXTE

REFERENCES : L'EXPRESSION DE LA TOITURE



Fig 159 : Bato Hiroshige Museum of Art, Kengo Kuma & Associates, Japon, 2000

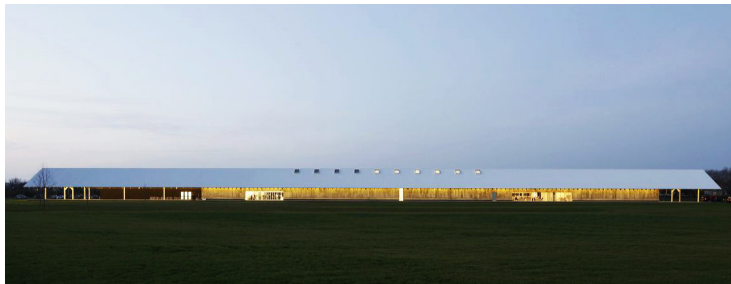


Fig 158 : Parrish Art Museum, Herzog & de Meuron, USA, 2009-2010

2.2.3 Relier l'abbaye à son territoire :

De la tour, aux celliers, les bâtiments s'abaissent par palliers. Le projet vise à s'intégrer à ce mouvement.

L'architecture mise en place relie physiquement l'abbaye à ses jardins, s'abaissant progressivement pour souligner le paysage derrière elle.

Ainsi, l'installation profite de la topographie plus basse au niveau des murs des jardins. D'un côté ou de l'autre, la perception de l'architecture change. D'un côté, il apparaît comme une toiture flottante proche du sol, et de l'autre, ceux sont d'abord les murs qui s'expriment.

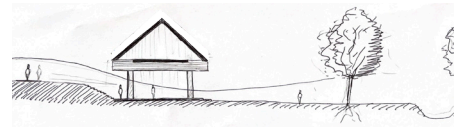


Fig 160 : Coupe de principe

L'étage au-dessus des anciens celliers a été détruit. Il ne reste plus que des murs en ruines. C'est cette partie qui m'a inspiré pour lier les deux époques.

J'aime l'idée de la ruine, d'avoir la liberté de pouvoir la compléter.

Recréer la toiture au-dessus des ruines dans la continuité de celle encore en place permet de lier les deux époques dans une harmonie, de capitaliser sur la force initiale du bâtiment.

A.Tavela dit : « *L'un devient l'autre et personne n'est effacé.* ».* 1

Travailler avec une toiture à deux pans permet de dialoguer avec le langage architectural initial, d'exprimer une unité. S'inspirer de la « mémoire de la forme » au niveau de ces ruines crée un point d'ancrage pour lier le reste du projet.

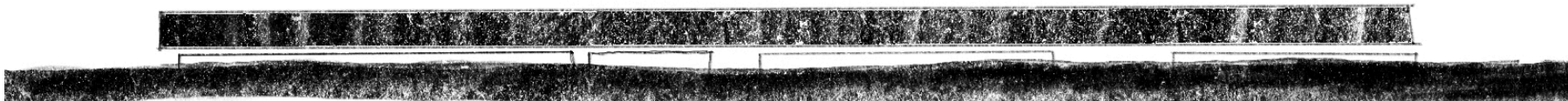


Fig 157 : Dessin d'intention

*1 : Pintos, P. (2023, 19 avril). Convent Saint François / Amelia Tavella Architectes. ArchDaily. <https://www.archdaily.com/966028/convent-saint-francois-amelia-tavella-architectes> consulté le 25/03/23

25

0

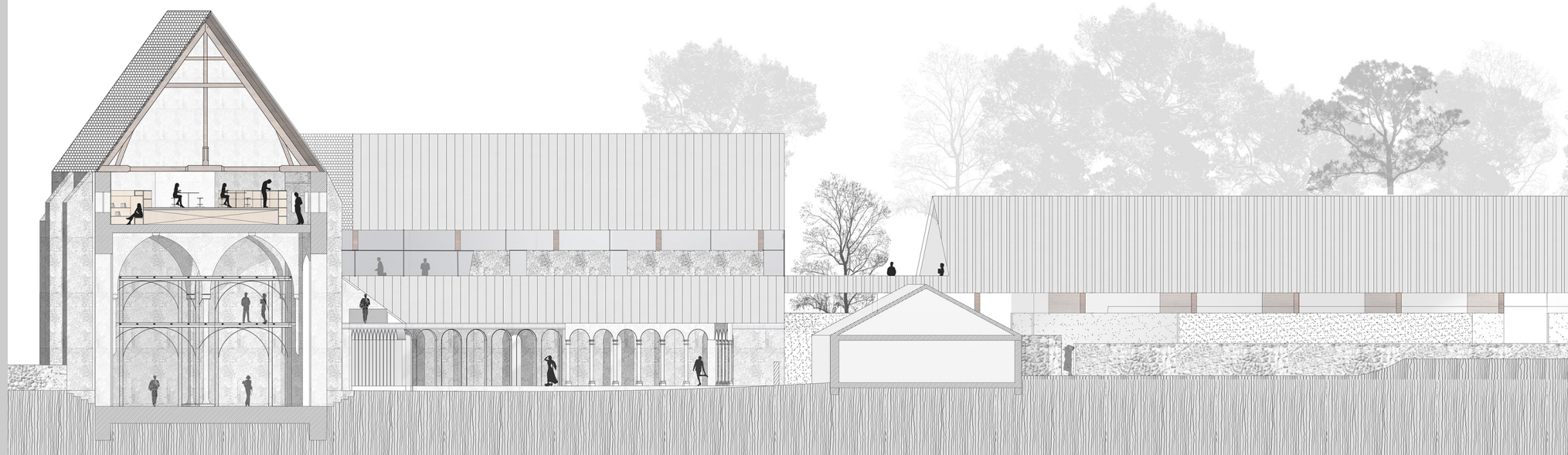


Fig 161 : Coupe longitudinale 2

2.2 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : REPLACER L'ABBAYE DANS SON CONTEXTE

2.2.3 Relier l'abbaye à son territoire :

«L'important est de ne pas entraver l'unité de l'œuvre car, même avec un ajout contemporain, on doit percevoir le lieu comme un tout « et non [une] unité obtenue par totalisation » (Brandi p. 37)»

*1

La nouvelle toiture créée au-dessus des ruines des celliers se lie par sa forme dans une unité, mais se distingue par son expression architecturale.

Elle s'inscrit dans la continuité des nouveaux bâtiments, en reprenant le même langage (le rythme des poutres, les matériaux...). Elle est le point de rencontre entre l'ancien et le nouveau.

De grands vitrages soulignent la «ligne des ruines», distinguant clairement l'ajout, révélant «la stratification temporelle du lieu». *2 Tout ceci s'intègre dans la philosophie de l'article 12 de la Charte de Venise.

Le moment de rencontre entre le bâtiment historique et l'extension est une question importante.

La connexion par le vide :

Les bâtiments ne se touchent pas mais se lient, le vide est structurant. Il crée un moment fort soulignant le passage entre l'emprise historique de l'abbaye et les nouveaux bâtiments qui se lient à elle.

Appuyé par un traitement de sol différent, le vide permet aussi de marquer symboliquement le passage de l'ancienne aile orientale aujourd'hui disparue.

Ce vide n'est pas isolé. Il se place dans un système qui ponctue la longueur du projet, offrant des moments de pause dans la déambulation, exprimés par des patios traversés par des arbres.

Ces espaces prennent forme comme des lieux emplis de vie, s'ouvrant sur le paysage.



*1 : Paquin, A. G. (2014). Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine. PUQ. p.49 consulté le 15/05/23

*2 : Paquin, A. G. (2014). Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine. PUQ. p.4 consulté le 15/05/23

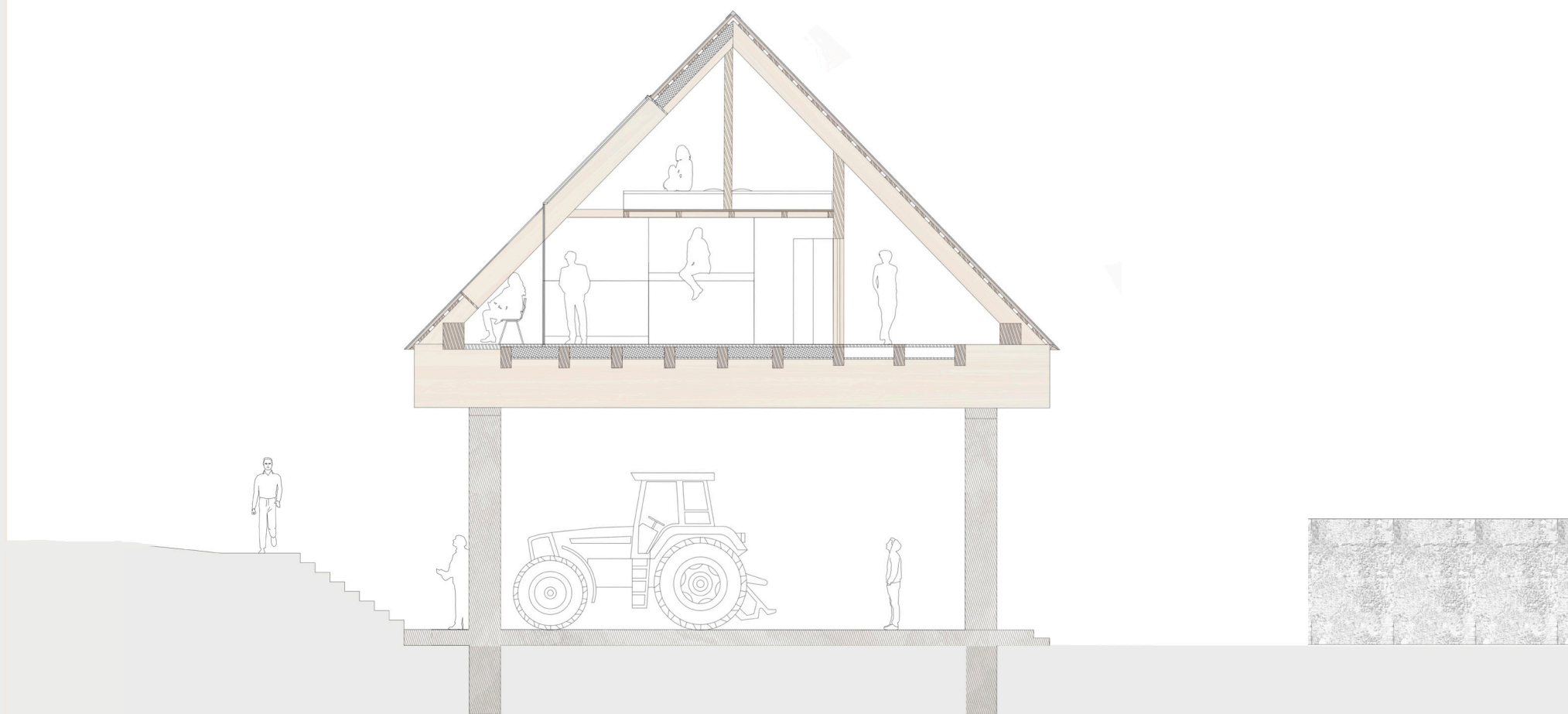


Fig 162 : Coupe détail du bâtiment internat dans les maraîchages

2.3 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : STRUCTURE ET MATÉRIALITÉ

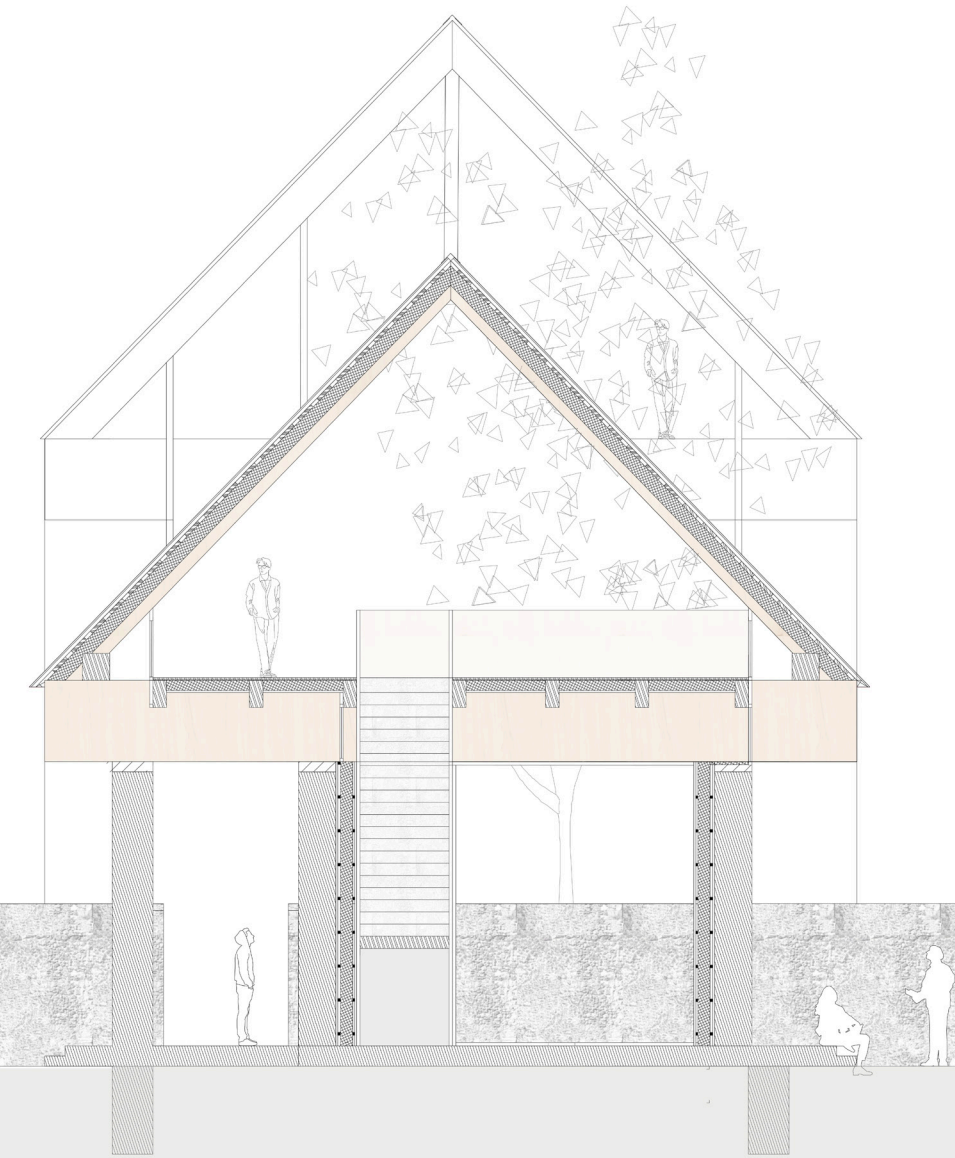


Fig 163 : Coupe détail du bâtiment des salles de classe

Le projet construit est composé de trois éléments forts :

Des murs en tuffeau, une pierre locale qui a façonné l'identité de la Touraine et qui compose l'abbaye. Le choix de cette pierre s'inscrit dans une démarche écologique et une volonté culturelle locale.

Les pierres de la carrière de Saint-Avertin, située à 15 km de Cormery, pourraient être utilisées.

Des poutres en bois de pin sylvestre, produit dans la région Centre.

Une toiture en zinc, un matériau durable intéressant pour un projet avec une très grande surface de toiture en raison de sa facilité d'entretien et de sa longévité.

C'est aussi un choix architectural qui assume une certaine modernité.

La structure est simple, de grandes poutres posées sur des murs.

Elles enrichissent les espaces en permettant la communication entre les différents éléments.

La lumière s'invite au-dessus des murs et aux coins de la toiture.

Elles permettent des jeux de lumière qui marquent la présence des murs, laissant entrevoir l'extérieur qui se dévoile pleinement au niveau des patios.

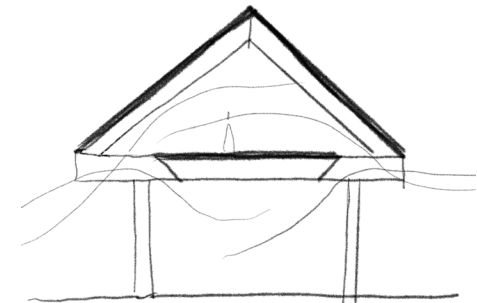


Fig 164 : Dessin intention

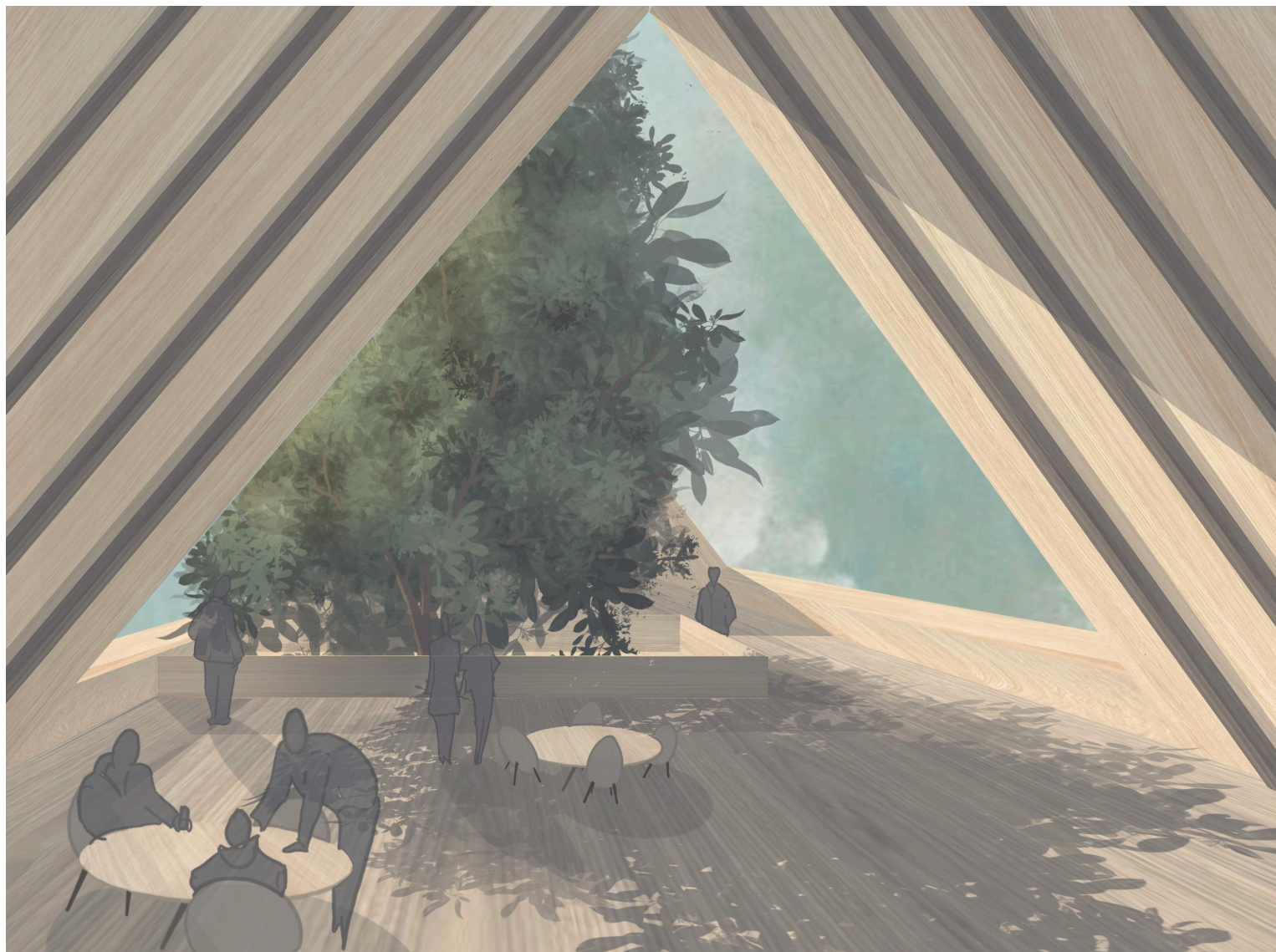


Fig 165 : Perspective d'un patio



Fig 166 : Perspective générale

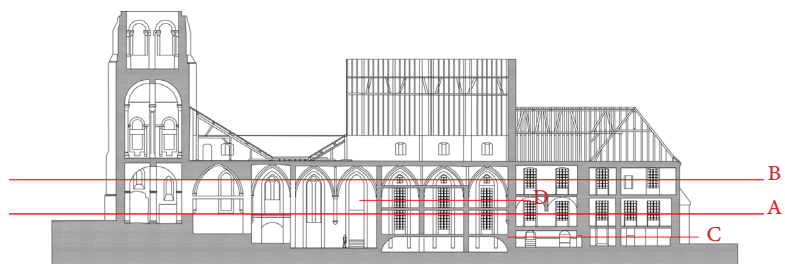


Fig 171 : Coupe pour repérer les plans

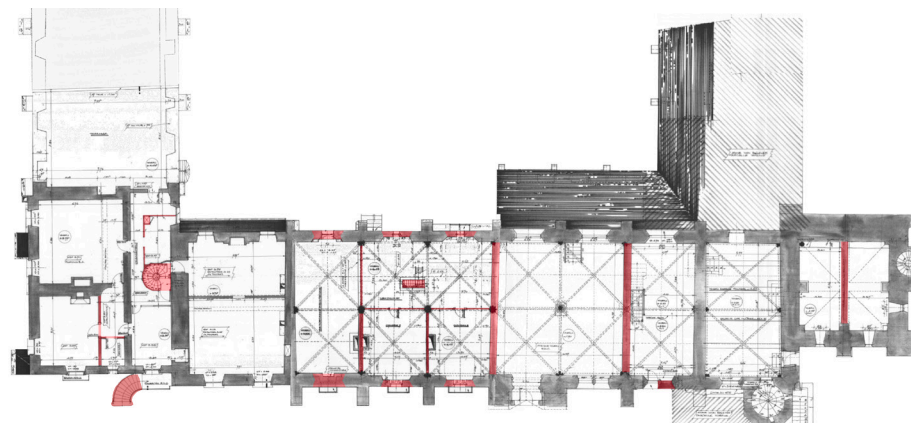


Fig 169 : Plan «B»

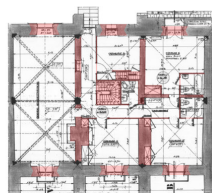


Fig 170 : Plan «D»



Fig 167 : Plan «C»

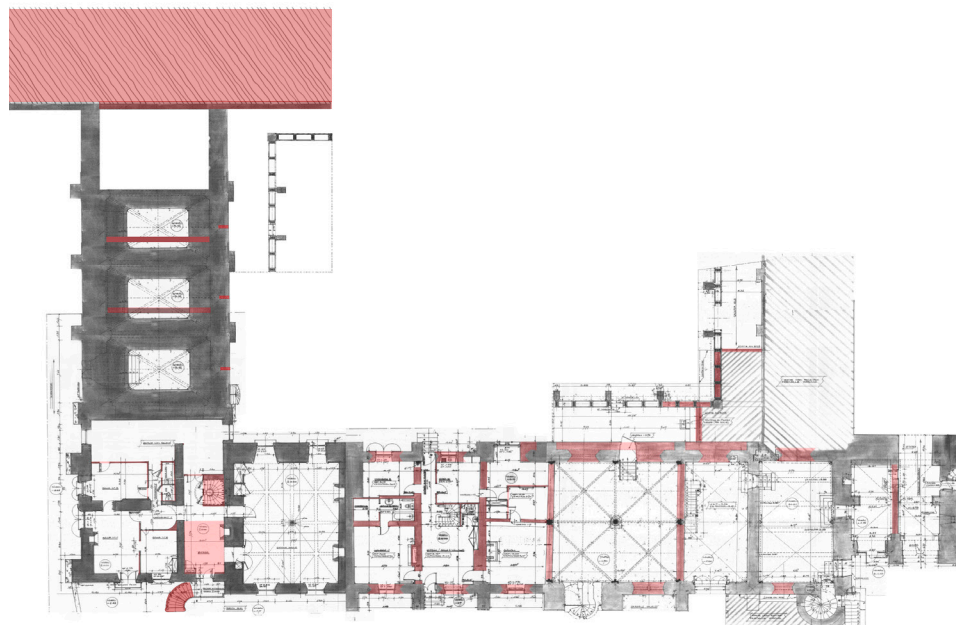


Fig 168 : Plan «A»

2.4 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : RESTRUCTURER UN BATI MORCELÉ

2.4.1 Redonner de la cohérence aux espaces :



Fig 173 : Perspective «Intention», du réfectoire après intervention



Fig 172 : Perspective, du réfectoire avant intervention

L'histoire a transformé l'abbaye, il a été nécessaire de redonner de la cohérence à ses espaces.

Le « logis Boyer » :
L'objectif est de garder seulement les murs initiaux. Tous les aménagements et cloisons seront supprimés.

Les celliers :
Les murs qui entravent les voûtes doivent être retirés. Certaines baies claustrées ont besoin d'être réouvertes.

Au bout des celliers, à la place des garages qui enclavent l'abbaye, un grand vitrage regardant le patio est mis en place, apportant la lumière à cet espace, offrant un bel espace pour la vie des étudiants. L'espace profite également de la quatrième travée qui n'a plus de couverture pour créer une double hauteur traversée par la circulation de l'étage au-dessus.

Le cloître :

Des murs dans la galerie du cloître seront détruits et des arcs débouchés.

Le réfectoire :

Il ne dispose actuellement que de deux travées libres sur six, alors pour redevenir un espace grandiose, il est nécessaire de supprimer les murs qui l'entravent et de réouvrir les baies.

Toutes ces interventions sont visibles sur les plans, les éléments en rouge sont ceux supprimés.



Fig 174 : Coupe abbaye état actuel

2.4 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : RESTRUCTURER UN BATI MORCELÉ

2.4.1 Redonner de la cohérence aux espaces :

Le projet prévoit de retrouver le niveau de sol initial dans le réfectoire.

Les murs de refends sont supprimés, libérant les colonnes de leur emprise.

Une grande partie de la toiture du réfectoire a été détruite, remplacée par une toiture en entonnoir qui pose des problèmes sanitaires.

Le projet prévoit d'installer la bibliothèque dans l'espace des combles. Cet élément va être détruit afin de compléter la toiture originale.

Lors de ma visite, j'ai été marqué par la possibilité de prendre de la hauteur dans cet espace de près de 10 m de hauteur sous plafond, d'avoir la possibilité de m'approcher des clés d'ogives, d'y observer les peintures conservées.

Ainsi, les deux planchers sont conservés.

L'objectif n'est pas l'uniformité de style, Il est intéressant de savoir reconnaître et garder certains ajouts ou transformations de l'histoire qui offrent des possibilités spatiales intéressantes.

«L'espace comme production de sens»^{*1}

Conserver les planchers permet d'utiliser la hauteur du réfectoire tout en gardant la vision complète de la longueur de l'espace. Des espaces de travail collectifs de travail s'installent, animant le réfectoire tout au long de la journée. Un cadre de travail unique au milieu des colonnes et des voutes.

Afin de conserver les planchers, les murs de refends sont remplacés par des portiques métalliques en arc (voir coupe AA). Cette structure légère s'intègre à l'architecture du lieu par son langage en arc, mais se distingue par son traitement. Elle se place comme un fin squelette qui se calque sur le rythme des travées, établissant un dialogue entre l'ancien et le nouveau.

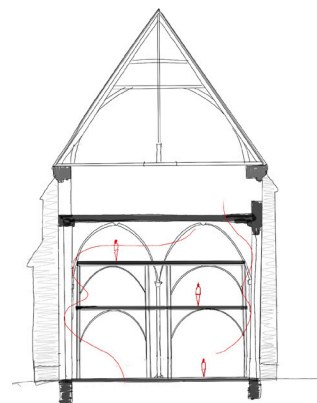
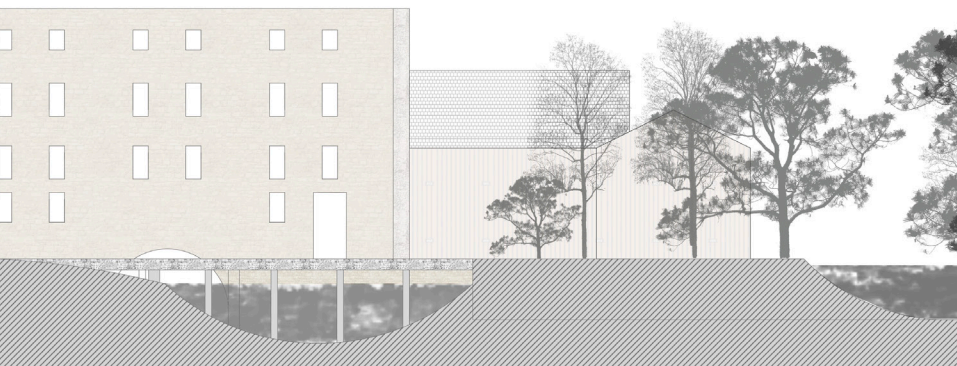


Fig 175 : Dessin de recherche structure des planchers



^{*1} Paquin, A. G. (2014c). Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine.p.51 .PUQ. consulté de consulté le 15/04/24

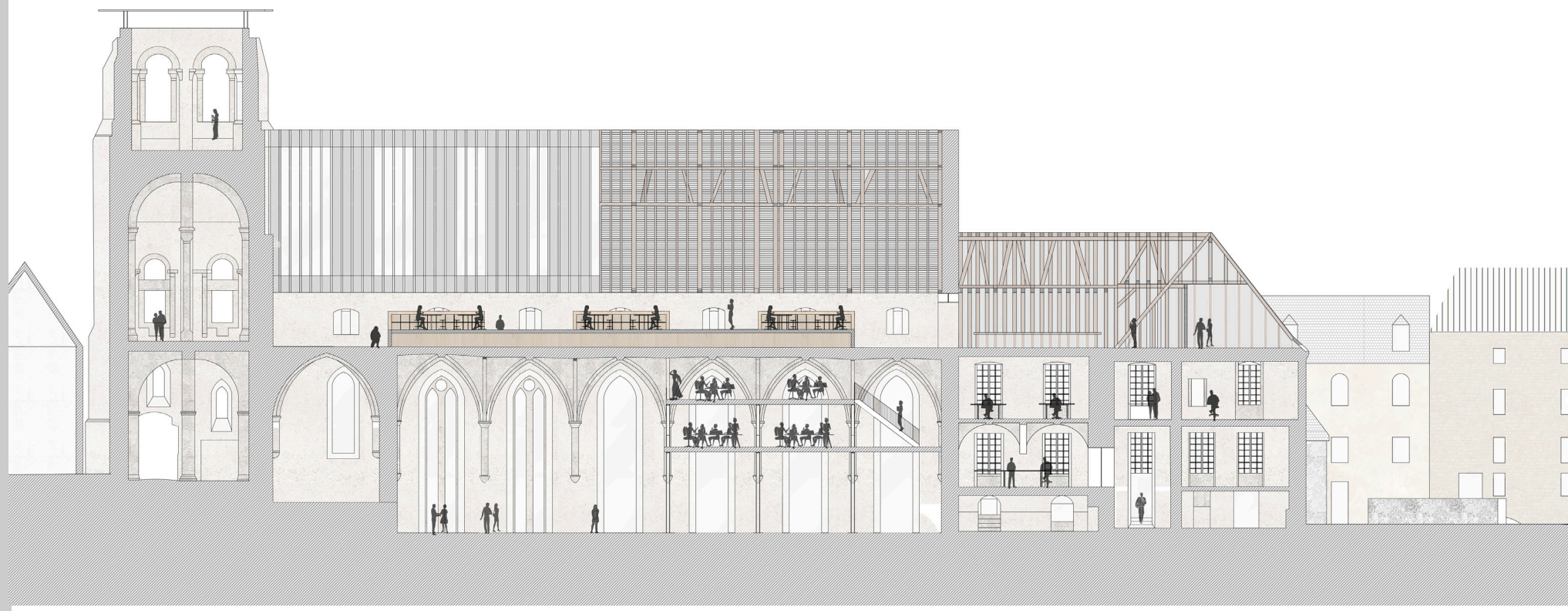


Fig 176 : Coupe abbaye après intervention

2.4 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : RESTRUCTURER UN BATI MORCELÉ

2.4.1 Redonner de la cohérence aux espaces :

L'abbaye morcelée doit retrouver une harmonie, de la cohérence. J'ai souhaité, à l'instar de la toiture recrée au-dessus des ruines des celliers, compléter la toiture en place, dans l'idée de révéler la force globale du bâtiment.

«Si elle sert à mettre en valeur celui-ci, la révélation va plus loin en l'actualisant grâce à l'effet transformatif du lieu provoqué par l'hybridité des formes. Plus qu'un support, la nouvelle architecture fait désormais partie des strates futures du lieu.»^{*1} Par la toiture le projet réunit les éléments architecturaux dépareillés en une entité unifiée.

La bibliothèque devient un espace marqué du lien entre histoire et présent. La charpente voûtée à chevrons portant fermes du XIII^e s offre un espace à l'atmosphère complètement différente du reste de l'abbaye. Il rythmé par sa structure, imprégné de la chaleur du bois.

La nouvelle charpente prolonge l'espace existant. C'est une charpente en arc d'acier légère sans équivoque avec la charpente historique. Elle reprend le rythme des chevrons de la charpente historique. Ainsi, elle révèle un espace qui était perdu. Cette nouvelle structure établit un dialogue entre les époques, respectant l'ancien tout en affirmant une identité contemporaine.

Référence :



Fig 177 : charpente métallique Abbaye du Val-Saint-Lambert

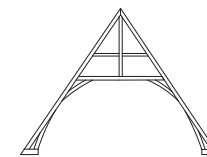


Fig 178 :
charpente chevrons
portant fermes

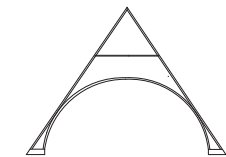


Fig 179 :
charpente en arc acier
portant fermes

La bibliothèque est caractérisée par un long meuble en bois qui souligne la longueur de l'espace. Ce meuble définit les espaces de circulation, de lectures et de travail. Ainsi, un grand sol se place comme le lien entre les deux époques.

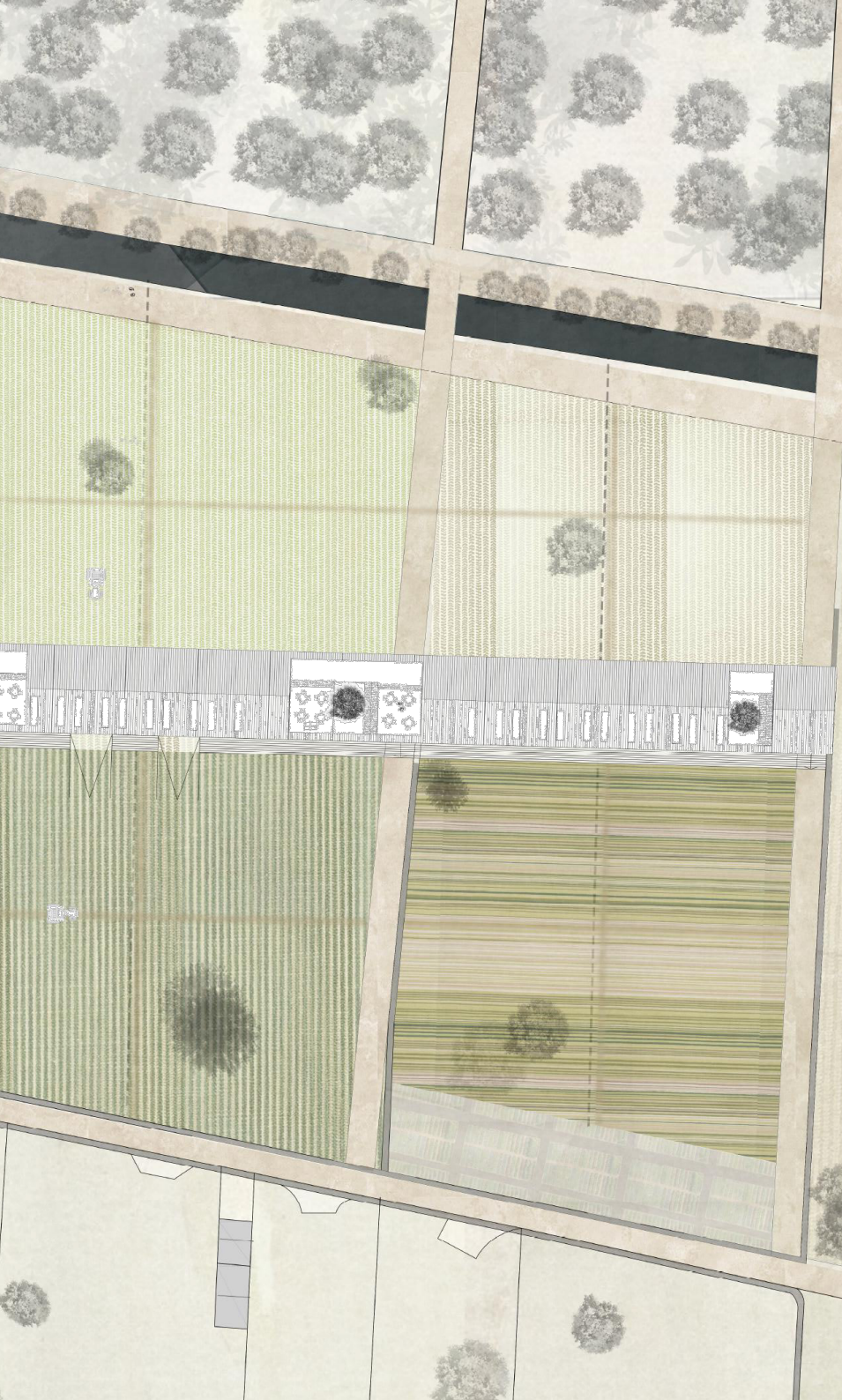
Enfin, le mur de la tour fait désormais partie de l'espace intérieur, rendant accessible le premier étage de la tour. Elle devient une terrasse extérieure pour la bibliothèque.



^{*1} Paquin, A. G. (2014c). Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine.p.51 .PUQ. consulté de consulté le 15/04/24

PLAN TOITURES.





2.4 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : RESTRUCTURER UN BATI MORCELÉ

2.4.2 Resymbolisation de l'abbaye :

*«cet espace de transformation et de production de sens est engendré par la rencontre des formes, la médiation à l'œuvre dans cette rencontre peut être considérée comme double : physique (ou formelle) et symbolique » *1*

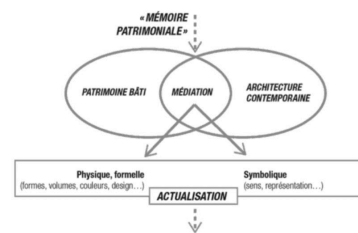


Fig 181 : Schémas : «double médiation dans la rencontre du patrimoine bâti avec l'architecture contemporaine, une médiation physique et symbolique.»

*1

La rencontre entre architecture contemporaine et patrimoine permet un travail sur la mémoire du site, sur la resymbolisation. «De cette façon, la médiation symbolique sort du cadre de la transformation pour aussi toucher la dimension patrimoniale du lieu» *1

En parcourant la rue, on se trouve littéralement au niveau de la nef de l'ancienne église abbatiale, sans en avoir vraiment conscience.

Les limites, et les seuils de l'abbaye ont été en grande partie effacés par l'histoire.

Ces limites perdues doivent être réinstaurées pour retranscrire la mémoire du lieu, permettant ainsi aux visiteurs d'appréhender pleinement l'esprit du site.

Un travail sol est important pour redéfinir les limites historique.

Un traitement minéral redessine les contours de l'église abbatiale.

L'emplacement des colonnes est révélé par des blocs, qui permettent de délimiter l'espace piéton.

Des marches recréent le seuil de l'entrée dans la galerie du cloître.

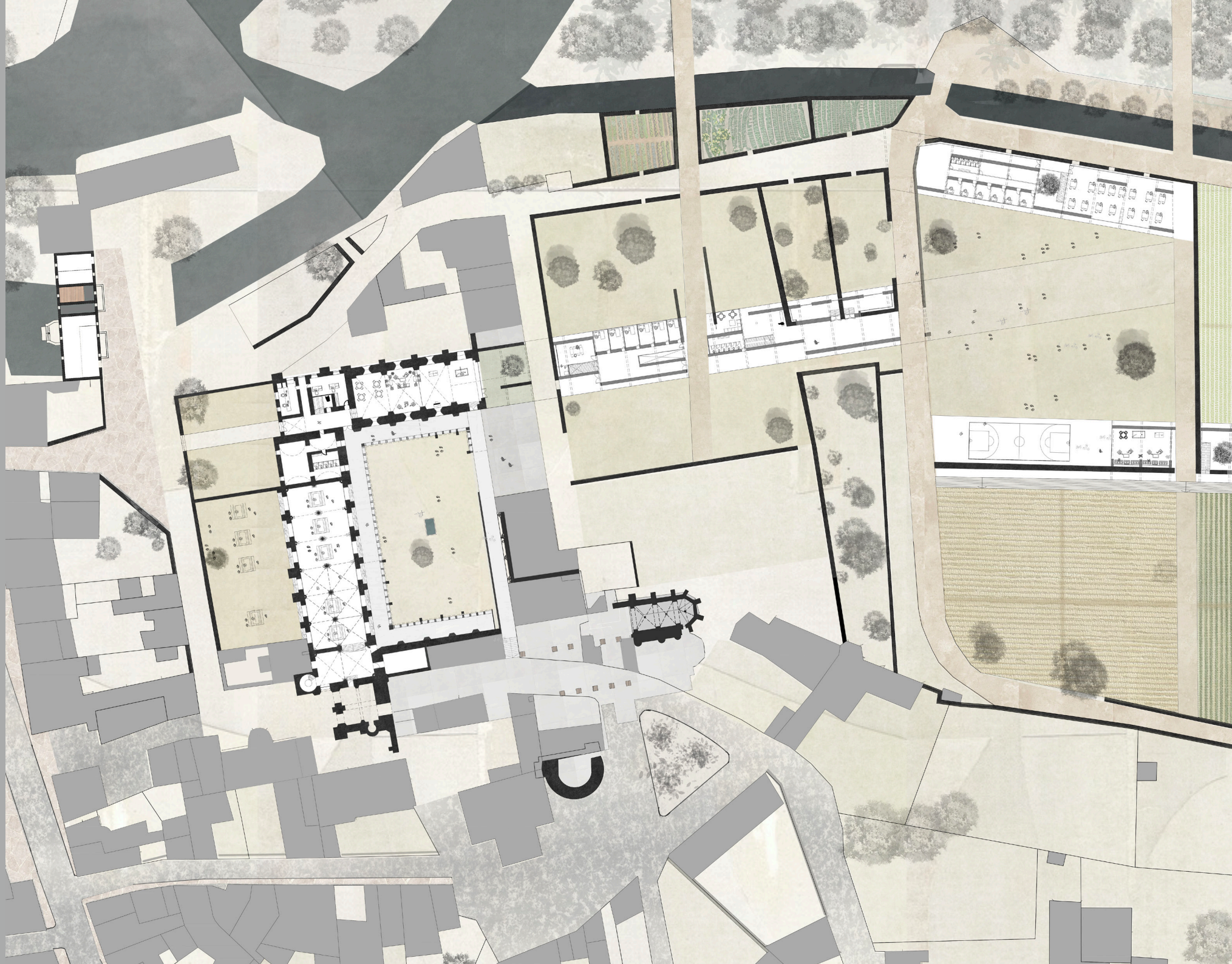
Enfin, l'aile disparue à l'est est marquée par ce traitement de sol, mais surtout par le vide qui lie l'ancien et le moderne.

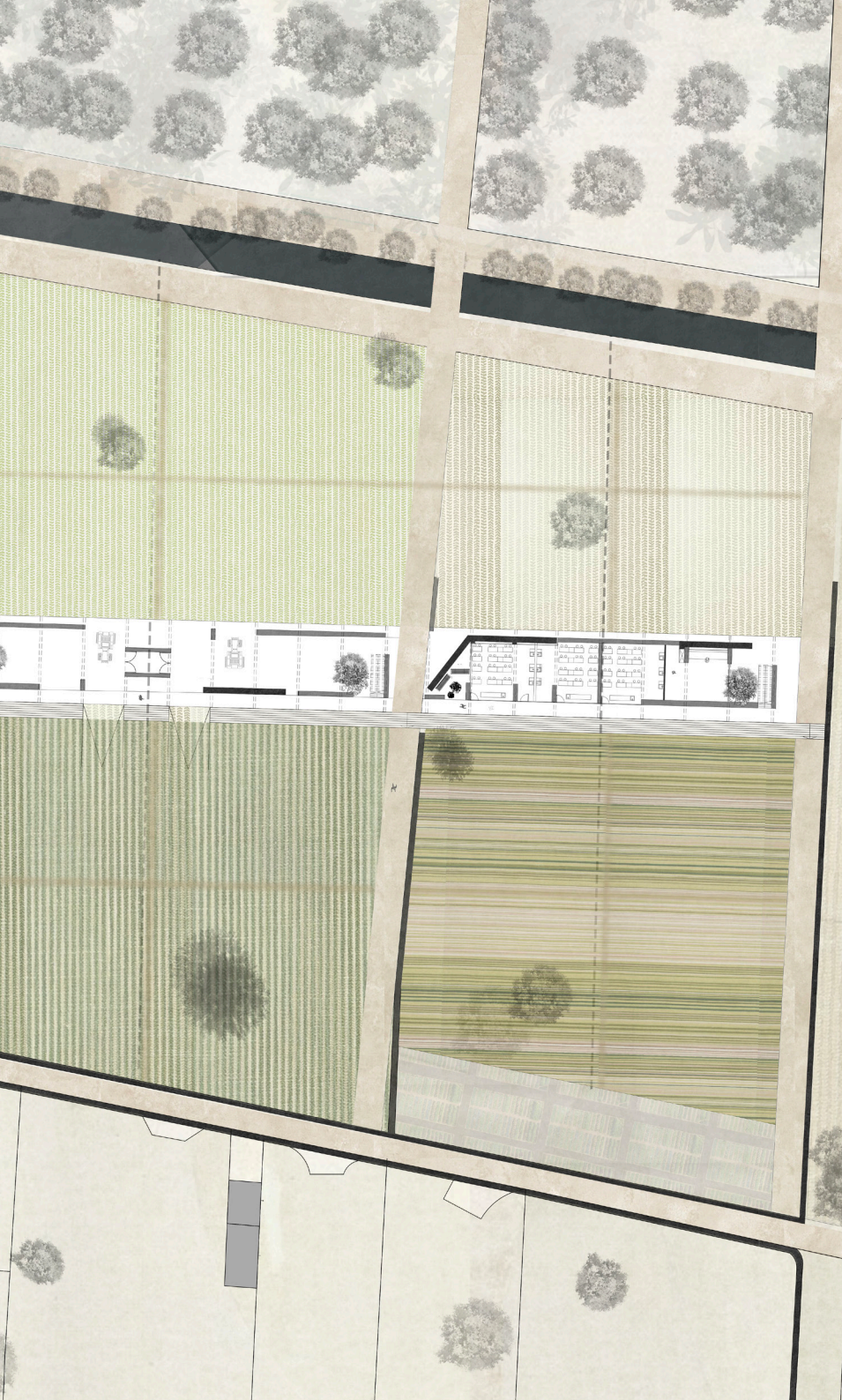
Au-delà du symbole, redéfinir les limites permet de protéger l'édifice de l'avancée de la ville contemporaine.

Fig 180 : Plan de toitures

*1 : Paquin, A. G. (2014). Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine. PUQ. p.70 consulté le 16/04/24

PLAN RDC.





2.4 UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : RESTRUCTURER UN BATI MORCELÉ

2.4.2 Resymbolisation de l'abbaye :

Le cloître est complètement dénaturé. La majeure partie de la galerie n'existe plus. Le projet prévoit d'utiliser le cloître pour ce qu'il est : un lieu de déambulation qui dessert les différents espaces. Au rez-de-chaussée mais aussi sur une portion du premier étage.

En recréant la galerie, l'intervention redéfinit le cloître pour retrouver une certaine authenticité du lieu inscrite dans sa forme. Une partie de la couverture n'est pas recrée, laissant le cloître accueillir les jardins et créant ainsi une continuité avec le reste du projet. Un choix qui témoigne d'une volonté de réinterprétation contemporaine de ce patrimoine.

En revanche, le déambulatoire reste marqué par le socle et un traitement de sol qui se poursuit sans interruption.

À l'instar de la nouvelle charpente de la bibliothèque qui s'inscrit dans une continuité de l'existant, le projet propose de réinterpréter les arcs brisés dans une vision contemporaine.

Ces nouveaux arcs expriment l'essence de l'arc sans fioritures : Une tôle d'acier courbée supporte une poutre, apparaissant fine et presque effacée en façade, mais se révélant dans sa largeur vue de profil lors de la déambulation, offrant ainsi des espaces intimes.

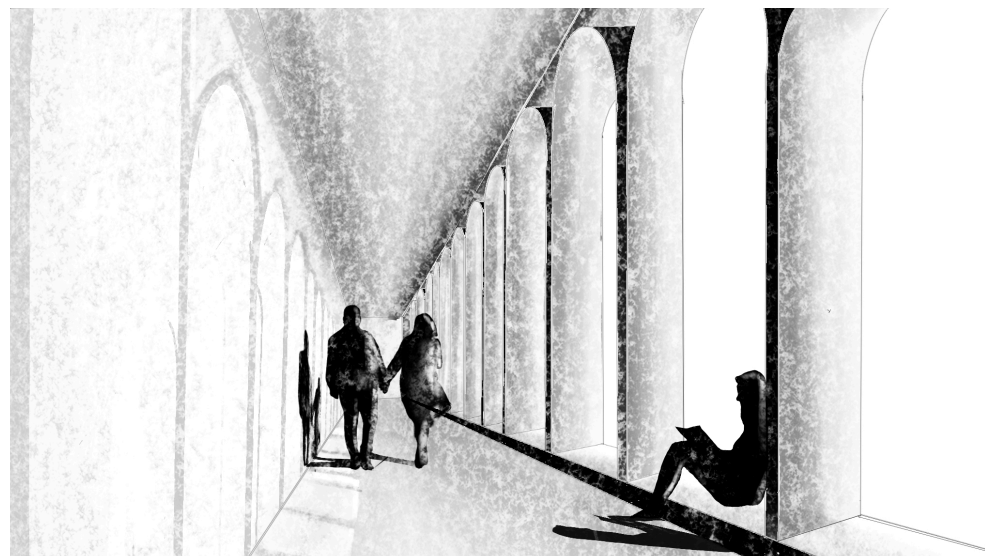


Fig 183 : Dessin atmosphère galerie du cloître

Fig 182 : Plan rdc



Fig 184 : Photo de maquette, la connexion par le vide



Fig 186 : Photo de maquette, la perspective vers l'Abbaye

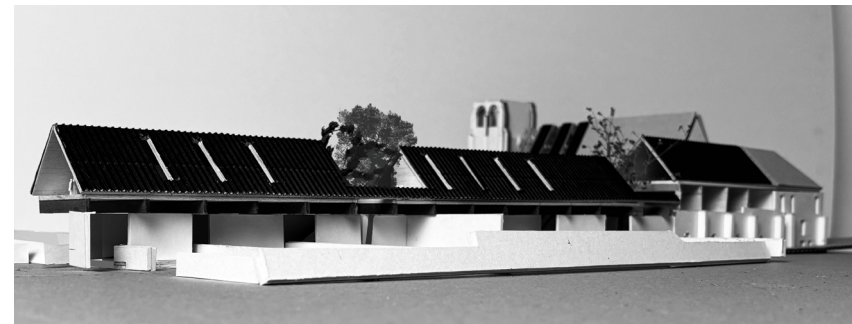


Fig 188 : Photo de maquette



Fig 187 : Photo de maquette

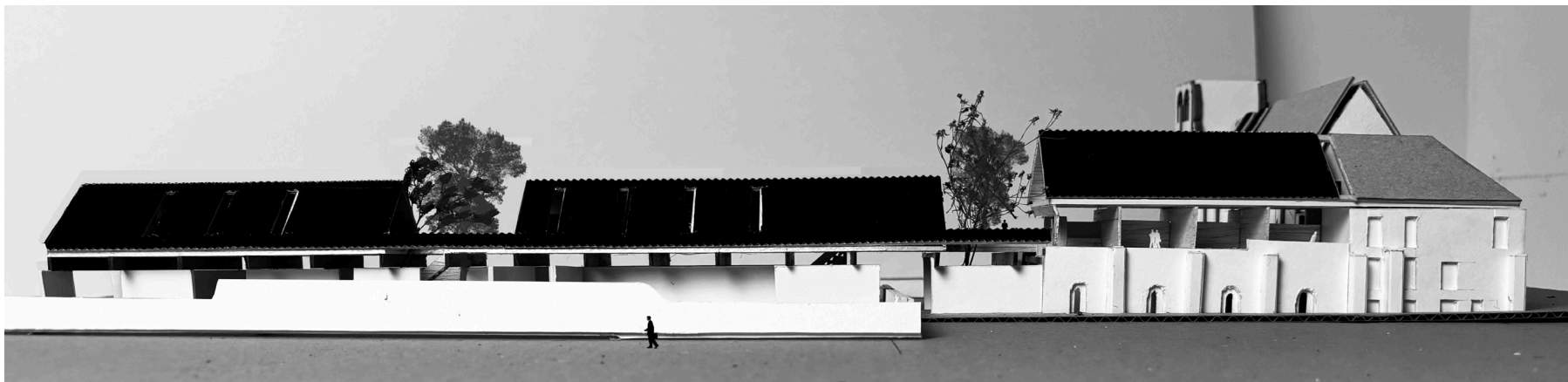


Fig 185 : Photo de maquette

En quoi l'architecture contemporaine peut-elle servir de médiateur dans la réactivation du patrimoine délaissé et ainsi permettre la revalorisation de son territoire ?

Certains penseront que le patrimoine bâti n'a vocation qu'à nourrir une certaine nostalgie et qu'il ne s'intègre pas dans une logique d'avenir.

Cependant, ce travail a finalement mis en avant qu'au-delà d'un objectif de mémoire qui préserve l'identité culturelle de ces lieux, le patrimoine bâti a toute sa place dans notre époque et même dans notre futur. Il est nécessaire de le mettre en avant.

La première partie théorique a mis en évidence l'importance de considérer le patrimoine bâti comme une force pour le développement multiscalaires des petites communes et ainsi lutter contre leur déclin.

Cette approche repose sur une vision dynamique et utilitaire du patrimoine, où ce dernier n'est pas seulement conservé, mais activement intégré dans le tissu social, économique et environnemental.

Il a été mis en évidence que le patrimoine montre son intérêt comme outil de développement à toutes les échelles :

À l'échelle Macro : Investir dans le patrimoine est un moyen concret de répondre aux besoins de nouveaux espaces dans une stratégie environnementale, en exploitant le « déjà là ». Ainsi, on réduit nettement la consommation de matières et d'énergie, et on lutte contre l'étalement urbain.

À l'échelle territoriale : S'appuyer sur le patrimoine permet de renforcer la place des communes dans le maillage du territoire. En offrant à ce patrimoine une utilité locale, il assure une qualité de vie de proximité à ces petites communes, assurant l'égalité entre les territoires. Traiter le patrimoine comme une force et non comme un fardeau permet de répondre à des enjeux démographiques, économiques et sociaux, confortant le rôle de centralité des petites villes dans le territoire.

À l'échelle de la commune : En s'appuyant sur la double nature économique et culturelle du patrimoine, et en favorisant une utilisation fonctionnelle et significative des monuments historiques, on peut apporter aux communes un dynamisme local significatif, contribuant à la qualité de vie et à la valorisation de l'image du lieu. Cette démarche, en s'appuyant sur les caractéristiques du patrimoine bâti et paysager, peut répondre aux besoins contemporains de la ville tout en stimulant l'économie locale.

Le chapitre suivant a exploré les enjeux posés par le lien entre l'architecture contemporaine et le patrimoine, mettant en avant les principes de la Charte de Venise et d'autres doctrines de traitement du patrimoine.

On a exploré à travers des études de cas différentes stratégies de dialogue entre l'architecture contemporaine et le patrimoine. Cette exploration a mis en avant que le choix de ce dialogue ne peut pas être simplement singulier mais bien dirigé par l'aspect formel du bâtiment, son état actuel, mais aussi le contexte dans lequel il est implanté.

La dernière section a offert une vision complète de l'histoire de l'abbaye, ainsi que de Cormery, dont le développement a été étroitement lié à sa puissance.

Cette partie s'est révélée essentielle pour appréhender le site et développer un projet répondant aux enjeux contemporains tout en préservant la symbolique du lieu, qui marque l'esprit du lieu.

La réponse par le projet :

Le projet de reconversion de l'Abbaye Saint-Paul de Cormery se veut une réponse directe à la problématique. En tenant compte des analyses historiques, topographiques et sociales, le projet propose une revalorisation de l'abbaye par une reconnexion avec son territoire.

Le choix du programme d'un lycée agricole, au-delà de réintroduire toutes les fonctions historiques d'une abbaye : manger, dormir, étudier, produire ; met en valeur les caractéristiques intrinsèques du contexte. Il a pour ambition de chaîner les grands éléments du site : le patrimoine délaissé, la ville, les maraîchages et prairies, les bois, l'eau, et le réseau de routes et chemins qui connectent les communes de la vallée de l'Indre. Tout cela met en avant le patrimoine bâti mais aussi paysager de la ville. C'est un programme complet qui permet de retravailler le site dans son ensemble, en proposant des espaces pour la ville, faisant vivre le lieu même lorsque les portes de l'école sont fermées. Cette approche multiscalaire permet de positionner le patrimoine comme pilier de la revitalisation du territoire. Il est finalement une réponse concrète au besoin de réintroduire l'abbaye dans son territoire. Une volonté qui se retranscrit dans les intentions architecturales.

Les choix architecturaux faits dans le cadre de ce projet sont guidés par deux aspects. D'abord, une volonté de reconnecter l'abbaye à la force paysagère du site. Elle est aujourd'hui morcelée, coincée dans le bâti moderne ; le projet la libère, la relie physiquement au contexte qui était à ses portes autrefois. Au-delà de s'intéresser aux bâtiments claustraux, le projet exploite tous les éléments qui ont caractérisé le monastère. Notamment les murs d'enceinte et les jardins clos qui structurent le site. Ces murs deviennent piliers du projet, permettant d'implanter les nouveaux bâtiments dans le mouvement de la force paysagère du site, avec une logique de plan simple : créer des jardins entre un bâtiment et un mur.

Le deuxième aspect concerne le choix du langage architectural, comment dialoguer avec l'architecture en place.

Le présent a la priorité sur le passé :

Le projet cherche une cohésion d'ensemble mais affiche fièrement sa temporalité. L'implantation des bâtiments contemporains marque une « opposition intentionnelle » à l'implantation historique de l'Abbaye, marquant le contraste. Le projet se construit non pas guidé par un passé mais par des ambitions du présent, répondant aux besoins du contexte actuel. C'est en partie l'usage qui crée le projet, redéfinissant le bâti dans sa fonction présente. Ce contraste permet l'actualisation du patrimoine, évitant la paralysie patrimoniale, et le projet peut déployer son plein potentiel de revitalisation du territoire.

Le site de Cormery, un besoin de cohérence architecturale :

Le lien entre architecture contemporaine et patrimoine bâti soulève la question de la relation entre passé et présent. L'édification de cette relation passe par une « approche formelle ».

Le paysage est marqué par l'abbaye et son histoire. Le programme conséquent du lycée demande la construction de grands bâtiments qui vont à leur tour marquer le site. Pour intégrer au mieux le projet, j'ai fait le choix de capitaliser sur la force initiale du bâtiment.

Malgré un contraste dans l'implantation, qui ne suit pas la trame historique de l'abbaye, le projet construit recherche une cohérence générale.

Le projet contemporain se place dans une continuité formelle du patrimoine, sans pour autant contrefaire l'architecture historique. Il instaure son propre langage, révélant les strates du bâti historique.

Le projet contemporain ne rentre pas en concurrence formelle avec le bâti historique, mais préfère une articulation douce qui ne prend pas le pas sur l'existant. L'existant se place ainsi comme le point d'ancrage de l'ajout architectural, offrant une perception d'ensemble.

Cette idée de cohérence se complète par la volonté de restructurer les éléments marquants de l'abbaye pour retrouver la force du bâtiment estompée par le temps, et ainsi recréer un point d'ancrage solide pour la nouvelle vision du projet.

L'idée est de maintenir l'intégrité historique de l'abbaye tout en introduisant des éléments contemporains qui s'intègrent à une vision actuelle du site, développant ainsi les caractéristiques patrimoniales du site dans une dynamique présente

L'intervention contemporaine permet la revalorisation de la commune par la reconnexion du patrimoine à son territoire. Elle permet l'actualisation de l'ensemble monastique aux enjeux actuels, prolongeant son histoire dans le présent et le futur.

Finalement, ce travail m'a offert l'opportunité de mûrir en tant qu'architecte en élargissant mon regard à toutes les échelles, depuis le paysage jusqu'aux détails constructifs. Il m'a également permis de développer mes connaissances sur le patrimoine et d'explorer les défis contemporains liés à sa gestion.

Définition des limites de la recherche :

La recherche de ce projet pourrait se développer avec une étude plus poussée du bâtiment. Une méthode de l'archéologie du bâti doit permettre de définir plus précisément les maladies de l'édifice, déterminer les urgences patrimoniales primaires et secondaires, et ainsi définir un plan d'action pour la restauration.

En même temps, le sujet du statut administratif et juridique de l'abbaye devrait être approfondi. En effet, le bâtiment est divisé entre trois types de propriétaires distincts, à savoir propriété privée, propriété de la commune, et propriété de la communauté de communes, est un frein au développement de projets autour de l'Abbaye.

Question ouverte :

Ce projet m'a finalement conduit à me questionner :

Comment encourager et intégrer la participation des communautés locales dans le processus de revitalisation des sites patrimoniaux à travers des projets d'architecture contemporaine et ainsi renforcer le lien entre habitants et patrimoine ?



Fig 189 : Coupe de la vision d'ensemble

ANNEXE

LE PLAN DE SAINT-GALL : LE PLAN IDÉAL D'UNE ABBAYE BÉNÉDICTINE

Conçu au début du IX^e siècle, le plan de l'abbaye de Saint-Gall, bien qu'il n'ait jamais été réalisé, est le plan de références des modèles architecturaux monastiques qui ont perduré pendant des siècles. « *Le Plan de Saint-Gall est donc ce qu'il est convenu d'appeler un « plan-type », c'est-à-dire l'expression schématique d'un programme de construction écrit* » *1

Ce plan, nommé d'après l'abbé Gozbert de l'abbaye bénédictine de Saint-Gall. Il est basé sur une grille subdivisée en pieds romains, servant d'unité de mesure, et chaque espace, jusqu'aux moindres détails des mobiliers, est conçu avec des dimensions précises.

« Il s'agit donc d'un véritable « exemplum » ou « exemplar » *2, comme on a appelé ce genre de documents au moyen âge. Dans la dédicace à l'abbé Gozbert, l'auteur, présente lui-même son plan comme illustration et à titre d'exemple.

Sa conception reflète clairement les principes de la règle bénédictine, qui prévoyait que le monastère intègre toutes les activités nécessaires à la vie quotidienne, qu'elles soient économiques, religieuses ou sociales. Ainsi, il devait comporter un moulin, une boulangerie, des écuries... regroupés à l'intérieur de ses murs pour limiter autant que possible les sorties des moines.

« *les décrets synodaux définissent une observance unique destinée à s'imposer dans tous les monastères d'obédience bénédictine, de même - et en accord avec les décrets - le plan-type représenterait la disposition idéale des locaux, à laquelle devraient se plier - compte tenu évidemment des données locales et des dispositions existantes - les travaux de construction, de reconstruction ou d'aménagement dans une abbaye.* » Dans Nouvelles perspectives pour le Plan de Saint-Gall p.6.

Le plan de saint-Gall s'établit comme un plan de référence qui organise de façon codifiée tous les éléments d'une abbaye :

Le cloître, s'établit comme l'élément central autour duquel viennent s'articuler l'ensemble des fonctions monastiques. Il forme une cour intérieure végétalisée, entourée d'une galerie couverte qui permet aux moines de circuler entre les différents bâtiments tout en étant protégés des intempéries et du soleil. La galerie permet de desservir les différents bâtiments, devenant un lieu de circulation dynamique. Adossé à la façade sud de l'église abbatiale, ce cloître évite l'ombre portée par celle-ci, cherchant à s'exposer au soleil. Il dicte la disposition des bâtiments monastiques, dont les portes s'ouvrent sur sa galerie. L'accès à l'église se fait par la nef méridionale, tandis que la salle capitulaire et les escaliers menant à l'étage se trouvent à l'est, la porte du réfectoire au sud, et les celliers à l'ouest.

L'Église abbatiale est placée au nord, constitue l'un des côtés du cloître, tandis que trois autres bâtiments ferment les côtés restants, « *La première de ces maisons conserve la boisson et la nourriture ; dans la seconde ces aliments restaurent les forces des moines, la troisième repose leurs membres fatigués par le labeur du jour* », « *tandis que la quatrième est la maison de Dieu où résonne sans cesse sa louange* » *3 L'église adopte la configuration de la croix latine, avec un transept à deux bras et un chœur à la croisée, se terminant à l'est par une abside. De chaque côté de l'abside, on trouve, au nord, le scriptorium surmonté de la bibliothèque, et au sud, la sacristie. Le sanctuaire est dédié aux prières des moines, tourné vers le soleil levant, l'orientation vers l'est est symbolique de la résurrection et de la venue de la lumière, associée à la venue du Christ. Le long de la nef, les colonnes suivent une grille carrée basée sur les dimensions du transept. Un second chœur est localisé à l'entrée occidentale, où les fidèles sont dirigés depuis cet endroit vers un atrium extérieur semi-circulaire, flanqué de deux tours sentinelles, en amont de l'abside occidentale.

*1 : Heitz, C. (1994). Nouvelles perspectives pour le plan de Saint-Gall. Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 169-173. https://www.persee.fr/doc/bsnaf_0081-1181_1994_num_1992_1_9735 consulté le 02/02/23

*2 : Reinhardt H, Comment interpréter le plan carolingien de Saint-Gall. In: Bulletin Monumental, tome 96, n°3, année 1937. pp. 265-279. consulté le 02/02/23

*3 : LESNE E., Histoire de la propriété ecclésiastique en France, tome VI, les églises et monastères, centres d'accueil, d'exploitation et de peuplement, Facultés catholiques de Lille, 490 p61. 1943. consulté le 02/02/23

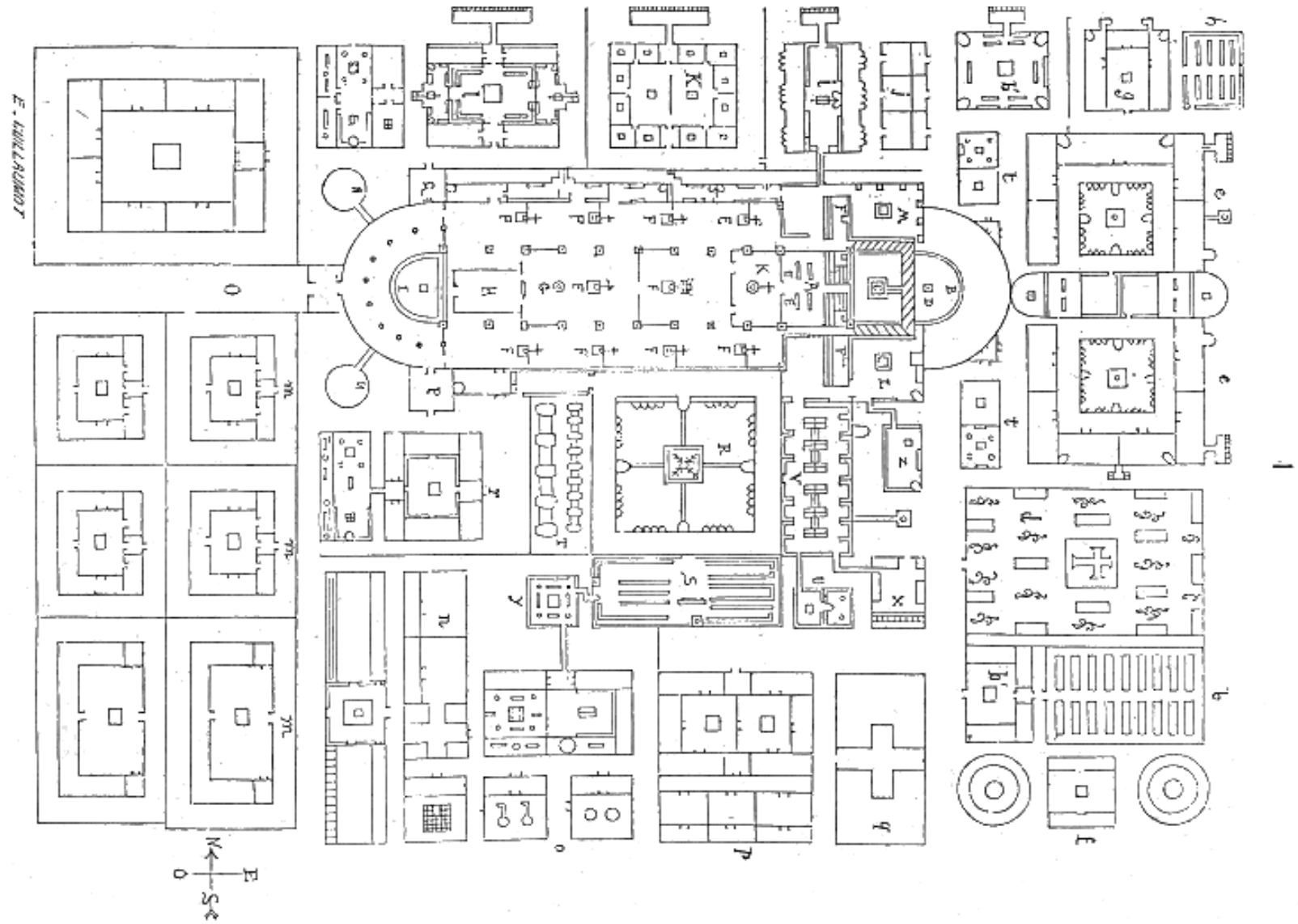


Fig 190 : Plan de Saint-Gall

ANNEXE

LE PLAN DE SAINT-GALL : LE PLAN IDÉAL D'UNE ABBAYE BÉNÉDICTINE

Au sud de l'église abbatial se place le réfectoire, adjacent à la cuisine et connecté à la boulangerie et à la brasserie. Cette salle longitudinale constitue l'une des plus belles constructions de l'abbaye, où les moines prennent leurs repas. Il y a une volonté de créer une relation avec l'église en plaçant le réfectoire parallèle à celle-ci, représentant l'union entre la nourriture physique et la nourriture spirituelle. L'accès se fait par la galerie du cloître au centre du réfectoire. Une tribune du lecteur en face de la porte permet la lecture des prières pendant les repas silencieux.

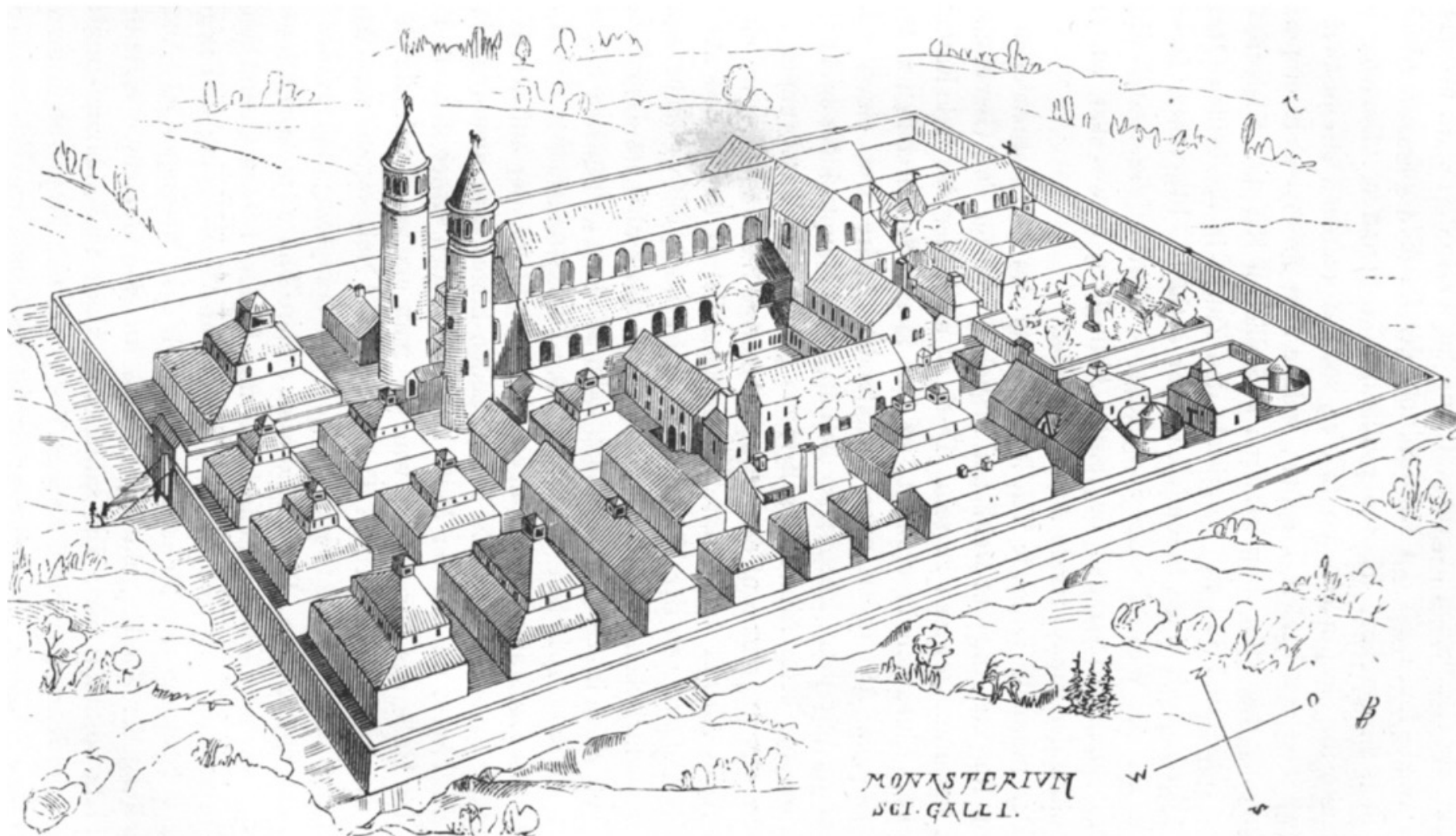
Les cuisines coté ouest créent le lien entre le réfectoire et les celliers. Les celliers positionnés à l'ouest du cloître, permettent de stocker les provisions, ils peuvent s'établir sous la forme d'une cave semi enterrée ou avec plusieurs étages. Enfin le dortoir qui s'établit au premier étage vient constituer le dernier coté du cloître, il se positionne au sud, accessible depuis la galerie du cloître mais aussi depuis le transept de l'église, permettant ainsi aux moines d'être présents aux offices nocturnes. Cette position stratégique souligne l'importance de la vie spirituelle et liturgique dans le quotidien monastique. Les latrines, conçues pour une évacuation rapide des eaux usées, sont aisément accessibles depuis les dortoirs, tout en étant situées à l'extérieur de ces derniers.

Les bâtiments destinés à l'hospitalité sont subdivisés en plusieurs groupes pour accueillir différents types de visiteurs. Il existe des espaces distincts pour les personnalités importantes, les moines visitant le monastère et les voyageurs et pèlerins. Ces bâtiments sont placés de chaque côté de l'entrée commune du monastère, facilitant ainsi l'accès pour les visiteurs. De plus, l'hôtellerie pour les visiteurs importants est située près de la maison de l'abbé, tandis que l'hospice destiné aux pauvres est placé près des bâtiments de la ferme.

Au nord de l'abbaye, se trouvent les fonctions profanes, comprenant ce qui semblait être un hôtel destiné à accueillir des invités prestigieux de l'abbé, une école, ainsi que le logis abbatial. La position du logis abbatial souligne la structure hiérarchique de l'abbaye, où l'abbé occupe une position centrale, jouant un rôle crucial dans la prise de décisions et la direction spirituelle de la communauté monastique. Au sud du monastère, idéalement situé près d'une rivière pour profiter des moulins à eau, se déploient les activités économiques. Les ateliers artisanaux, la boulangerie, la brasserie et tous les sous-espaces nécessaires aux métiers artisanaux sont regroupés avec les divers bâtiments agricoles à l'ouest. Elle forme une zone de production permettant l'autosuffisance du monastère qui représente environ un tiers de la superficie de l'abbaye.

À l'est, deux cloîtres plus petits sont disposés symétriquement de part et d'autre d'une petite église qui les sépare. Cette église est divisée en deux parties, l'une réservée aux novices et l'autre à l'hospice de l'abbaye. Dans cette zone on retrouve aussi la maison du médecin, le jardin médicinal, l'infirmier et le cimetière, des espaces qui se retirent quelque peu de l'activité principale du monastère.

Les diverses fonctions du monastère sont donc réparties autour d'une centralité formée par le cloître et les différents bâtiments qui l'entourent. Les autres fonctions sont séparées par des rues, ces activités sont toutes encloses dans une enceinte, assurant ainsi la protection des moines et créer une séparation avec le monde profane. Chaque élément de l'abbaye est soigneusement disposé selon une logique codifiée, guidée à la fois par des considérations religieuses et pratiques. Cette organisation est axée sur deux principaux facteurs : le premier est de nature religieuse, dicté par la spiritualité et les rituels monastiques, tandis que le second est d'ordre pratique, visant à faciliter la vie quotidienne des moines. Ces deux aspects convergent harmonieusement autour de l'église abbatiale et du cloître, qui servent de pivot central à toute la structure de l'abbaye.



* Kloster Sanct Gallen nach dem Grundrisse vom Jahre 830. (Lasius).

Fig 191 : Une reconstitution des élévations du plan de Saint-Gall, par Johann Rudolf Rahn (de), d'après Lasius, en 1876

À Cormery, le Moulin de l'Abbaye a une histoire qui remonte au VIII^e s, en lien avec la fondation de l'Abbaye.

Au Moyen Âge, les moines de Cormery et de Beaulieu-lès-Loches ont initié la création de moulins le long de l'Indre, espacés en moyenne tous les 1,5 km. Il s'intègre donc à un système général qui investit toute la vallée de l'Indre.

Le moulin devait pouvoir être accessible aux moines mais aussi à d'autres personnes. Alors comme d'autres activités de production, il est placé à l'extérieur de l'enceinte monastique, sur la rive nord de l'Indre.

Le premier moulin construit à Cormery dont il nous reste des traces iconographiques daterait de 1338. Il se composait de deux bâtiments côte à côte, l'un destiné au traitement des céréales avec deux roues hydrauliques et l'autre équipé d'une roue pour le foulage de la laine.

Au fil des siècles, le moulin a été loué et vendu, subissant diverses reconstructions. Les deux moulins ont été progressivement transformés et agrandis, finissant par se fusionner en une seule construction, avec la maison du propriétaire adossée au bâtiment principal.

En 1908, un incendie a détruit le moulin et la maison d'habitation. Il a été reconstruit avec deux grandes roues puis utilisé pour la fabrication de pâte à modeler et d'ardoises en carton, employant une cinquantaine d'ouvriers.

Un nouvel incendie en août 1962, causé par un court-circuit lié aux huiles stockées pour la fabrication de la pâte à modeler, a mis fin à l'utilisation du moulin. Le bâtiment du moulin est aujourd'hui abandonné, mais la maison d'habitation, qui a été épargnée par l'incendie, est toujours habitée.



Fig 194 : Le moulin de Cormery avant l'incendie de 1908



Fig 193 : Le moulin de Cormery après sa reconstruction



Fig 192 : Photo après l'incendie en 1962

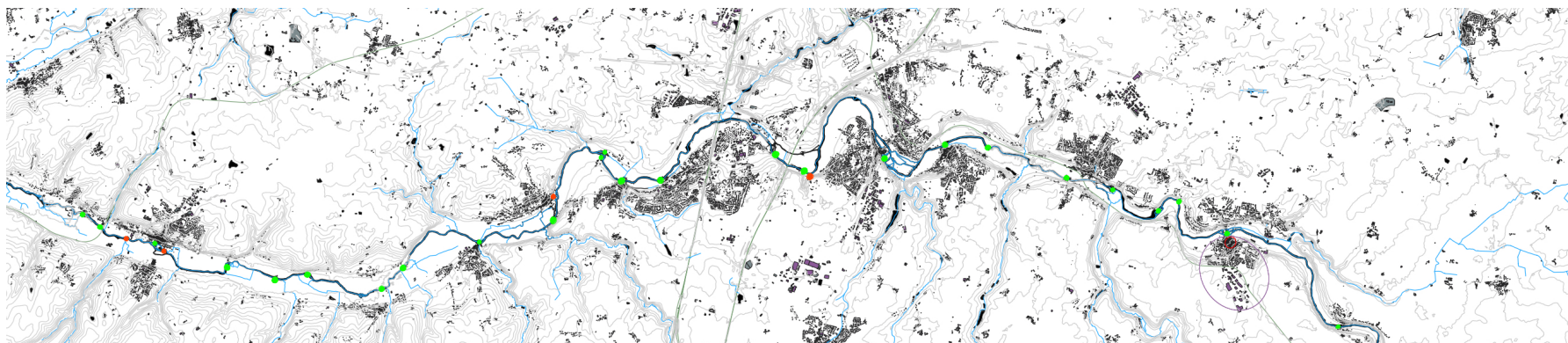


Fig 196 : Emplacements des moulins sur l'Indre.



Fig 195 : Inventaire photographique des moulins sur l'Indre

Le moulin marque l'entrée de la ville, par sa présence forte.

Sa silhouette se distingue par de grandes façades rythmées par des fenêtres régulières, reflétant une architecture caractéristique de la minoterie industrielle.

Il est un bâtiment-pont qui laisse la rivière le traverser, apportant une atmosphère particulière à ces vestiges. Le son de l'eau et la végétation rendent ce lieu poétique.

L'incendie a brûlé l'intérieur du moulin, il ne subsiste que quatre murs et le sol qui enjambe l'eau.



Fig 197 : Photo intérieur du moulin

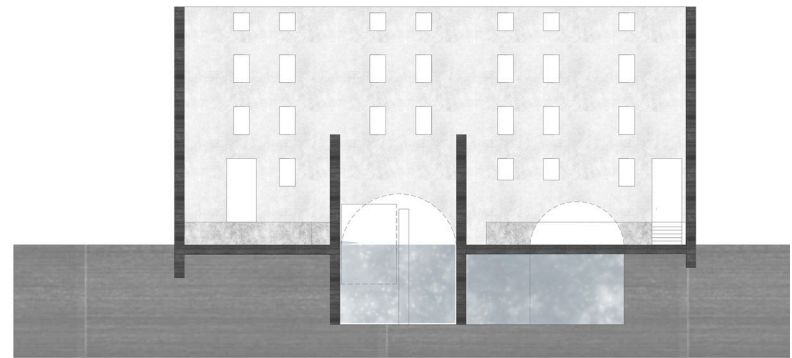
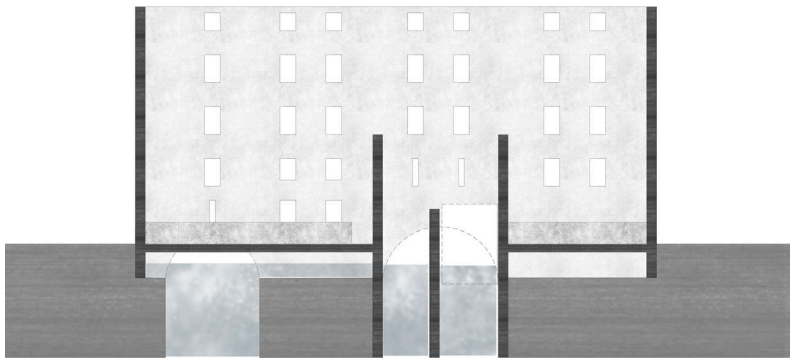
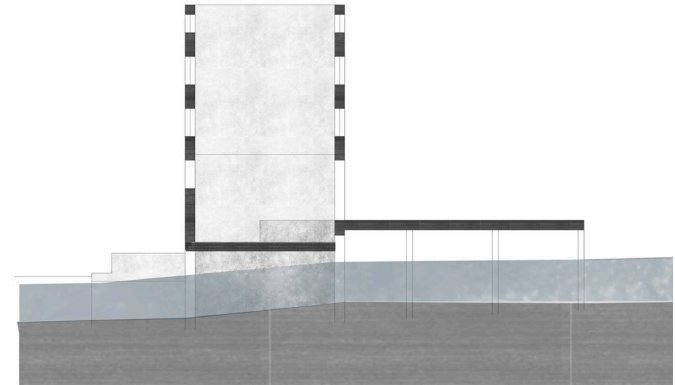
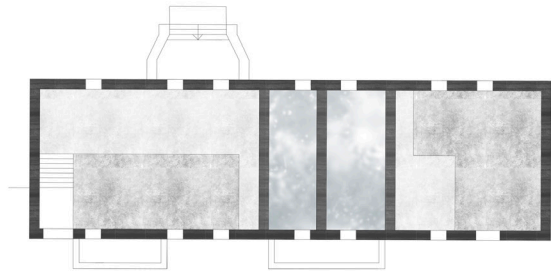


Fig 198 : Plan et coupe état actuel du moulin





Fig 203 : Coupe perspectives ébauche de projet

UN PROJET EN PHASE AVEC LES BESOINS CONTEMPORAINS : RESTRUCTURER UN BATI MORCELÉ (ANNEXE)

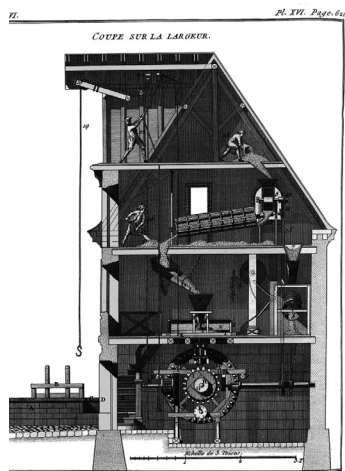


Fig 201 : Coupe du mécanisme d'un moulin sur l'eau à roue verticale

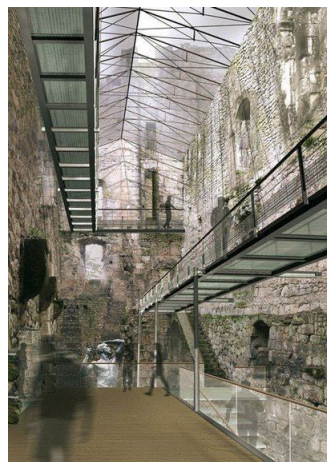


Fig 202 : Image inspirante



Fig 199 : Référence, Moulin, Centre du Visiteur de l'abbaye de Villers, Binarío Architectes



Fig 200 : Référence, Moulin, Centre du Visiteur de l'abbaye de Villers, Binarío Architectes

L'abbaye est un ensemble dont le moulin faisait historiquement partie. Investir ce moulin s'inscrit dans la logique de reconnexion au territoire, car il constitue le point d'ancrage à la rivière.

Le projet prévoit de l'aménager en restaurant scolaire, se fournissant directement dans les productions de l'école. Tout comme le forum et la bibliothèque, cet espace n'est pas exclusif au lycée agricole, mais aspire également à s'ouvrir à la ville, recréant ainsi un lien socio-économique entre le patrimoine et la commune. Le moulin s'intègre à l'ensemble formé par le lycée, se positionnant comme un point de connexion entre la vie scolaire et la vie communale.

Le projet concernant le moulin n'a pas pu être pleinement développé. La coupe perspective se représente comme une esquisse. **Une première intention de projet qui doit être encore nourrie.**

Le moulin est composé de quatre murs de 11 mètres de haut, qui affiche une présence imposante dans la ville. Il est une structure forte et marquante, témoin d'une architecture bien définie de la minoterie industrielle. Ainsi le projet développé à l'intérieur, transcende cette logique avec la mise en place de plateaux libres, créant de nombreuses relations visuelles entre les étages.

Il y a une intention claire de préserver une relation forte avec l'origine de ce bâtiment en intégrant une circulation verticale autour d'une hauteur libre. Elle relie l'eau au ciel, mettant en valeur l'ancienne roue ainsi que le passage de l'eau. Cette verticalité souligne le passé de l'édifice, dans lequel le mécanisme était implanté sur un axe vertical au-dessus de la roue.

Le dernier étage se déploie comme une terrasse extérieure, qui établit un lien fort avec le paysage environnant. C'est un lieu de détente et de contemplation, liant la ville à son paysage.

L'intention globale se calque sur celle de l'ensemble du projet : ne pas entrer en conflit avec l'architecture existante, mais développer une unité, et une réinterprétation contemporaine. Ainsi, ce dernier étage est couvert par une structure métallique qui dessine le squelette de la toiture disparue. Elle apporte de l'ombrage grâce à une couverture végétale.

En résumé, le projet cherche à insuffler une nouvelle vie au moulin tout en respectant son histoire. Ce lieu se transforme en un espace dynamique et interconnecté, à la fois pour les étudiants et la vie locale. Pour enrichir et approfondir le projet, on pourrait envisager de remplacer la roue manquante par une roue moderne, capable de produire de l'électricité pour le restaurant.

BIBLIOGRAPHIE

ADEME (2020). Bilan du programme OBEC, objectif Bâtiment Énergie Carbone. XPair. https://conseils.xpair.com/analyse_reglementation/bilan-programme-obec-batiment-energie-carbone.htm

Agence Bailly-Leblanc. (2015). Elaboration d'une mise en valeur de l'architecture du patrimoine. Les Services de L'Etat En Indre-et-Loire. Consulté le 28 février 2024, à l'adresse <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/content/download/12226/82121/file/Cormery-AVAP-DIAGNOSTIC-2015-Juin-11-partie-1.pdf>

Amsellem, G. (2015). Un Bâtiment, combien de vies : La transformation comme acte de création, Paris et Milan, Cité de l'architecture & du patrimoine et Silvana Editorial, p.7

Bastianelli, J. (2019, 10 mai). Quand John Ruskin écrivait « Notre-Dame n'existe plus pour moi » . Libération. https://www.liberation.fr/debats/2019/05/10/quand-john-ruskin-ecrivait-notre-dame-n-existe-plus-pour-moi_1726111/consulté le 11/04/24

Batiweb. (2002). L'étrange mutation de l'église de Sarlat. Batiweb. <https://www.batiweb.com/actualites/legislation/l-8217-etrange-mutation-de-l-8217-eglise-de-sarlat-158>

Benazzouz Boukhalfa, K. (2009). La stratégie de sauvegarde du patrimoine culturel, une contribution au développement durable : Cas de la ville de Bejaia. UMMTO, p. 145-154. Consulté le 20 juin 2023, <https://www.ouvrages.crasc.dz/pdfs/2012-amnagement-urbain-fr-benazzouz.pdf>

Boegly, L. (2012). École de musique Maurice Durufle. Opus 5. Divisare. <https://divisare.com/projects/223671-opus-5-luc-boegly-ecole-de-musique-maurice-durufle>

Bofill, R. (1975). LA FÁBRICA – READ. RBTA. Consulté le 2 mai 2024, à l'adresse <https://ricardobofill.com/la-fabrica/read/>

Boito, C. (1893). Conserver ou restaurer - trad. Mandosio (2000), p. 32 consulté le 20/09/23

Bolle.C. (2023). Patrimoine et développement durable. Cours universitaire Consulté le 21/04/2024

Bord, F. (2019, 20 septembre). DORDOGNE Renaissance de l'église Sainte-Marie de Sarlat. www.lemoniteur.fr. <https://www.lemoniteur.fr/article/dordogne-renaissance-de-l-eglise-sainte-marie-de-sarlat.1606839> consulté le 10/04/24

Borel, F. (2006). Le symbolique, l'imaginaire, le réel. p.20_21 consulté le 02/04/24

Bourassé, J.-J. (1861). Cartulaire de Cormery : précédé de l'histoire de l'abbaye et de la ville de Cormery d'après les chartes : Vol. Volume 12 [Google Livre]. Société archéologique de Touraine. https://books.google.fr/books?id=BjSXPHigEfMC&dq=abbaye+de+cormery+histoire&lr=&hl=fr&source=gbs_navlinks_s

Boussuge, D. (2021, 30 juin). « La durée de vie limitée du béton » , Dominique Boussuge, Pathologiste – Expert. Journal de l'Agence. <https://www.journaldelagence.com/1195011-la-duree-de-vie-limitee-du-beton-dominique-boussuge-pathologiste-expert>

Régis Martin, Architecte en chef des Monuments historiques MH, Inspecteur général des Patrimoines et enseignant à Chaillot, Ecole de Chaillot, Paris, 8 juin 2023

Boxenbaum, E., & Colombero, S. (s. d.). Patrimoine architectural : quand modernité rime avec authenticité. The Conversation. <https://theconversation.com/patrimoine-architectural-quand-modernite-rime-avec-authenticite-122960> consulté le 21/09/23

Brandi, C. (2005). Theory of Restoration. Nardini. tiré de <http://restauration-patrimoine.eklablog.com/> consulté le 12/04/24

Cambray, R. (2022). Les patrimoines, leviers de développement des territoires. Ceser Nouvelle - Aquitaine. Consulté le 12 mai 2024, à l'adresse https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2022-03/Fiche_Lecture_PatrimoineBleugris.pdf

Cardiga Cunha, Monica. Révéler l'esprit d'un lieu chargé d'histoire à travers la redéfinition de ses limites : les abbayes cisterciennes et leurs empreintes du passé. Faculté d'architecture, ingénierie architecturale, urbanisme, Université catholique de Louvain, 2022. Prom. : Vanden Eynde, Jean-Louis ; Vandenbroucke, David ; Gillis, Christophe ; Mairy, Cécile ; Anselmo, Andrea. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:34765>

Centre national de ressources textuelles et lexicales. (2012). Définition authenticité. CNRTL. Consulté le 15 mars 2024, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/authenticite%C3%A9>

Chapu, P. « L'abbaye de Cormery, visite guidée », Bulletin de la société des amis du pays lochois, décembre 1991, p. 119-138 (ISSN 1244-3816, OCLC 473577837).

Chardon, O., Jauneau, Y., & Vidalenc, J. (2020). Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes. Insee. Consulté le 28 mars 2024, à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717>

Choay, F. (2009). Le patrimoine en questions : Anthologie pour un combat : La conférence de Venise, Éditions Seuil « La couleur des idées », Paris, consulté le 17/03/2024

Chupin, A. « Cormery 1791-1820. Le dépeçage d'une abbaye millénaire », Bulletin de la Société archéologique de Touraine, t. XLIV, 1995, p. 537-550 (ISSN 1153-2521)

Colliat, C. (2020). La préservation du patrimoine architectural : enjeux et ressources [Mémoire, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble]. https://issuu.com/coline.colliat/docs/colliat_coline

Constructalia, A. (s. d.). Théâtre des Brigittines : extension harmonieuse grâce à l'acier Indaten® autopatinable résistant aux intempéries. https://constructalia.arcelormittal.com/fr/galerie_des_etudes_de_cas/belgique/theatre_des_brigittines

Contributeurs aux projets Wikimedia. (2023, 17 septembre). Plan de Saint-Gall. https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_Saint-Gall

Coste, B. (2011). John Ruskin, Les Sept lampes de l'architecture, traduction de Bénédicte Coste. p.105-120 consulté le 11/04/24

Cousseau, V. (2015). La construction patrimoniale au prisme de l'histoire. Edwige Garnier et Frédéric Serre. Patrimoine, Identité et Développement territorial, Editions La Librairie des territoires, p.35-53, <https://shs.hal.science/halshs01240749/document#:~:text=Face%20à%20la%20standardisation%20des,d'en%20déterminer%20les%20contours>

Dagbert, M., & Provote, S. (2020). Protéger, rénover, valoriser le patrimoine historique architectural. Ordre des Architectes. <https://www.architectes.org/proteger-renover-valoriser-le-patrimoine-historique-architectural-90490> consulté le 19/04/2024

De Lajarte, M. (2017). Patrimoines et revitalisation des centres-bourgs. Sites & Cités Remarquables de France. Consulté le 28 février 2024, à l'adresse <https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2018/07/2017-Etude-Patrimoines-et-revitalisation-des-centres-bourgs-Version-web.pdf>

De Noni, Emma. Revaloriser une abbaye cistercienne en ruine : San Galgano. Faculté d'architecture, ingénierie architecturale, urbanisme, Université catholique de Louvain, 2022. Prom. : Bolle, Caroline.

Diener & Diener Architekten. (2005). Renovation and Expansion of the East Wing of the Museum of Natural History, <https://www.dienerdiener.ch/en/project/renovation-and-expansion-of-the-east-wing-of-the-museum-of-natural-history>

Digne, H. (2010). La culture, une des clés du développement durable. *Annales des Mines - Réalités industrielles*, 2010, 105-108. <https://doi.org/10.3917/rindu.102.0105> consulté le 24/04/24

Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France. (2020). Réhabilitation vs reconstruction à neuf ? Du point de vue des émissions de gaz à effet de serre, est-il préférable de réhabiliter un bâtiment tertiaire plutôt que de le reconstruire ? DRIEAT Ile-de-France. Consulté le 28 janvier 2024, à l'adresse https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/rehabilitation_vs_construction_neuve.pdf

École normale supérieure de Lyon. (2022). Muséification — Géoconfluences. Géoconfluences ENS de Lyon. https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/museification?fbclid=IwAR-2Ke2Zp6BcNDGIS1vAlv4Kk0eY7VS_mxP3e8-9Mq3su9LK-PhGZtrf_6wzE

Fundació Mies van der Rohe. (2024). Brigittines Chapel. EU-MiesAward. Consulté le 28 février 2024, à l'adresse <https://www.miesarch.com/work/2038>

Gaspard, A. & Visier, J-C. (2022). Bâtiment et neutralité carbone : rénover plutôt que construire. WE DEMAINE. <https://www.wedemain.fr/dechiffrer/batiment-et-neutralite-carbone-renover-plutot-que-construire/>

Gazzola, P. et al., (1965). Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (charte de venise 1964). Icomos. Consulté le 20 février 2024, à l'adresse <https://www.icomos.org/fr/informations-pratiques/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/171-charte-internationale-sur-la-conservation-et-la-restauration-des-monuments-et-des-sites>

Gillot, L. (2016). Des ré-usages du patrimoine. *Histoire Urbaine*, n° 46(2), 177-179. <https://doi.org/10.3917/rhu.046.0177> consulté le 10/04/2024

Godfrain, M., & Mimouni, M. (2021, 2 décembre). Couvent Saint-François : second souffle corse. IDEAT. <https://ideat.fr/couvent-saint-francois/>

Harzo, A. (2020). Le patrimoine pour revitaliser les petites villes. PAJ. <https://www.paj-mag.fr/2020/07/09/revitaliser-les-petites-villes-de-demain-grace-au-patrimoine/> consulté le 07/03/24

Heaven on Earth : The Plan of St. Gall, *The Wilson Quarterly* (1976-), Vol. 4, No. 1 (Winter, 1980), pp. 171-179

Huyberechts, M. (2023, 13 décembre). Un mur qui relie - A+. <https://a-plus.be/fr/projects/un-mur-qui-relie/>

ICOMOS. (2012). La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques - 1931 - International Council on Monuments and Sites. <https://www.icomos.org/fr/chartes-et-normes/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/425-la-charte-dathenes-pour-la-restauration-des-monuments-historiques-1931>

Jacobsen, W. (2000). Nouvelles recherches sur le Plan de Saint-Gall. <https://hal.science/hal-02910774>

Jacquin, L. (2016, 14 décembre). Doctrine et pratique de la restauration française à l'épreuve de la Charte de Venise : architectures contemporaines dans les monuments historiques, projets et enjeux. <http://www.theses.fr/>. Consulté le 16 juin 2023, à l'adresse <https://www.theses.fr/2016PESC1180>

Laurène, L. F. (2022, 14 octobre). Construction et performance environnementale du bâtiment. Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires. <https://www.ecologie.gouv.fr/construction-et-performance-environnementale-du-batiment#:~:text=Le%20secteur%20du%20b%C3%A2timent%20repr%C3%A9sente,sensibilise%20les%20acteurs%20du%20secteur>

Lenoir, A. (1851). Architecture monastique (Vol. IIe et IIIe partie). Paris: Imprimerie

Le Teno, H., & Danlos, S. (2016). Pour une agriculture innovante à impacts positifs [Flipbook]. <https://s3.amazonaws.com/online.fliphtml5.com/koch/dggz/index.html#p=1>

Leveque, M. (2020). Termes relatifs aux principes d'intervention sur le patrimoine culturel. Dans Ministère de la Culture (ISBN 978-2-11-162869-4). Direction générale des patrimoines.

Loisier, A.-C., & Petel, A.-L. (2019). Les enjeux de l'artificialisation des sols : diagnostic. <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Les%20enjeux%20de%20l'artificialisation%20des%20sols.pdf>

Maheu-Viennot, I. & Philippe, R., (1986). Créer dans le créé. L'architecture contemporaine dans les bâtiments anciens. Centre Georges Pompidou et ICOMOS France. « Essais et documents ». Paris : Electa Moniteur, p. 239

Paquin, A. G. (2013, 27 février). L'actualisation du patrimoine par la médiation de l'architecture contemporaine. <https://shs.hal.science/tel-01037943v1>

Pintos, P. (2023, 19 avril). Convent Saint François / Amelia Tavella Architectes. ArchDaily. <https://www.archdaily.com/966028/convent-saint-francois-amelia-tavella-architectes> consulté le 25/03/23

Plui, C. (2023, 27 février). Revitalisation urbaine. Club PLUI. <https://www.club-plui.logement.gouv.fr/revitalisation-urbaine-r148.html> consulté le 24/03/24

Poirrier, P. (2014). «Les patrimoines : politiques publiques et dynamique sociale», Cahiers Français numéro 382, article.

Pouyet, T. (2019). Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8e-18e siècles).

Rambert, F., Colombet, M., & Carboni, C. (2014). Un bâtiment, combien de vies : la transformation comme acte de création. Silvana.p.10-40 consulté le 18/03/23

Ravier, S. (2021). Sort du patrimoine en France et monuments constitutifs de notre identité. Sénat. Consulté le 1 mai 2024, à l'adresse https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ210321614.html?fbclid=IwAR10EPQTC_Gf4X_o88oymd-hfTojQKdMsyouLpNZbc0fcQkk0O2_Kub2cWSE

Real, E. (2015). Reconversions. L'architecture industrielle réinventée. In Situ, Revues des Patrimoines. <https://journals.openedition.org/insitu/11745#tocto4n9>, article 42 consulté le 17/03/2024

RCR architectes, (2012). THÉÂTRE « LA LIRA » Divisare. <https://divisare.com/projects/258749-rcr-architectes-hisao-suzuki-la-lira-theatre>

Reinhardt, H. (1937). Comment interpréter le plan carolingien de Saint-Gall. *Bulletin Monumental*, 96(3), 265-279. <https://doi.org/10.3406/bulmo.1937.8538>

Sainteny, G. (2008). L'étalement urbain. *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 49, 7-15. <https://doi.org/10.3917/re.049.0007>

Sebbe, Marine. DÉSERTIFICATION & PATRIMOINE : Comment lutter contre la désertification urbaine par le biais de la revalorisation de patrimoine à Douai ? Faculté d'architecture, ingénierie architecturale, urbanisme, Université catholique de Louvain, 2020. Prom. : Miner, Franck. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:25080>

Site de la Mairie de Cormery. (2009). Histoire de Cormery. Consulté le 3 mai 2024, à l'adresse https://www.cormery.fr/index.php?page=article&id_categorieA=2&id_article=7

Sites & Cités remarquables de France. (2018). Retour sur la journée « Territoires et bourgs-centres » Langres. Sites & Cités Remarquables de France. Consulté le 23 avril 2024, à l'adresse <https://www.sites-cites.fr/retour-sur-la-journee-territoires-et-bourgs-centres-langres/>

Texier, S. (2013). *L'architecture, pour les nuls*, Paris, First Editions, 2013, p. 291

Triesse & Touraine Agri 2030. (2011). Synthèse des écoutes réalisées diagnostic de la filière par les partenaires de l'agriculture. Les Services de L'Etat En Indre-et-Loire. Consulté le 4 mars 2024, à l'adresse https://www.indre-et-loire.gouv.fr/content/download/7242/44721/file/120109_Touraine_Agri_2030_document_imprime_pour_le_seminaire_Triesse-1_cle7b3fe6.pdf

Unesco. (1977). Operational guidelines for the world heritage committee. world heritage committee. Consulté le 30 mars 2024, à l'adresse <https://whc.unesco.org/archive/opguide77a.pdf>

Vernières, M. (2015). Le patrimoine : une ressource pour le développement. *Techniques Financières et Développement*, 118, 7-20. <https://doi.org/10.3917/tfd.118.0007>

Viollet-Le-Duc. (1867). Dictionnaire raisonné de l'architecture française du 11^e au 16^e siècle. p.62 <https://www.gutenberg.org/cache/epub/30781/pg30781-images.html> consulté le 11/04/24

Wallonie-Bruxelles Architectures. (2001). Extension des Brigittines / SUMProject & Studio Andrea Bruno / Wallonie-Bruxelles Architectures <https://wbarchitectures.be/fr/architects/SumProject/Extension-des-Brigittines/514>

ICONOGRAPHIE

Fig 1 : Réalisé par l'auteur sur base de : koozarch. Architectural feed collage [collage]. <https://en.idei.club/7048-architecture-student-project.html> consulté le 17/04/24

Fig 3 : Sites & Cités remarquables de France. (2018). Retour sur la journée « Territoires et bourgs-centres » Langres. Sites & Cités Remarquables de France. Consulté le 23 avril 2024, P.3 à l'adresse <https://www.sites-cites.fr/retour-sur-la-journee-territoires-et-bourgs-centres-langres/> consulté le 17/04/24

Fig 4 : OpenData Koumoul. (s.d.). Carte des immeubles protégés au titre des monuments historiques [Application web]. Récupéré de <https://opendata.koumoul.com/applications/carte-des-immeubles-protectes-au-titre-des-monuments-historiques?lat=45.552572214326545&lng=1.103760419384571&zom=4.110861011730449> consulté le 20/04/24

Fig 5 : Schuiten, F. (2023). Revoir Paris (L'Intégrale). Casterman. P.50

Fig 7 : Enro. (2006, août 13). Sarlat, le marché couvert. (Photographie) Flickr. <https://www.flickr.com/photos/enro/213920990> consulté le 20/04/24

Fig 8 : Ania. Ben. (2024, 22 janvier). Visiter Sarlat-la-Canéda, capitale du Périgord noir. (Photographie). Globefreelancers. <https://globefreelancers.com/visiter-sarlat-la-caneda-dordogne-perigord/> consulté le 28/04/24

Fig 9 : Église Sainte-Marie — Ateliers Jean Nouvel. (s. d.). (Photographie). Ateliers Jean Nouvel. <http://www.jeannouvel.com/projets/eglise-sainte-marie/> consulté le 28/04/24

Fig 10 : Viollet-le-duc.E. (1858). Vue cavalière du château Pierrefonds. (Aquarelle). Médiathèque du Patrimoine et de la photographie

Fig 11 : BnF, Estampes et photographie, VA-419 (J, 9BIS)-FT 4, <https://passerelles.essentiels.bnf.fr/fr/image/c7951902-f070-4d6f-bb19-c16d960ca562-facade-occidentale-la-cathedrale-notre-dame-paris> consulté le 28/04/24

Fig 12 : Coste, B. (2011). John Ruskin, Les Sept lampes de l'architecture, traduction de Bénédicte Coste. (Photo couverture) <https://www3.arquitecturaviva.com/articles/seven-lamps> consulté le 18/04/24

Fig 13 : Paolo Emilio Pisano. (s.d) manor house reduction. (Collage). <https://pr2015.aaschool.ac.uk/INTER-02/Paolo-Emilio-Pisano> consulté le 20/05/24

Fig 14 : La Charte de Venise et le Modèle de l'Ecran - Parties - Charta von Venedig. (s.d.).(Schémas) https://www.charta-von-venedig.de/charte-de-venise_model%C3%A8le-%C3%A9cran_secteurs.html consulté le 22/04/24

Fig 15,16,17 : Jacquin, L. (2016, 14 décembre). Doctrine et pratique de la restauration française à l'épreuve de la Charte de Venise : architectures contemporaines dans les monuments historiques, projets et enjeux.P.220-300 <http://www.theses.fr/>. Consulté le 16 juin 2023, à l'adresse <https://www.theses.fr/2016PESC1180>

Fig 18,19,20 : © Musées d'Angers.(s.d).Galerie David d'Angers (Photographie).Destination Angers. <https://www.tourisme.destination-angers.com/organisez-votre-sejour-a-angers/activites-a-angers-et-alentours/musees-a-angers/galerie-david-d-angers-1617219> consulté le 22/04/24

Fig 21 : ARCHIVES OUEST-France. .(s.d).Le château de Falaise (photographie). Ouest-France. <https://www.ouest-france.fr/normandie/falaise-14700/patrimoine-au-chateau-de-falaise-la-reconstitution-virtuelle-seduit-f0898fb6-dbfd-11eb-98dc-3cd-ca81107b3> consulté le 24/04/24

Fig 22,23 : Opus 5 Architectes. (1996). Restauration et extension du Château (photographie). Opus5 <https://www.opus5.fr/filter/PROJETS/FALAISE-Restauration-et-extension-du-Chateau> consulté le 24/04/24

Fig 24 : Office de Tourisme de Fréjus.(s.d) Amphithéâtre romain ou Arènes (photographie). Esterel Côte d'Azur <https://www.esterel-cotedazur.com/fiches/amphitheatre-romain-ou-arenes/> consulté le 24/04/24

Fig 25,26 : Wavrant.B.(2014). RESTAURATION ARÈNES DE FRÉJUS – MONUMENT HISTORIQUE (photographie). brigittewavrant photographe <https://brigittewavrant.com/portfolio/architecture/restauration-arenes-frejus/> consulté le 25/04/24

Fig 28, 30 : archello .(s.d).La Fabrica (photographie). Archello <https://archello.com/de/story/51210/attachments/photos-videos> consulté le 25/04/24

Fig 29,31,32,33 : BoFill, R. (s.d). La Fábrica [Photographie]. Ricardo Bofill Taller de Arquitectura <https://ricardobofill.com/la-fabrica/see/> consulté le 26/04/24

Fig 34 ,35,36 : Borel.F.(s.d). école nationale supérieure d'architecture (eapvds) (photographie). Frédéric Borel architecte. <https://frederic-borel-architecte.com/fr/equipements/projet/val-de-seine> consulté le 27/04/24

Fig 37 : Avella.R.(2008). Les Brigittines [Photographie]. Flickr. <https://www.flickr.com/photos/ricardoavella/2695312503> Consulté le 27/04/24

Fig 38 : T'jonck. (2023). Un mur qui relie (photographie). A+ <https://a-plus.be/fr/projects/un-mur-qui-relie/> Consulté le 27/04/24

Fig 39: Wachholder. (2007). Face Principal [Photographie]. Miesarch. <https://www.miesarch.com/work/2038> Consulté le 27/04/24

Fig 40: Bruno.A. (2007). Brigittines Layout (Plan). Miesarch <https://www.miesarch.com/work/2038> Consulté le 27/04/24

Fig 41: Herzog. De Meuron. (2008). 201_DR_080810_S1_M1 (Coupe). Herzog&DeMeuron <https://www.herzogdemeuron.com/projects/201-caixaforum-madrid/lightbox/19482/> Consulté le 28/04/24

Fig 42: Herzog. De Meuron. (2008). 201_DR_090807_LO_M1_R (Plan). Herzog&DeMeuron <https://www.herzogdemeuron.com/projects/201-caixaforum-madrid/lightbox/19482/> Consulté le 28/04/24

Fig 43: Herzog. De Meuron. (2008). 201_CI_0207_501_sceme (schéma). Herzog&DeMeuron <https://www.herzogdemeuron.com/projects/201-caixaforum-madrid/lightbox/19482/> Consulté le 28/04/24

Fig 44: Malagamba.D. (2008). 201_CP_0802_DM_704_9712_H (Photographie). Herzog&DeMeuron <https://www.herzogdemeuron.com/projects/201-caixaforum-madrid/lightbox/19482/> Consulté le 28/04/24

Fig 45: Baan.I. (2008). 201_CP_0802_731_IB_8267_H (Photographie). Herzog&DeMeuron <https://www.herzogdemeuron.com/projects/201-caixaforum-madrid/lightbox/19482/> Consulté le 28/04/24

Fig 46: Baan.I. (2008). 201_CP_0802_716_IB_8312_H (Photographie). Herzog&DeMeuron <https://www.herzogdemeuron.com/projects/201-caixaforum-madrid/lightbox/19482/> Consulté le 28/04/24

Fig 47,48: Suzuki.H. (2024). Espai public teatre La Lira (Photographie). RCR Arquitectes <https://www.rcrarquitectes.es/projects/espai-public-teatre-la-lira-ripoll-girona/> Consulté le 29/04/24

Fig 49: Pons.E.(2011). Plaza cubierta y pasarela (Photographie). AV <https://www.luisfernandez-galiano.com/obras/plaza-cubierta-y-pasarela-en-ripoll#lg=1&slide=2> Consulté le 29/04/24

Fig 50: Fernandez-Galiano.L. (2011). Planta Baja (Plan). AV <https://www.luisfernandez-galiano.com/obras/plaza-cubierta-y-pasarela-en-ripoll#lg=1&slide=2> Consulté le 29/04/24

Fig 51,52,53: Dini.T. (2021). Couvent Saint François (Photographie). Arch Daily https://www.archdaily.com/966028/convent-saint-francois-amelia-tavella-architectes/61043c70f91c81eea4000088-convent-saint-francois-amelia-tavella-architectes-photo?next_project=no Consulté le 26/04/24

Fig 55,56,57: Tavella.A. (2021). Renaissance Du Couvent (Plan et Coupe). Because Architecture Matter <https://app.bam.archi/project-page/2a-corse-du-sud-extension-renovation-equipement-culturel/63629939db3f02483a533b4c> Consulté le 26/04/24

Fig 58,59,60: Diener&Diener Architekten. (2010). Renovation and Expansion of the East Wing of the Museum of Natural History (Photographie). Diener&Diener Architekten <https://www.dienerdiener.ch/en/project/renovation-and-expansion-of-the-east-wing-of-the-museum-of-natural-history> Consulté le 29/04/24

Fig 61,62,63: Diener&Diener Architekten. (2010). Renovation and Expansion of the East Wing of the Museum of Natural History (Plan et Coupe). Diener&Diener Architekten <https://www.dienerdiener.ch/en/project/renovation-and-expansion-of-the-east-wing-of-the-museum-of-natural-history> Consulté le 29/04/24

Fig 64,65,66: Boegly.L. (2012). Louvier Ecole de Musique (Photographie). Opus 5 Architectes <https://www.opus5.fr/filter/PROJETS/LOUVIERS-Ecole-de-Musique> Consulté le 30/04/24

Fig 67,68,69: Decaris.B. (2012). Louvier Ecole de Musique (Axonométrie, Plan et Coupe). Opus 5 Architectes <https://www.opus5.fr/filter/PROJETS/LOUVIERS-Ecole-de-Musique> Consulté le 30/04/24

Fig 70,71,72,73: Boegly.L. (2012). Louvier Ecole de Musique (Photographie). Opus 5 Architectes <https://www.opus5.fr/filter/PROJETS/LOUVIERS-Ecole-de-Musique> Consulté le 30/04/24

Fig 78 : Veüe de l'abbaye et de la ville de Cormery en 1699 [...] (BnF, coll. Gaignières, 5298).

Tiré de Pouyet, T. (2019). Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8e-18e siècles). P.19 Illustration 0.8 consulté le 02/02/23

Fig 79 : Lithographie de Langlumé (BnF) Tiré de Pouyet, T. (2019). Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8e-18e siècles). P.173 consulté le 02/02/23

Fig 80 : Jozereau.P.(2004). L'abbaye. (Photographie). Sur vol de France. https://survoldefrance.fr/affichage2.php?img=15917&departement=Indre-et-Loire+%2837%29&f=320&prev_suiv_link=1

Fig 81 : (A.D.I.L., H 111). (1736-1769). Plans des bois, du grand pré et de tous les bâtiments de l'abbaye, y compris l'église abbatiale et celle de Fougeray, l'île, les tanneries, les moulins banaux et les vignes (Plan). Tiré de Pouyet, T. (2019). Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8e-18e siècles). P.17 Illustration 0.6 consulté le 02/03/23

Fig 82 : Trudaine, (1745 et 1780), Chemin de Tours à Loches 2 planches (Cormery et les Tartres), Archives nationales, F 14 8507 http://www2.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/trudaine/frdafanchat_8507p034r01-p.jpg consulté le 20/04/24

Fig 86 : Monsieur Peigné-Delacourt.(1870). Monasticon Gallicanum (planches gravées). Touraine Insolite <https://touraine-insolite.clicforum.fr/t1098-L-Abbaye-Saint-Paul.htm> consulté le 22/04/23

Fig 87 : (A.N., Cormery n° 1). Plan des bâtiments de l'abbaye et du monastère de Cormery en 1674, Tiré de Pouyet, T. (2019). Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8e-18e siècles). P.15 Illustration 0.4 consulté le 02/04/23

Fig 88 : (BnF, Ms Latin 11821, planche 162). Abbaye Saint-Paul de Cormery, vue cavalière extraite du Monasticon Gallicanum(planches gravées). Tiré de Pouyet, T. (2019). Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8e-18e siècles). P.18 Illustration 0.7 consulté le 02/04/24

Fig 89 : Nony.N.(2019). Modélisation de l'abbaye de Cormery (Image 3D). Les amis d'alcuin. <https://www.lesamisdalcuin.fr/labbaye-de-cormery/> consulté le 10/10/24

Fig 99,100,103 : (s.d).Abbaye de Cormery(Photographie). Carnet de Juliette. <https://carnetdejuliette.fr/abbaye-de-cormery-touraine/> consulté le 20/05/24

Fig 117: De Tudert.J.(1962).Photo après l'incendie (Photographie). O comme Oudin, dernier exploitant du moulin de l'Abbaye de Cormery. <https://blog.cgdt37.com/o-comme-oudin/> consulté le 27/10/23

Fig 118 : Anonyme. (1930). Le nouveau moulin (Photographie). O comme Oudin, dernier exploitant du moulin de l'Abbaye de Cormery. <https://blog.cgdt37.com/o-comme-oudin/> consulté le 27/10/23

Fig 119 : Anonyme. (1930). Moulin sur l'Indre (Photographie). O comme Oudin, dernier exploitant du moulin de l'Abbaye de Cormery. <https://blog.cgdt37.com/o-comme-oudin/> consulté le 27/10/23

Fig 133 : Jack.T.(s.d).Cormery (Photographie).PHystorique. <https://www.google.com/maps/contrib/108809712052897961851/photos/@46.5827631,-0.2279812,8z/data=!3m1!4b1!4m3!8m2!3m1!1e1?entry=ttu> consulté le 20/10/23

Fig 158 : Baan.I.(2012).349_CP_121110_869_IB_1882_E (Photographie). Herzogdemeuron. <https://www.herzogdemeuron.com/projects/349-parrish-art-museum/> consulté le 20/02/24

Fig 159 : Fujitsuka.M.(2004). Musée d'art Nakagawa-machi Bato Hiroshige (Photographie).KKAA. <https://kkaa.co.jp/en/project/nakagawa-machi-bato-hiroshige-museum-of-art/> consulté le 20/02/24

Fig 167,170 : T.Fronteau.(2019). État des lieux Abbaye de Cormery (Plans et Coupes). Document fournie par Grégory COUË Conseiller Municipal à Cormery

Fig 177 : Château du val.(s.d). Le Dortoir des moines (Photographie).Chateau du val. <https://www.chateauduval.be/abbaye/le-dortoir-des-moines-500-m2/> consulté le 17/03/23

Fig 181 : (schémas) dans Paquin, A. G. (2013, 27 février). L'actualisation du patrimoine par la médiation de l'architecture contemporaine. <https://shs.hal.science/tel-01037943v1P.160> consulté le 29/03/24

Fig 190 : Stiftsbibliothek St. Gallen. (IXe siècle). Plan de Saint-Gall (Codex Sangallensis 1092). Bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Gall, Suisse.

Fig 191 : Rudolf Rahn .J.(1876). Reconstitution des élévations du plan de Saint-Gall.d'après Lasius.

Fig 201 : Anonyme.(s.d). coupe du moulin sur la largeur. (Planche gravée).Wikisource. https://fr.wikisource.org/wiki/Cours_d'agriculture_%28Rozier%29/MOULIN consulté le 12/04/24

Fig 202 : SkyArch.(2017).(Dessin).VK. https://m.vk.com/photo-96367859_456248901?list=wall-96367859_3792 consulté le 03/05/24

Fig 199, 200 : Lichtle.F.(2016).Centre du Visiteur de l'abbaye de Villers (Photographie).Binario <http://www.binarioarchitectes.com/index.php?/root/villers-la-ville/> consulté le 06/11/23

